



Centre Métropolis du Québec

Immigration et métropoles

*Publication CMQ-IM - n° 38*

**La transformation du lien social :  
les parcours migratoires et d'établissement  
des réfugiés de l'ex-Yougoslavie  
à Ville de Saguenay et à Joliette**

**María Amantina Osorio Ramírez  
Université de Montréal**

**Novembre 2009**





Note :

Ce rapport est une version abrégée de la thèse de doctorat intitulée « La transformation du lien social : les parcours migratoires et d'établissement des réfugiés de l'ex-Yougoslavie à Ville de Saguenay et à Joliette », réalisée sous la direction de Deirdre Meintel et soutenue avec succès en mars 2009 au Département d'anthropologie, Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal par Amantina Osorio Ramírez.

ISBN 978-2-922937-22-0

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2009

## Résumé

Cette recherche concerne la transformation du lien social étudié à partir du parcours migratoire et d'établissement de 32 réfugiés humanitaires ex-yougoslaves sélectionnés hors frontières et réinstallés dans deux régions du Québec : le Saguenay (villes de Chicoutimi et Jonquière) et Lanaudière (Joliette). Cette transformation a commencé initialement à partir de la guerre et de la migration forcée qui ont brisé les liens sociaux, familiaux et politiques établis par ce groupe jusqu'à ce moment-là, et elle s'est poursuivie lors du rétablissement des réfugiés au Québec. Nous avons tenté de démontrer comment ces transformations font partie d'un processus global, impliquant des changements à la fois économiques, sociaux, culturels et politiques, dans l'après-guerre froide. Avec tous ces changements il n'est pas difficile de percevoir un sentiment assez général de perte de sens chez ces réfugiés par rapport à la société qui engendre insécurité, souffrance sociale et identitaire.

C'est par le biais d'une approche qui puise dans les courants de l'anthropologie de la modernité, du politique et de l'humanitaire, que nous avons abordé cette recherche. À partir des récits de nos participants, nous examinons leurs vécus dans leur pays d'origine en ce qui a trait aux relations familiales, sociales et politiques, la trajectoire de la migration forcée et les différentes ruptures de liens, ainsi que la trajectoire dans le pays d'établissement. Ce qu'on peut appeler 'l'événement humanitaire', soit la violence extrême qui entraîne la migration forcée, constitue une rupture qui a impliqué pour les familles séparation, absence, exil, ainsi que réorganisation et réorientation du sens. L'événement sert de repère dans la reconstitution que les réfugiés font de leur passé, car c'est lui et ses conséquences qui ont profondément marqué et modifié le cours de leur vie.

La réinstallation des réfugiés répond à une série de procédures, de pratiques et de sens qui engagent tout un réseau ou circuit humanitaire international, ainsi qu'un réseau d'organismes nationaux et locaux, gouvernementaux et communautaires. Ces réseaux sont activés dans le but d'offrir à ces populations la relocalisation dans le nouveau pays et la possibilité de reconstruire les liens sociaux et politiques perdus. La réinstallation des réfugiés dans les régions au Québec correspond à la mise en œuvre de la politique de régionalisation de l'immigration. Notre recherche a montré que les réfugiés et leur famille se sentent plus en sécurité dans les régions au Québec, mais plusieurs facteurs, comme le contexte économique régional où ils s'insèrent, influencent l'offre d'emploi, le développement des relations et le sentiment d'appartenance. Les liens familiaux un peu fragilisés continuent à être le soutien essentiel pour assurer une continuité.

Tant au Québec que dans les autres provinces, le partenariat avec des organismes communautaires et ethniques figure désormais comme une mesure privilégiée pour faciliter

l'entrée des nouveaux arrivants dans la société locale. Différents programmes et activités sont associés à cette politique : l'accueil, l'accompagnement ainsi que l'intégration des réfugiés à travers l'apprentissage de la langue et le soutien à leur insertion professionnelle. Mais la réalité en ce qui concerne l'intégration des réfugiés en région connaît des limites lorsque l'on constate que les mesures qui visaient à l'intégration sociale, économique et culturelle de ceux-ci semblent moins efficaces quand l'immigration se diversifie dans sa composition. De plus, la prise en charge des réfugiés dépend d'organismes communautaires qui ne parviennent pas à satisfaire financièrement et humainement les besoins accrus des familles vulnérables finalement vouées à elles-mêmes. Nous trouvons que pour le plein exercice de leurs droits économiques et sociaux, beaucoup reste encore à faire.

**Mots-clés** : Réfugiés humanitaires, ex-Yougoslaves, Bosnie-Herzégovine, lien social, migration forcée, régionalisation de l'immigration, liens familiaux, insertion professionnelle, groupes communautaires, Saguenay, Joliette.

## Abstract

The subject of this research is the transformation of social ties, examined through the migration and settlement trajectories of 32 ex-Yugoslavian humanitarian refugees selected abroad and settled in two regions of Quebec: Saguenay (in the cities of Chicoutimi and Jonquière) and Lanaudière (Joliette). This transformation initially began during the war and the forced migration that broke social, familial, and political ties recognized by this group until that time, followed by the resettlement of refugees in Quebec. We have attempted to show how these transformations are also part of a global process, involving economic, social, cultural, and political changes. We are orphans of another principle: the Cold War. Within this context of change, it is not difficult to perceive a generalized sense of loss of meaning in our society that leads to insecurity, social suffering, and identity distress.

This research was carried out using an anthropological approach, influenced by trends in the anthropology of modernities, and political and humanitarian anthropology. Participants' life narratives are examined in terms of their experiences in their native country, with respect to familial, social, and political relations; the trajectory of forced migration and the various ruptured ties; as well as the trajectory in their country of settlement. The humanitarian event, forced migration, and extreme violence constitute a rupture that involves separation, absence, exile, as well as the reorganization and reorientation of meaning.

The resettlement of refugees in the regions of Quebec corresponds to the enactment of a policy for the regionalization of immigration and is also the result of a series of procedures, practices, and meanings that engage a whole international humanitarian network or circuit, as well as a network of national and local humanitarian or community organizations. These networks are activated with the aim of offering relocation in the new country and the possibility of reconstructing lost social and political ties. Our research shows that refugees and their families feel more secure in Québec, but several factors, such as the regional socio-economic context where they settle, influence employment opportunities, the development of relationships, and the feeling of belonging. Slightly weakened family ties continue to be the essential support for remaining together. We also observed that the measures targeting social, economic, and cultural integration of refugees appear to be less effective when the immigrant population becomes diversified and the state decentralizes responsibility.

Changes that occur in the host society, such as Quebec, include the state entrusting community organizations with mandates previously assigned to institutions. Partnership stands as a choice measure for facilitating the entry of newcomers into local society through different programs and activities: reception, accompaniment, and integration of refugees,

language learning and support for professional insertion. Organizations should aim most often to weave economic and social ties among the different actors who are likely to play a favourable role in the process of autonomy building. But this call to solidarity from the bottom up, without state intervention, weakens enormously the daily work of organizations that endure budgetary and administrative constraints. In this way, the effectiveness of social, economic, and cultural integration of refugees is reduced among a diversified immigrant population, and refugees remain in a liminal space with regard to their acquisition of economic and social rights. A real policy of recognition of differences should be incorporated in the organization of society.

**Keywords:** humanitarian refugees, ex-Yugoslavians, Bosnia-Herzegovina, social ties, forced migration, migratory trajectory, regionalization of immigration, family ties, professional insertion, community groups, Saguenay, Joliette.



## Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : CONTEXTE, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>4</b>
1.1 Mise en contexte.....	4
1.2 Objectifs .....	7
1.3. Méthodologie .....	8
1.3.1. Collecte des données.....	8
1.3.2. Analyse des données : les récits et les événements.....	12
1.4. Description socio-économique des milieux de vie et de l'immigration.....	15
1.4.1. La Ville de Saguenay : Jonquière et Chicoutimi.....	16
1.4.2. L'immigration dans la région du Saguenay.....	17
1.4.3. La région de Lanaudière : la ville de Joliette.....	19
1.4.4. L'immigration dans la région de Lanaudière .....	20
1.5. Les organismes communautaires et les programmes offerts aux réfugiés.....	21
<b>Conclusion.....</b>	<b>26</b>
<b>CHAPITRE 2 : LIENS SOCIAUX ET MIGRATIONS FORCÉES : UN CADRE CONCEPTUEL.....</b>	<b>28</b>
2.1. L'humanitaire auprès des réfugiés .....	28
2.2. Décomposition et recomposition des liens .....	29
2.2.1. Le renforcement des liens .....	32
2.2.2. La politique de régionalisation de l'immigration <b>au Québec</b> .....	35
<b>Conclusion.....</b>	<b>39</b>
<b>CHAPITRE 3 : LIENS SOCIAUX ET FAMILIAUX EN YUGOSLAVIE.....</b>	<b>43</b>
3.1. Les familles ex-yougoslaves.....	43
3.1.1. Âge des répondants à leur arrivée au Québec .....	44
3.1.2. Nombre d'enfants et âge.....	44
3.1.3. L'éducation et le travail .....	45
<b>Conclusion.....</b>	<b>47</b>
<b>CHAPITRE 4 : RÉÉTABLISSEMENT DES RÉFUGIÉS EX-YUGOSLAVES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC .....</b>	<b>48</b>
4.1. Procédures et trajectoire migratoire .....	48
4.2. L'accueil à Saguenay et à Joliette vu par les intervenants.....	51
4.3. L'expérience de l'accueil par les réfugiés.....	53
4.4. L'apprentissage du français.....	56
4.5. Le changement de statut, de réfugié à immigrant.....	60
4.6. L'attachement à la région .....	61

Conclusion .....	62
<b>CHAPITRE 5 : L'INSERTION PROFESSIONNELLE.....</b>	<b>65</b>
5.1. Les différents programmes gouvernementaux de soutien à l'insertion à l'emploi en région .....	65
5.2. Le début d'un autre parcours difficile : la reconnaissance des diplômés et des acquis.....	67
5.3. La langue comme obstacle à la mobilité professionnelle.....	70
5.4. La précarisation du marché du travail .....	72
5.5. Le poids de la famille .....	74
5.6. L'intégration sociale : la création des réseaux.....	77
5.7. Un bilan.....	80
Conclusion .....	81
<b>CHAPITRE 6 : LIENS FAMILIAUX ET SOCIAUX DANS LE PAYS D'ÉTABLISSEMENT .....</b>	<b>84</b>
6.1. L'importance de la famille dans le parcours migratoire et d'installation : les enfants d'abord.....	85
6.2. Les changements dans la sphère domestique .....	87
6.3. La transmission intergénérationnelle .....	91
6.3.1. La langue .....	92
6.3.2. Les valeurs .....	94
6.4. Dispersion des familles.....	96
6.5. Pratiques culturelles et relations sociales .....	99
6.5.1. Les fêtes .....	100
6.5.2. La cuisine.....	101
6.5.3. Les amis et les relations avec les voisins .....	102
6.6. La mémoire familiale et sociale de l'exil.....	103
6.7. Les changements identitaires.....	105
Conclusion .....	106
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>109</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>118</b>

## Liste des tableaux

TABLEAU 1 – Âge des répondants à l'arrivée dans les régions par sexe .....	44
TABLEAU 2 – Âge des enfants selon la région et le sexe.....	44
TABLEAU 3 – Nombre d'enfants par couple selon la région.....	45

## Liste des figures

FIGURE 1 – Régions du Québec.....	15
FIGURE 2 – Ville de Saguenay : Chicoutimi-Jonquière.....	16
FIGURE 3 – Région de Lanaudière .....	19



## Introduction

Cette recherche traite des « réfugiés publics », c'est-à-dire les réfugiés sélectionnés à l'étranger au sens de la Convention outre-frontières, et parrainés par le gouvernement dans le cadre de la politique humanitaire du Canada et du Québec.

C'est surtout à partir des événements survenus dans les Balkans et spécifiquement la guerre en Yougoslavie<sup>1</sup> pendant la décennie 1990 (crises politiques, nettoyage ethnique, transition à l'économie capitaliste) que plusieurs pays, dont le Canada, ont reçu un nombre plus important de réfugiés et d'immigrants originaires de ces pays - par la voie, entre autres, des programmes spéciaux du Haut Commissariat pour les réfugiés<sup>2</sup>. Les crises yougoslaves ont conduit à l'adoption d'une expression qui a eu un impact considérable sur la mobilisation internationale : celle de « nettoyage ethnique ». Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), à La Haye, créé en 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU, s'est donné pour mission de juger les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, et les violations graves commises contre la population pendant le conflit qui fit rage en Croatie puis en Bosnie-Herzégovine entre 1991 et 1995, conflits immédiatement suivis de la guerre au Kosovo.

La recherche vise à comprendre la transformation du lien social durant les parcours migratoire de réfugiés ex-yougoslaves sélectionnés à l'extérieur du pays et parrainés par le gouvernement, et durant leur parcours d'établissement dans deux régions du Québec : le Saguenay - Lac-Saint-Jean (plus particulièrement les villes de Jonquière et de Chicoutimi) et la région de Lanaudière (la ville de Joliette). Nous établirons principalement une comparaison entre ces deux régions, la première périphérique et l'autre centrale; toutefois nous présenterons également des récits obtenus auprès de personnes installées à Montréal. Ces transformations des liens sont en étroite relation avec les changements mondiaux - la fin de la guerre froide, la globalisation, la crise de l'État-providence, les mouvements de populations - et plus particulièrement ceux dus à la migration forcée et au nettoyage ethnique des populations habitant en Bosnie-Herzégovine. Des milliers de personnes ont été obligées de se déplacer, d'abord à l'intérieur de la Yougoslavie puis dans d'autres pays européens. Les populations yougoslaves ont subi, après le déclenchement de la guerre au début des années 1990, les conséquences directes de certains changements concernant la reconnaissance du statut de réfugié. Toutes ces mutations sociétales ont eu différentes conséquences sur les

---

<sup>1</sup> L'appellation de « guerre de Yougoslavie » *stricto sensu* recouvre les événements qui ont ensanglanté la Croatie puis la Bosnie de 1991 à 1995 (Accords de Dayton). Elle ne se réfère pas à la guerre du Kosovo et aux bombardements de la Serbie, qui se situent cependant bien sûr dans son prolongement et dans sa logique.

<sup>2</sup> Le Canada est signataire de la Convention relative au statut de réfugié connue comme la Convention de Genève de 1951, ainsi que du Protocole de 1967.

politiques étatiques, les politiques sociales et les programmes d'immigration entre autres, et surtout sur les individus directement affectés par la perte de repères, la frustration, l'exclusion, la fragilisation du lien collectif et de la façon de « vivre ensemble ».

Après que la Yougoslavie eut cessé d'exister comme entité politique, soit après les guerres de 1992-1995, appeler quelqu'un un « ex-Yougoslave » est une référence opérationnelle par laquelle on se réfère à une mixité d'identités avec des appartenances ethno-culturelles diverses : Croates bosniaques, Serbes bosniaques, et Bosniaques musulmans en provenance d'un contexte géographique, social et politique commun aux récits d'immigrés. Dans notre cas, nous nous limiterons aux peuples qui habitaient en Yougoslavie, et qui vivaient plus précisément en Bosnie-Herzégovine. Toutes ces personnes ont vécu la guerre, la migration forcée et l'exil, une coupure qui a imposé un changement de rythme dans leur vie et qui a altéré leurs rapports au passé et à l'avenir.

Les trois solutions envisagées par la Communauté internationale pour traiter le « problème » des réfugiés sont : l'intégration dans le pays d'accueil, la réinstallation dans un pays tiers et le rapatriement au pays d'origine. La politique humanitaire du Canada préfère pouvoir sélectionner les réfugiés à l'extérieur du pays plutôt que tenter de les établir au Canada en nombre élevé (CIC, 2002). Le rétablissement des réfugiés au Canada et particulièrement au Québec, maître dans sa sélection des réfugiés hors frontières, est orienté vers les régions moyennes et périphériques, en accord avec la politique de régionalisation de l'immigration (MRCI<sup>3</sup> 1991; Dumont 1991; Bonneau et Tremblay 1993; Simard 1996). Les politiques humanitaires internationales et nationales essayent de répondre aux besoins des populations qui ont vécu la rupture des liens sociaux et politiques de façon à rétablir les liens perdus. En ce sens, le rétablissement permanent des familles réfugiées au Canada est une réponse aux programmes de politiques transnationales mis en œuvre par les organismes multilatéraux et internationaux à travers un circuit humanitaire qui se continue dans l'espace national. Le Canada, et conséquemment le Québec, incorpore dans ses lois différentes politiques et programmes offerts à ces populations. Les programmes d'accueil, d'accompagnement et d'intégration des réfugiés en région se situent dans cet objectif. La diversité d'organismes communautaires et d'acteurs, ainsi que celle des expériences individuelles et familiales des réfugiés, suppose des formes de relations, des liens et des significations particulières (Saillant, 2007, 2005). C'est par le biais d'une approche anthropologique, influencée par les courants de l'anthropologie des modernités, du politique et de l'humanitaire, que nous avons abordé cette recherche.

Ce rapport débute par un exposé de la problématique et de la méthodologie (chapitre 1) et la revue des notions conceptuelles et méthodologiques (chapitre 2) qui ont servi

---

<sup>3</sup> Actuellement nommé ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

de cadre pour l'analyse des données. L'anthropologie moderne nous permet d'interroger le sens à donner aujourd'hui aux différents objets de nos réflexions et à leurs transformations : l'État, la société, la culture, l'immigration et les identités, entre autres. La notion du lien social engage la redéfinition des valeurs structurant les comportements individuels et collectifs, c'est-à-dire le « vivre ensemble ». Cette notion fait l'objet aujourd'hui d'un intérêt renouvelé alimenté par la mutation des paradigmes : il s'opère un démantèlement des repères idéologiques, politiques, sociaux et identitaires qui oblige à poser la question de la nature et des fondements d'une communauté politique.

Nous nous attardons dans le chapitre 3 sur les résultats de nos données recueillies à partir d'entrevues semi-dirigées. Il s'agira d'esquisser le profil sociodémographique des personnes établies à Ville de Saguenay (Jonquière et Chicoutimi), à Joliette et à Montréal, eu égard à leur âge, nombre d'enfants, religion, langues et profession dans leur pays d'origine. Nous explorons à partir de nos entrevues le tissage des différents liens familiaux et sociaux créés par les différents membres pendant leur socialisation dans leur pays d'origine, la Yougoslavie. Il est question également dans ce chapitre de l'importance du mariage et de la vie sociale.

Notre intérêt au chapitre 4 est centré sur les démarches et la trajectoire établie pour les réfugiés, le statut acquis et les différents programmes offerts par les organismes communautaires dans chacune des régions. Comme nous l'avons suggéré précédemment, ces populations arrivent pour la plupart dans ces régions sans aucun réseau familial ni amis, et les représentants des organismes qui les accueillent et les accompagnent durant le premier temps d'installation sont les références pour obtenir l'information et les moyens d'accéder aux services auxquels ils ont droit. Ainsi, les représentants des organismes et la population ex-yougoslave nous fourniront un aperçu de la perception qu'ils ont de la politique de régionalisation à partir de l'utilisation des programmes comme l'accueil, l'accompagnement, l'apprentissage du français, la recherche d'emploi, etc.

Le chapitre 5 concerne l'insertion professionnelle des répondants, et notamment les obstacles, les soucis, les discriminations auxquels ils sont confrontés dans la nouvelle société, ainsi que leurs attentes. Le chapitre 6 amorcera notre réflexion sur l'importance de la famille tant dans le parcours migratoire que dans le parcours d'établissement. Il aborde les changements concernant la sphère domestique, la transmission intergénérationnelle, la dispersion de la parenté, les liens transnationaux ainsi que la transmission de la mémoire familiale de l'exil. Ces chapitres vont permettre de rendre compte des liens tissés et reconstruits dans la nouvelle société d'établissement.

# Chapitre I : Contexte, problématique et méthodologie

## I.1 Mise en contexte

Des mutations politiques, sociales et culturelles importantes ont caractérisé les trois dernières décennies : l'affaiblissement de l'État-nation, l'augmentation des flux de capitaux et de personnes, le pluralisme des sociétés, la multiplicité des liens d'allégeance et de citoyenneté, des conflits religieux ou interethniques, tous ces éléments parmi d'autres obligent à considérer si nous sommes dans un changement du paradigme de la façon de « vivre ensemble », vers un nouveau contrat social (Abélès, 1990; Lamoureux, 2005; Wieviorka, 1996). Populations déplacées, peuples sans État, exilés, réfugiés, sans papiers, mais aussi chômeurs de longue durée sont des figures emblématiques de notre époque. Des réseaux économiques, politiques, sécuritaires et humanitaires complexes et transnationaux sont mis en place pour répondre aux nouveaux défis. La notion de lien social fait l'objet d'un intérêt renouvelé, alimenté par la mutation de paradigme en matière de politique économique et sociale, cette dernière, inspirée par le néolibéralisme et la mondialisation, a provoqué de graves tensions sociales et politiques. Cette évolution amène aussi à repenser la question du lieu du politique, longtemps associé à la prééminence du référent État-nation. Les transformations du lien social dans les sociétés occidentales actuelles sont à mettre en relation avec l'accentuation de l'individualisme et de la logique des droits individuels, ainsi qu'avec l'évolution des représentations du soi, de l'Autre et de l'inscription des êtres humains dans le temps et la durée ainsi que dans le genre et dans les hiérarchies sociales (Pedrazzini *et al.*, 1997; Abélès, 2006). L'anthropologie se sent aujourd'hui interpellée par ces réflexions théoriques et méthodologiques pour rendre compte des nouvelles réalités. Voilà des thèmes qui suscitent également l'intérêt et la réflexion dans les disciplines connexes, notamment l'histoire, la sociologie et la science politique.

C'est par le biais d'une approche anthropologique, influencée par les courants de l'anthropologie des modernités, du politique et de l'humanitaire, que nous avons abordé cette recherche. Nous proposons d'examiner la transformation du lien social dans les parcours migratoires et dans le rétablissement de réfugiés ex-yougoslaves dans les régions du Saguenay (villes de Chicoutimi et Jonquière) et de Lanaudière (Joliette). Pour ce faire, nous considérons, à partir des récits de nos participants, leurs vécus dans leur pays d'origine en ce qui a trait aux relations familiales, sociales et politiques; la trajectoire de la migration forcée et les différentes ruptures de liens, ainsi que l'accueil et l'établissement à partir des services offerts dans le pays d'accueil pour renouer de nouveaux liens.

Réfléchir à la politique de l'immigration revient au fond à interroger l'État. Le principe de souveraineté est à la base des admissions en matière d'immigration; ses catégories organisent l'inclusion et l'exclusion nationale. L'établissement des réfugiés dans les régions



moyennes et périphériques au Canada et au Québec répond à la mise en œuvre de la politique de régionalisation de l'immigration du Québec. Cette politique au Canada et au Québec s'inscrit depuis quelques années dans une perspective de reconfiguration des paramètres traditionnels du rôle de l'État-nation. En optant pour une plus grande décentralisation, cette politique facilite la participation de nouveaux acteurs tels que les provinces, les régions et les villes, et soulève d'importants enjeux de société (Manègre, 1988; 1993; Bonneau et Tremblay, 1993; Conseil des relations interculturelles, 2000). Les régions sont alors appelées à devenir plus actives et décisionnelles dans la planification du développement territorial, et certaines régions ont identifiées l'immigration comme un des axes de leur plan de développement, situation qui modifiera profondément l'image sociale et culturelle des régions.

Une des voies empruntées par l'anthropologie critique de l'humanitaire, nous signale F. Saillant (2007, 2006, 2005), est celle de l'observation de la vie sociale des droits. Les milieux humanitaires ont fait des droits humains le cœur de leur idéologie commune, et ce qui intéresse l'anthropologue est moins le caractère normatif des droits que la manière dont ceux-ci sont négociés, reçus, imposés, attendus. L'humanitaire, en ce sens, est un lieu extensif de l'observation de la vie sociale des droits, à tous les points de ses circuits, et nous questionne sur le rapport au politique, le rapport au culturel et surtout à l'éthique. En ce qui touche à l'événement humanitaire, les images de catastrophes, la souffrance, la mort et les élans de générosité sont devenus l'ordinaire des récits médiatiques; pour l'anthropologue il s'exprime en termes de réflexivité, de subjectivité, de socialité, de médiation et de circulation. La migration forcée et la violence extrême sont toujours une « zone de turbulence », un événement de rupture qui implique séparation, absence, exil, ainsi que la réorganisation et la réorientation du sens (Soarès, 2006). L'événement sert de repère dans la reconstitution que les réfugiés font de leur passé, car c'est lui et ses conséquences qui ont profondément marqué et modifié le cours de leur vie. L'événement représente donc une modification sensible des rapports de force et de la configuration des possibles.

Les réfugiés sont des personnes déterritorialisées, produits d'un système social en totale anomie et pour lesquelles les organisations transnationales et nationales définissent un statut et des critères d'inclusion ou d'exclusion. Les réfugiées ont besoin de protection parce que leurs droits ont été bafoués; victimes de la guerre, elles ont perdu toutes sortes de liens : sociaux, politiques et familiaux. Les réfugiés qui arrivent au Canada et au Québec sortent du cadre de la guerre et de la violence dans leur pays d'origine, et désirent refaire leur vie dans le pays d'établissement. Ces familles sont réinstallées au Canada dans les différentes provinces. Pour le Québec, l'immigration humanitaire compte pour près d'un cinquième des admissions et renvoie à la valeur que la société accorde à la solidarité internationale et à l'accueil de personnes qui fuient les guerres et les menaces de persécution. Le Québec contrôle la sélection des immigrants indépendants et des réfugiés hors

frontières et c'est lui qui gère les programmes d'accueil (Gouvernement du Québec, 1991). Le nombre d'admissions, d'environ 1 800 par année, respecte l'engagement du Québec à assumer sa juste part de l'immigration humanitaire au Canada (MICC, 2007). Le gouvernement du Québec maintient et renforce le rôle du Québec et des régions comme terres d'accueil pour les victimes de conflits armés, de répression politique et de violation des droits de la personne (Conseil des relations interculturelles, 1997).

Tant au Québec que dans les autres provinces, le partenariat avec des organismes communautaires, ethniques et bénévoles figure comme une mesure privilégiée pour faciliter l'entrée des nouveaux arrivants dans la société locale. Différents programmes et activités sont associés à cette politique : l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des réfugiés, l'apprentissage de la langue et le soutien à l'insertion professionnelle. Ces programmes sont offerts par des organismes communautaires avec l'appui financier du ministère d'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), qui reçoit à son tour une subvention du gouvernement fédéral. La contribution des réfugiés à la société d'accueil, à son développement social, économique et culturel est invoquée pour déployer l'aide humanitaire et le soutien à ces populations. La réinstallation des réfugiés répond donc à une série de procédures, de pratiques et de sens qui engagent tout un réseau ou circuit humanitaire international, ainsi qu'un réseau d'organismes nationaux et locaux, humanitaires et communautaires (Saillant, 2007). Ces réseaux sont activés dans le but d'offrir à ces populations délocalisées, réfugiées, victimes de la migration forcée, la relocalisation dans le nouveau pays et la possibilité de reconstruire les liens sociaux et politiques perdus. En ce sens, le Canada agit en cohérence avec ses politiques internationales (Convention de Genève et interventions humanitaires hors des frontières), et ses politiques nationales, par l'accueil des réfugiés et leur intégration dans son territoire.

L'importance de cette recherche réside dans le fait qu'elle analyse le parcours migratoire et le processus d'établissement en régions d'une population spécifique, soit les réfugiés humanitaires sélectionnés hors frontières par opposition à ceux qui demandent le statut sur place. Ces personnes sont définies comme provenant des « pays source » (PPS)<sup>4</sup>. Les particularités de cette catégorie d'immigration humanitaire, aussi nommée « réfugiés publics », sont qu'ils sont sélectionnés dans leur pays d'origine ou de transit par les représentants gouvernementaux là où existe un conflit ou alors dans des camps de réfugiés. Ils ne connaissent pas la ville où ils vont être réinstallés, ceci étant une décision du gouvernement fédéral ou provincial (du Québec dans notre cas); d'où l'absence dans la plupart des cas d'un

---

<sup>4</sup> La catégorie PPS s'applique aux personnes se trouvant dans le pays dont elles ont la nationalité ou dans le pays de leur résidence habituelle, pour lesquelles une guerre civile ou un conflit armé pose une menace grave et personnelle. Est admissible à la catégorie PPS toute personne qui, bien qu'elle n'ait pas quitté le pays où elle résidait, craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, sa religion, sa nationalité, ses opinions politiques ou son appartenance à un groupe social particulier (Gouvernement canadien, 1998).

réseau familial ou/et d'un réseau d'amis dans la région d'établissement. Ils sont pris en charge par le gouvernement, qui leur offre des fonds pour réaliser les examens médicaux et acheter le billet d'avion, considérant la situation de précarité où ils se trouvent. Toutes ces circonstances d'émigration vont avoir un impact sur leur insertion au contexte d'établissement et la reconstruction des différents liens. À l'arrivée au Canada, et spécifiquement à la province du Québec, ils sont accueillis par les organismes communautaires des villes où ils sont assignés, lesquels réalisent avec ces populations un travail de proximité en offrant des programmes d'accueil et d'accompagnement. À partir de ces pratiques ils tentent de retisser, chez ces populations, les différents liens brisés. Nous décrivons l'enchaînement du circuit de l'humanitaire canadien à la structure québécoise à travers la description des pratiques d'organismes communautaires mandatés pour l'accueil et l'expérience que font les réfugiés de celles-ci. Nous nous demandons si l'objectif de la politique humanitaire du Canada et du Québec consistant à rétablir les liens sociaux et politiques est effectivement atteint par le biais des programmes offerts à ces populations vulnérables dans les régions du Québec. Comment la mise en œuvre de l'acquisition des droits et de nécessité (les besoins) de l'humanitaire au Québec se réalise-t-elle dans un cadre de changement du lien social? Le désengagement de l'État et la réduction des politiques sociales, ainsi qu'une vision utilitariste de l'immigration en vient à prendre le pas sur la solidarité que les sociétés plus riches doivent démontrer à l'égard des personnes en détresse.

La politique de régionalisation s'adresse principalement aux entrepreneurs et aux immigrants indépendants<sup>5</sup> qui sont à Montréal ou à l'extérieur du pays; toutefois, c'est surtout auprès des réfugiés parrainés par le gouvernement québécois qu'elle est mise en œuvre, et c'est le cas pour les familles ex-yougoslaves rencontrées à Jonquière, Chicoutimi et Joliette. Selon le gouvernement fédéral, les réfugiés sont plus facilement influençables dans leur choix de destination (surtout, ajoutons-nous, dans l'état de vulnérabilité où ils se trouvent). Le mode d'établissement de ceux-ci est, de toutes les catégories d'immigrants, le plus dispersé géographiquement, essentiellement en raison de cette politique et en fonction de la disponibilité des services d'établissement fournis par des organisations bénévoles (CIC, 2001). C'est précisément par rapport à cette catégorie – des réfugiés de guerre ou de conflits ethniques - que se pose dans toute son acuité la question de l'adaptation institutionnelle des services sociaux.

## **1.2 Objectifs**

Nous poursuivons dans cette étude un quadruple objectif :

---

<sup>5</sup> Parmi les immigrants admis de 2001 à 2005, 29 325 résidaient en dehors de la région métropolitaine cinq ans plus tard, soit en janvier 2007. Il s'agit d'une augmentation de 70 % en nombre absolu (MICC, 2007 :35).

- a) Appréhender les différents liens sociaux et politiques construits par les réfugiés ex-yougoslaves dans leur pays d'origine avant la migration forcée;
- b) Comprendre à travers les récits des réfugiés ex-yougoslaves les conséquences de la guerre et de la migration forcée ayant causé la déchirure des différents liens;
- c) Examiner la trajectoire migratoire de réfugiés ainsi que les programmes qui leur sont offerts dans la société d'accueil;
- d) Effectuer une comparaison entre les réfugiés établis dans les deux régions afin de déterminer les différences et les similitudes quant à l'insertion professionnelle et à la construction de nouveaux liens familiaux et sociaux.

### **1.3. Méthodologie**

#### **1.3.1. Collecte des données**

L'essentiel de cette étude repose sur l'analyse de données recueillies lors d'une recherche de terrain qui s'est étendue sur une période de trois ans, soit entre 2002 et 2005, période au cours de laquelle nous nous sommes déplacées à plusieurs reprises dans les deux régions et à Montréal pour rencontrer les personnes ciblées. Cette recherche nous a permis de découvrir, à distance et rétrospectivement, un pays, la Yougoslavie, qui n'existe plus dans les frontières géographiques et politiques que les réfugiés avaient connues. Dans leurs mémoires et dans leurs récits, ils évoquaient sans cesse ce pays de leurs souvenirs.

La collecte de nos données comportait deux volets : premièrement une enquête doublée d'observation participative auprès de la *population ex-yougoslave* qui est le centre de notre recherche, pendant laquelle nous avons réalisé un total de trente-deux entrevues semi-dirigées : dix-huit entrevues à Ville de Saguenay, notamment à Chicoutimi et à Jonquière, neuf à Joliette et cinq à Montréal. Deuxièmement, la recherche comportait des entrevues auprès d'intervenants et de fonctionnaires qui travaillaient avec cette population soit pour l'accueil, la francisation ou la recherche d'emploi, avec au total sept entrevues : quatre à Ville de Saguenay et trois à Joliette. Pour les deux volets, nous avons ainsi réalisé un total de 39 entrevues.

*Enquête auprès de la population ex-yougoslave* : Les réfugiés yougoslaves avaient d'abord été rencontrés dans le cadre du travail que nous avons effectué comme conseillère auprès des personnes qui suivaient des cours de français au Centre linguistique du Collège de Jonquière entre les années 2000 et 2002. Ce rapprochement, grâce aux différentes activités que nous réalisions au Centre linguistique, nous a permis de côtoyer fréquemment les réfugiés ex-yougoslaves établis à Jonquière et à Chicoutimi, et ainsi lors du travail de

terrain d'avoir une disposition amicale lors de nos rencontres. Le total des familles ex-yougoslaves dans la région est de douze.

Lorsque les premières familles serbes, croates et bosniaques musulmanes arrivèrent au Saguenay en avril 1996, la région possédait peu de services adaptés pour répondre aux besoins des familles réfugiées. Elles se sont installées à Chicoutimi, car c'est l'organisme *Maison des familles* de cette ville qui les a accueillies et les cours de francisation étaient donnés par la Commission scolaire de Laure-Conan par le biais du Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI). Les autres familles qui sont arrivées plus tard ont été installées à Jonquière.

Nous avons décidé initialement de comparer les expériences de cette population, qui venait de s'installer à Ville de Saguenay du fait de la relance de la politique de régionalisation, avec celles de familles ex-yougoslaves à Montréal, c'est-à-dire établir une comparaison entre l'espace régional et la métropole. Nous avons entamé des démarches pour trouver les personnes à Montréal. Nous avons réalisé cinq entrevues correspondent à trois familles qui sont arrivées l'une en 1990, une autre en 1992 et la plus ancienne en 1975. Les conditions économiques des familles leur avaient permis de faire une demande comme immigrants indépendants. Nous avons observé et participé à quelques activités du groupe serbe qui se réunissait dans le sous-sol d'une l'église orthodoxe à Montréal chaque dimanche et lors de certaines activités liées aux festivités telles que Pâques et Noël. Nous avons eu la même opportunité à l'église croate d'observer les activités organisées par l'association croate les fins de semaine afin de transmettre leur culture (danse, chant, apprentissage de la langue d'origine pour les enfants).

Au fur et à mesure que nous avançons dans la collecte de données et d'observations, nous sentions que les parcours des familles en région et à Montréal étaient vraiment différents tant en ce qui concerne le statut que le parcours migratoire : les unes étaient des réfugiés sélectionnés et les autres indépendants, les unes ayant souffert de plein fouet la guerre et les autres seulement le début. Si vraiment nous voulions étudier les *transformations de liens sociaux et familiaux* des réfugiés, et la portée de la *politique de régionalisation*, il était préférable de choisir une autre région où nous pourrions mieux faire la comparaison selon certaines variables telles que la région d'accueil, la catégorie d'immigration et la période d'arrivée.

La participation à des colloques sur les immigrants en région nous a permis de connaître la directrice de l'organisme qui travaille à Joliette sur la recherche d'emploi par les immigrants et les réfugiés. En échangeant des idées sur la recherche, elle nous a informés qu'à Joliette plusieurs familles ex-yougoslaves étaient arrivées et que l'intervenante qui travaillait pour l'organisme chargé de l'accueil et l'accompagnement, le Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL), était elle-même

ex-yougoslave. Ainsi nous avons décidé de contacter la responsable de l'accueil, qui nous a invités à lui rendre visite pour parler de notre recherche et voir de quelle façon elle pouvait nous aider. Il eut une empathie immédiate et dès le début nous avons pu compter sur sa collaboration ainsi que sur l'appui du directeur de l'organisme de l'époque.

C'est ainsi que nous avons rencontré, comme nous l'avons dit, neuf réfugiés à Joliette dans la région de Lanaudière. Il s'agit de familles avec de jeunes enfants, quelques-unes mixtes, mais avec une prédominance de familles bosniaques musulmanes. Nous avons interviewé aussi une famille kosovare. La plupart des entrevues ont été réalisées chez les répondants, où nous avons interagi autour d'un bon repas, d'un café ou d'un jus de fruits avec d'autres membres de la famille dont le (la) conjoint(e) ou les enfants. Certains participants ont préféré que l'entrevue soit faite à l'extérieur de leur maison. Nous avons donc opté pour un espace au local du CRÉDIL. Nous avons participé à certaines activités organisées par cet organisme et où étaient invités tous les réfugiés et immigrants qui avaient bénéficié de leurs services d'accueil et d'accompagnement. Ces activités nous ont permis de côtoyer les différents membres des familles ex-yougoslaves à plusieurs reprises et d'avoir ainsi des observations et des entretiens plus informels dans des ambiances de fête et de joie. Nous avons aussi établi des rapports de confiance, d'une part par la porte que nous ouvrait l'intervenante avec les familles et d'autre part, par notre participation aux différentes activités.

Les entrevues semi-dirigées avaient une durée qui pouvait varier de soixante-quinze et quatre-vingt-dix minutes, selon la disposition des répondants plus ou moins expressifs dans leurs récits. Étant donné les obligations et l'emploi du temps de certains répondants, les entrevues ont été réalisées après les heures de travail (ou d'études), soit le soir ou la fin de semaine; ce en quoi notre observation et participation se trouvait en quelque sorte limitée. Les récits de vie ont été complétés par nos observations et la révision bibliographique.

Sur le total de trente-deux réfugiés interrogés, nous avons interviewé dix-huit à Saguenay (dix femmes et huit hommes), neuf à Joliette (sept femmes et deux hommes), et cinq à Montréal (quatre femmes et un homme). Les trente-deux répondants sont issus de vingt familles, Saguenay (9), Joliette (8) et Montréal (3) puisque dans certains cas, surtout à Saguenay on a interviewé plus d'un membre de la même famille. Nous avons réalisé les différentes entrevues en français parce que les répondants le parlaient, suivant un des objectifs de la politique d'immigration qui offre des cours de français comme moyen d'insertion sociale et professionnelle dans la nouvelle société.

Tant à Saguenay qu'à Joliette on trouve une concertation entre les partenaires du milieu (Commission scolaire, CLSC, organismes communautaires, universités) et le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)<sup>6</sup> en vue de fournir des structures appropriées d'accueil et d'intégration régionale à la population immigrante et réfugiée. Dans les deux régions, les familles ex-yougoslaves ont été les premières à arriver suite à l'entente avec le MRCI.

Nous avons été imprégnés de la réalité yougoslave pendant des heures d'entrevues, de rencontres informelles et d'observations. On comprendra donc notre intérêt à connaître directement les villes d'où venaient nos répondants. Notre participation à un colloque à Bratislava pendant l'été 2004 a fourni l'occasion d'aller réaliser notre rêve. Nous sommes allées en Serbie dans les villes de Novi Sad et Belgrade; en Croatie à Vukovar et Zagreb; en Bosnie-Herzégovine à Sarajevo et Mostar. Ce voyage est devenu une nouvelle occasion de partage et de discussion avec nos répondants ex-yougoslaves. Les photos et nos impressions des villes, des gens, des paysages et des anecdotes ont favorisé l'établissement entre nous de nouvelles complicités.

Nous commençons toutes les entrevues en faisant l'arbre généalogique (ou structure de parenté<sup>7</sup>) de la personne interviewée, en incluant tant les membres de la famille établis au Québec que les membres de la famille d'origine demeurés en ex-Yougoslavie. L'arbre généalogique contient des informations sur les membres de cette famille et leurs relations sur au moins trois générations et permet d'obtenir une image rapide des modèles familiaux. Lorsque l'arbre généalogique est appliqué en contexte de migration, il peut nous renseigner sur les événements significatifs ayant touché la famille et permet de recueillir les renseignements relatifs à l'expérience migratoire (lieu de résidence de ses membres, décès, séparations, dispersion spatiale). Pour la personne interviewée, il représente une expérience riche de sens qui enclenche inévitablement un processus de questionnement et de réflexion sur le passé, le présent et l'avenir. Nous avons déjà utilisé cet instrument lors d'une recherche antérieure sur les déplacés à l'intérieur de la Colombie, et avons alors trouvé qu'il nous aidait à savoir combien d'individus faisaient partie de la famille d'origine et actuelle, ainsi que leur dispersion après certains événements comme le déplacement forcé, la mortalité et les différents déplacements réalisés (Henaoui, Osorio *et al.*, 1998). Selon la travailleuse sociale M. Brault (2000 : 206), construire un arbre généalogique avec le réfugié dans l'intervention en contexte de migration « est une façon non menaçante et constructive de lui faire raconter son histoire et lui donne la possibilité de se la réapproprier et de s'en distancer ». C'est un

---

<sup>6</sup> Actuellement ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

<sup>7</sup> Les ethnologues utilisent depuis longtemps des diagrammes de parenté pour saisir rapidement les liens qui unissent les membres d'une famille et étudier le mode de fonctionnement de certaines sociétés. Actuellement, c'est un outil utilisé aussi en soins infirmiers et en soins à la famille, dans le but d'évaluer les familles et de planifier les interventions (Wright et Leahy, 1994; Friedman, 1992).

peu l'équivalent visuel ou schématique de l'histoire culturelle (McGill, 1992) ou du récit autobiographique (Cohen-Emerique, 1991). Au terme du dessin de l'arbre généalogique, nous avons une meilleure compréhension du contexte social et culturel, et plus particulièrement de la composition et du fonctionnement familial comme nous le verrons dans le chapitre 5 sur les liens familiaux en Yougoslavie.

### 1.3.2. Analyse des données : les récits et les événements

Étant donné la nature des données et de la recherche, l'approche qualitative a été privilégiée pour l'interprétation des résultats. Pour des questions de confidentialité et afin d'éviter l'identification de l'appartenance ethnique et religieuse, nous avons utilisé des prénoms occidentaux. De plus, lorsque nous présentons certains extraits des récits concernant la religion, nous omettons même les pseudonymes.

Après plusieurs années, nos répondants sont parvenus à être acceptés par le Canada et par le Québec et ont été rétablis dans les régions objet de notre étude. Les **récits de migration** sont des histoires de migration forcée, où il est question de départ obligé de la ville d'origine, de plusieurs séjours temporaires dans d'autres villes ou pays et/ou dans des camps de réfugiés et de la réinstallation au Québec. Des parcours remplis de crainte et d'incertitude sur l'avenir. Ce parcours se révèle un élément constitutif de la **mémoire sociale**, une sorte de pratique sociale par laquelle se créent et se transmettent les identités des générations futures (Ricoeur, 1985). Deirdre Meintel (1998), dans son article sur les récits d'exil et de mémoire sociale de réfugiés, explique comment la mémoire sociale concerne la mémoire individuelle fondée sur des repères communs à la collectivité, et est donc variable d'un individu à l'autre et toujours transformée à travers le processus d'une collectivité. Les récits d'exil ne sont pas uniquement un reportage sur le passé, mais une histoire élaborée en vue de résultats à venir. Ils peuvent fournir des preuves discursives des liens existant entre la biographie individuelle, la saga familiale, l'histoire et la mémoire de collectivités plus larges.

D'après Cohen-Emerique, le récit est :

[une façon d'] entrer dans les mécanismes d'interprétation entre l'individu et le milieu dans lequel il vit. [...] À travers [le récit de son histoire personnelle] et l'atmosphère affective qui l'enveloppe, émerge s'intègre un sens, une signification autant pour le narrateur que pour celui qui l'écoute. Ce n'est pas nécessairement le même sens qui n'est jamais définitif, pouvant évoluer suivant les contextes, mais qui sera le garant d'un sentiment d'unité, de continuité et de valeur de la personne. Il s'agit là des trois piliers de l'identité personnelle (1991 : 132).

La différence essentielle entre le modèle narratif et tout autre modèle de connexion réside dans le statut de **l'événement** (Olazabal et Lévy, 2006). Un fait est considéré



comme événementiel, au sens fort, en ce sens qu'il constitue, a posteriori, « un basculement social, dans les pratiques non moins que dans les représentations » (Bensa et Fassin, 2002). L'événement se caractérise par sa nouveauté, son imprévisibilité, son inexplicabilité. Bastide cité par Lévy (2006), fait une différence entre les événements d'ordre personnel et ceux plus collectifs, qui font appel non seulement à une dimension intellectuelle, mais aussi émotive. Pour lui, l'événement est

[...] une coupure dans la continuité du temps. Il est ce qui prend une importance, soit pour nous (mariage, naissance d'un enfant), soit pour un groupe social (guerre, massacre), bref dans la continuité temporelle, ce qui nous semble suffisamment « important » pour être découpé, mis en relief et pouvoir être désormais, sinon commémoré, du moins mémorisé (1970 : 12).

Dans la philosophie contemporaine, le statut de l'événement a été souligné aussi par Ricœur qui réfère à la mise en intrigue et au récit qui structure l'événement. Pour notre recherche, l'événement (qu'il touche à la guerre, à la violence extrême et à la migration forcée), c'est, à travers les récits individuels, de la mémoire sociale qui demeure, singulièrement constituée, y compris de silences explicites pour ceux qui la partagent et que l'événement porte avec lui. L'événement sert de repère dans la reconstitution que les réfugiés font de leur passé, car c'est lui et ses conséquences qui ont profondément marqué et modifié le cours de leur vie. Entre l'avant et l'après, de nouveaux principes d'intelligibilité sont mobilisés. Ils négocient en effet avec des conceptions passées, présentes, mais aussi avec des anticipations futures. M. Soarès (2006 : 185), lorsqu'il parle des mémoires affectives de la migration, fait référence au « trouble affectif que suscite la migration et qui est lié au fait qu'en tant qu'événement, elle arrache les migrants à la familiarité d'un contexte environnemental et à la continuité d'un cadre temporel ». Et même, continue-t-il, si la mise en scène du récit prête à l'ethnologue des contextes d'interprétations, les cadres qui entourent l'événement participent d'un sens attribué a posteriori, qu'il s'agisse des protagonistes ou bien de l'approche ethnologique. C'est dans la question du sens et dans le partage du temps que le récit autorise l'articulation entre des situations et le lien social. Comme le souligne F. Saillant (2006) à propos de « l'événement humanitaire », il fait surprise dans l'ordre du monde et se situe au croisement de cette conceptualisation de l'événement comme phénomène de la modernité. Toutefois, entre la biopolitique de l'extrême urgence, la gestion des vulnérabilités et l'intervention humanitaire comme palliatifs régionaux, voire locaux, rien ne permet de donner des réponses simples. Dans cette perspective, selon Affergan (1999), pour les anthropologues, le travail sur le terrain, la rencontre avec chaque culture représente à son tour un événement, pour lui-même et pour cette culture. Il met en évidence que dans le travail sur le terrain, l'anthropologue ne « se contente pas de collecter des data. Il relate des événements au crible de ses propres modes de retranscription » (1997 : 247) puis de la narration.

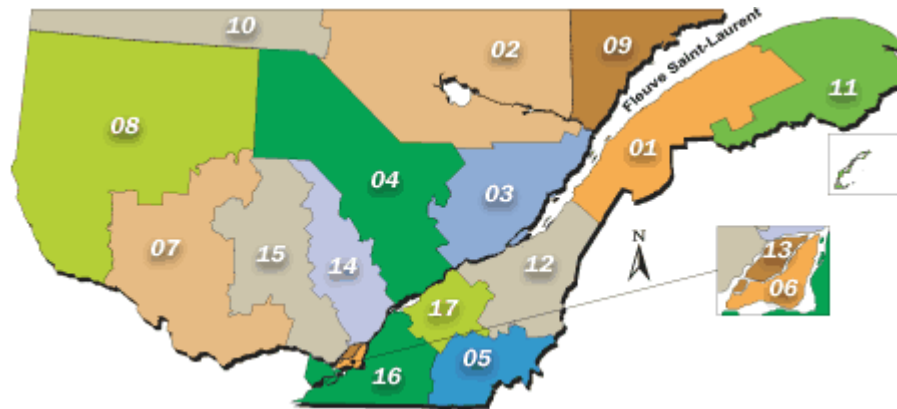
Notre démarche méthodologique utilise l'arbre généalogique comme outil de départ dans la compréhension du tissage des liens familiaux et sociaux avant la migration forcée, des trajectoires des réfugiés pendant la guerre et la déstabilisation sociale et politique et de l'« accueil humanitaire » au Canada et au Québec. Trajectoires racontées sous forme de récits d'exil rétrospectifs où le sujet a le pouvoir d'imaginer et d'innover, de penser et d'agir. Ainsi, dans cette recherche nous ne nous intéressons pas tant à la véracité du discours définie comme l'adéquation entre le discours et la réalité vécue, mais davantage au sens qui est donné aux événements vécus et aux contraintes politiques et sociales qui ont été ressenties. Dans l'écriture de « l'autre », nous avons, nous-mêmes, différents niveaux d'interprétation, comme l'individu dans l'expression de sa propre expérience. En tant que résidente à Saguenay nous avons eu à développer aussi un réseau social d'amitiés, et à participer à des activités diverses avec les familles.

Le *deuxième volet* de notre recherche comprend les entrevues réalisées avec le fonctionnaire du ministère (MRCI) responsable du bureau au Saguenay (1), de même qu'avec les représentants des organismes communautaires et des institutions travaillant auprès des réfugiés soit pour l'accueil, la francisation ou la recherche d'emploi; soit trois entrevues à Ville de Saguenay et trois à Joliette. Notre intérêt était de connaître les opinions et les perceptions de ces intervenants sur leur expérience avec les réfugiés, sur les services offerts et sur leur rôle pour donner corps aux politiques gouvernementales et mettre en action les programmes pour répondre aux demandes de cette population.

Avant d'exposer notre cadre conceptuel, nous esquisserons une description économique et de l'histoire d'immigration des deux régions, ce qui nous permettra de faire la comparaison des espaces régionaux dans lesquels les familles s'insèrent et se reconstruisent, ainsi que des stratégies qu'elles mettent en œuvre à cette fin.

## I.4. Description socio-économique des milieux de vie et de l'immigration

Figure I - Régions du Québec



Source : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Regions/>

**Région 2 Saguenay-Lac-Saint-Jean (Chicoutimi et Jonquière)**

**Région 14 Lanaudière (Joliette)**

**Montréal 06**

Le contexte d'intégration ou *milieu d'accueil* influence grandement l'insertion des populations. Il est défini par le ministère d'immigration comme

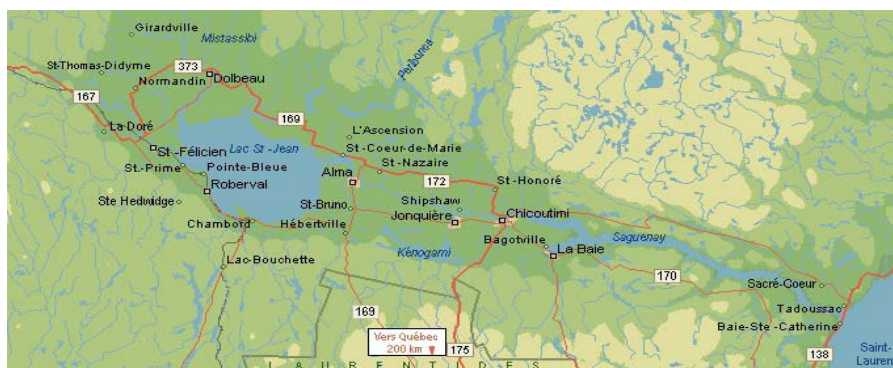
L'ensemble de la population, des organismes communautaires et ministériels, des décideurs et agents économiques régionaux, des liens que possèdent les réfugiés avec des personnes ou des institutions, de même que les qualités particulières de la ville d'accueil dans ses aspects économiques, sociaux et culturels (MICC).

Plusieurs recherches sur l'immigration (Vatz Laaroussi, 1999; Klein et Boisclair, 1993) soulignent l'importance de prendre en compte la variable « régionale » parce que, comme nous le verrons à partir de l'expérience de nos participants établis soit à Ville Saguenay (région périphérique), soit à Joliette (région centrale), leurs perspectives socio-économiques influencent le développement de réseaux, de supports, l'action des organismes et conditionnent la mise en œuvre des stratégies individuelles et familiales des immigrants et des réfugiés, ainsi que la rétention par les offres d'emploi ou de programmes, entre autres.

L'histoire de chacune de ces régions par rapport à l'immigration et leur fonctionnement économique et social actuel ont un impact important sur les trajectoires de migration des familles. En plus d'un renforcement démographique, les politiques qui favorisent l'établissement des immigrants dans les diverses régions visent à modifier profondément l'image sociale et culturelle du Québec, où des régions culturellement assez homogènes contrastent avec une métropole cosmopolite (Bonneau et Tremblay, 1993).

#### 1.4.1. La Ville de Saguenay : Jonquière et Chicoutimi.

**Figure 2 - Ville de Saguenay : Chicoutimi-Jonquière**



Source : <http://pages.videotron.com/acote/saguenay.html>

La Ville de Saguenay est située au nord-est des grands centres urbains — Montréal et Québec — et fait partie des régions périphériques (souvent appelées régions ressources) pour être loin de l'axe naturel du fleuve Saint-Laurent (Développement économique Canada, 2003). Historiquement, la région est divisée, comme son nom l'indique, en deux « sous-régions » : la Ville Saguenay<sup>8</sup> et le Lac-Saint-Jean<sup>9</sup>, distinction importante non seulement pour les gens qui l'habitent aujourd'hui, mais aussi pour ceux qui l'ont habitée tout au long de son histoire (Alonso, 1998). Notre recherche se concentre seulement sur la Ville de Saguenay et spécifiquement Jonquière<sup>10</sup> et Chicoutimi<sup>11</sup>. Depuis 2002 elle s'appelle Ville de Saguenay<sup>12</sup>, comme nous l'avons déjà mentionné.

Au dernier recensement de 2001, la région comptait 278 279 habitants, ce qui représente 3,6 % de la population du Québec. Cette population se regroupe dans 3 grandes agglomérations : la Ville de Saguenay (Jonquière, Chicoutimi et Ville de la Baie) avec 154 000 habitants, Alma avec 26 000 et Roberval - Dolbeau - Mistassini - Saint-Félicien avec près de 38 000 habitants (Bergeron, 2001). L'évolution de la structure de la population de Ville de Saguenay est marquée par deux phénomènes : un exode important de la jeunesse et un

---

<sup>8</sup> Centre administratif et financier de la ville, Chicoutimi est l'arrondissement le plus peuplé avec ses 67 800 habitants en 2005.

<sup>9</sup> Elle a été constituée le 1<sup>er</sup> janvier 1982. Le chef-lieu de la MRC est la ville d'Alma.

<sup>10</sup> Sa population s'élevait, en 2001, à 54 842 habitants. Les industries du bois, du papier et de l'aluminium constituent l'essentiel de l'activité industrielle de l'endroit.

<sup>11</sup> De Shkoutimeou, qui signifie *jusqu'ou l'eau est profonde*, dans la langue innue montagnaise.

<sup>12</sup> Saguenay a été constituée le 18 février 2002 à la suite de la fusion des villes de Chicoutimi, Jonquière, La Baie, des municipalités de Laterrière, Lac-Kénogami, Shipshaw et d'une partie de la municipalité du canton de Tremblay.

vieillesse accélérée de la population, le premier exerçant une influence directe sur le second.

La région Ville de Saguenay, longtemps isolée à cause de la rareté des voies de communication, a vu son développement s'articuler autour de trois types d'activités : le commerce de fourrures jusqu'en 1864, l'exploitation forestière et les industries utilisant les ressources hydrauliques (aluminerie et papeterie). On retrouve également un important secteur tertiaire (services, communication, recherche, enseignement<sup>13</sup>). Deux ports en eau profonde et un aéroport permettent les communications à l'échelle mondiale.

Des années 1920 aux années 1970, les grandes entreprises attirées par le potentiel hydro-électrique de la région (Alcan, Price) ont largement contribué à une certaine présence d'immigrants sur le territoire régional. Alcan, multinationale de l'aluminium, devient ainsi un puissant symbole du développement régional. Après 1970, la stagnation relative du secteur primaire et industriel, et l'intervention massive du gouvernement québécois par le développement accéléré des services publics dans les secteurs de la santé et de l'éducation, marque la tertiarisation de l'économie régionale, changement particulièrement significatif dans la Ville de Saguenay. Cependant, la crise économique du début des années 1980 est venue bouleverser la structure industrielle et le désengagement progressif de l'État laisse de profondes cicatrices au sein de l'économie de la région. Les grandes industries y font des milliers de licenciements, tandis que les appareils publics et parapublics se ferment au recrutement de nouveau personnel (Développement économique Canada, 2003). Depuis longtemps, la région continue d'afficher un taux de chômage supérieur à la moyenne provinciale, soit 11 %.

Au niveau socioculturel, la région de Saguenay se caractérise par son unité historique francophone et politique, par ses solidarités familiales traditionnelles, par ses mouvements communautaires solides et ancrés localement de longue date, mais aussi depuis trois décennies, par une tendance lourde au dépeuplement et par ses difficultés économiques. La combinaison de ces caractéristiques, l'homogénéité culturelle et la vulnérabilité économique, comme l'explique M. Vatz Laaroussi *et al.* (1999) dans sa recherche sur les intervenants, a favorisé le développement d'un climat défensif à l'égard de ce qui est étranger et d'une attitude de survalorisation du local et du régional.

#### 1.4.2. L'immigration dans la région du Saguenay

Entre 1921 et 1971, la région a connu une augmentation constante du nombre d'immigrants, pour la plupart originaires d'Europe et embauchés pour la construction et l'opération de barrages et d'usines. « Le plus fort contingent d'Européens sont les Finlandais;

---

<sup>13</sup> Une université, deux Cégeps et des centres de formation professionnelle.

les Tchécoslovaques viennent ensuite, puis les Yougoslaves, dont le nombre égale celui des Anglais, cadres d'Alcan. Les travailleurs européens représentent donc, après les Canadiens-français, le deuxième groupe en importance » (Igartua, 1983). Ils représentaient une main-d'œuvre qualifiée et bon marché. D'autres personnes sont arrivées en provenance d'autres régions du Québec (du Bas-Saint-Laurent, de Montréal, de Québec, de la Beauce, de Charlevoix), ainsi que d'autres provinces du Canada. La croissance démographique de la population d'origine britannique est liée à cette même période d'industrialisation de la région. Elle suit le rythme d'implantation de la grande industrie dont les capitaux se retrouvaient entre leurs mains au XX<sup>e</sup> siècle. Ils avaient leurs propres écoles, leurs églises et leurs associations de loisirs et de sports (Girard, 1994). Ils se sont installés surtout à Arvida.

Dans les années 1970, a vu le jour dans la région le *Comité de réception des immigrants du Saguenay*. Il avait pour objectif d'accueillir et de parrainer des familles de Laotiens et de Vietnamiens qui devaient s'installer dans la région après la guerre en Asie du Sud-Est<sup>14</sup> (Alonso, 1998). La Ville de Saguenay devait accueillir et intégrer 5 % des réfugiés arrivés au Québec. Toutefois, malgré les efforts déployés, après quelques années la plupart des réfugiés sont partis s'installer à Montréal ou ont tout simplement quitté la province pour rejoindre d'autres communautés asiatiques ailleurs au Canada. Plusieurs facteurs expliquent cet échec : le manque de ressources et de services disponibles pour les réfugiés, le contexte économique difficile au Québec, amplifié en région, ainsi que les problèmes administratifs entre les gouvernements fédéral et provincial en matière d'immigration (Girard et Manègre, 1989; Klein et Boisclair, 1993).

Dans le recensement de 2001, la population immigrante au Saguenay s'élève à 1 980 personnes. Quant à sa composition sur le territoire régional, la France apparaît comme le premier pays d'immigration avec 200 personnes, la Chine vient ensuite avec 170 personnes, puis l'Allemagne avec 100 personnes et les États-Unis avec 95 immigrés (Gouvernement du Québec, 2004).

Même si la majorité de la population de Ville de Saguenay est francophone et blanche, à partir de 1999, l'affluence de réfugiés publics en provenance surtout du « Sud mondialisé »<sup>15</sup> a commencé à changer le paysage des principales villes (Chicoutimi, Jonquière et la Baie). La population immigrante est concentrée dans l'agglomération urbaine Chicoutimi-Jonquière-La Baie. Au niveau de la catégorie d'immigration pour la même période, on trouve

---

<sup>14</sup> Cette démarche faisait partie de l'opération « accueil des petites villes aux réfugiés » qui tentait de favoriser l'enracinement des réfugiés asiatiques dans des villes autres que Montréal, à Québec, Hull, Sherbrooke et Trois-Rivières.

<sup>15</sup> Je reprends le terme « Sud mondialisé » plutôt que « pays en développement », ou simplement « Sud ». Cette expression, introduite entre autres par Waldon Bello, décrit le phénomène enraciné et généralisé de privation, de marginalisation économique et d'incapacitation politique qui se concentre dans un groupe de pays distinct (Inter Pares, 2006).

25,7 % d'immigration dite économique, 50,6 % de regroupement familial, et 23,6 % de réfugiés. La majorité de la population née à l'étranger a immigré au cours des dix années précédant le recensement de 2001. À Ville Saguenay, la population immigrante occupe 0,7 % de l'ensemble démographique de la région. À la différence d'autres villes, comme Québec qui a reçu plus de 2 000 ex-Yougoslaves ou Sherbrooke (2 443 entre 1994 et 2000), leur nombre à Ville Saguenay n'a pas dépassé 30 familles, parmi lesquelles plusieurs sont repartis presque immédiatement après leur arrivée ou quelque temps après. Au moment de notre enquête résidaient encore dans la région douze familles.

#### 1.4.3. La région de Lanaudière : la ville de Joliette.

**Figure 3 - Région de Lanaudière**



Source : [http://www.lanaudiere.net/carte/carte\\_lanaudiere.htm](http://www.lanaudiere.net/carte/carte_lanaudiere.htm)

La région de Lanaudière, au nord-est de Montréal, fait partie des régions centrales du sud du Québec. Située entre les Laurentides et la Mauricie-Bois-Francs, sa frontière sud côtoie celles de Laval, de Montréal et de la Montérégie. Suite au dernier découpage administratif du Québec, la région de Lanaudière telle que nous l'entendons maintenant comme région administrative a été créée officiellement depuis décembre 1987. Elle comprend les MRC D'Au-tray, Joliette, l'Assomption, les Moulins, Matawinie, et Montcalm.

Depuis 1971, les perspectives démographiques pour cette région demeurent très bonnes, la population n'a cessé de croître, et ce, beaucoup plus rapidement que celle du Québec. En 2004, la région de Lanaudière représentait 5,5 % de la population du Québec, ce qui fait d'elle la cinquième région la plus peuplée (413 611 habitants). Cette population est répartie sur un territoire de 12 313 km (Institut de la statistique du Québec, 2005). La population lanaudoise est légèrement plus jeune que la population québécoise. En effet, en

2004, l'âge moyen est de 38,2 ans dans la région, comparativement à 39,3 ans dans l'ensemble du Québec. Le solde migratoire est positif et fortement alimenté par les autres régions du Québec. En 2003-2004, Lanaudière attire en effet plus de 15 % de toutes les migrations du Québec. En 2000, le taux de chômage s'établit à 7,2 %.

La principale force de l'économie de Lanaudière est sans contredit sa diversité. Cette économie est répartie dans plusieurs secteurs d'activité. Le sud de la région, qui longe le fleuve Saint-Laurent sur une cinquantaine de kilomètres, est constitué de basses terres favorables à l'agriculture. La partie septentrionale est couverte de forêts propices à l'industrie du bois et à l'industrie récréotouristique. La plupart des petites et moyennes entreprises (PME) sont actives dans l'alimentation, le caoutchouc, le papier, l'habillement, les matériaux de construction, les meubles, les électroménagers et l'industrie du plastique (Gouvernement du Québec). Le taux d'activité et d'emploi de la région est parmi les plus élevés des régions du Québec. Trois créneaux économiques dits « porteurs » ont été identifiés : il s'agit des structures complexes et des composantes métalliques, du meuble, et de la transformation agroalimentaire. L'industrie du bois est florissante, la région étant encore aujourd'hui la plus boisée du Québec. Les secteurs des services et de la construction ont connu un grand développement dû à l'importante poussée démographique que connaît la région. La production porcine est aussi une grande industrie (Développement économique, portrait régional, 2003).

#### 1.4.4. L'immigration dans la région de Lanaudière

Durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la région a connu des développements importants avec l'arrivée des Français et un peu plus tard des Anglais, des Irlandais et de quelques Écossais et Acadiens. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle la région s'est enrichie de la venue de plusieurs arrivants de l'Europe de l'Est et de la Russie, ainsi que d'autres provenances. Dans Lanaudière, plus de 50 % des personnes immigrées habitent dans les deux MRC du sud de la région (L'Assomption et Les Moulins). Au moment du recensement de 2001, Lanaudière comptait 7 895 personnes immigrées, ce qui représentait alors environ 2 % de la population totale de la région. Toujours en 2001, l'ensemble du Québec comptait 706 965 personnes immigrées pour un pourcentage de 9,8 % de la population totale du Québec. Plus du cinquième de la population immigrée dans Lanaudière est née en France. La proportion de personnes ayant immigré il y a plus de 25 ans est égale ou dépasse 45 % dans Lanaudière.

La MRC de Joliette a connu une période d'immigration plus récente : 33,1 % des personnes immigrantes sont arrivées au cours des dix dernières années. Les 710 nouveaux arrivants installés dans cette MRC se distribuent ainsi : 350 à Joliette, 60 à Notre-Dame-des-Prairies, 135 à Saint-Charles-Borromée, et 70 à Sainte-Mélanie (Gouvernement du Québec MRCI, 2004). Selon le recensement de 2001 le regroupement familial était la première



source d'immigration avec 41,3 %, après l'immigration économique (39,3 %) et les réfugiés (19,0 %) (Institut de statistique du Québec). Le nombre total de personnes en provenance de l'ex-Yougoslavie qui sont à Joliette n'apparaît pas dans les statistiques du Québec.

Nous constatons que la réalité économique des deux régions est assez différente. La région de Lanaudière a connu un développement économique plus soutenu à travers les années, ce que lui a permis de retenir davantage ses immigrants, par le passé et même actuellement. On note aussi à Lanaudière un plus grand poids des immigrants économiques par rapport aux réfugiés. La proximité de Montréal permet aussi aux personnes et aux intervenants un accès plus facile à certains services. Dans le chapitre suivant, nous aborderons le cadre conceptuel et effectuerons un survol des recherches qui concernent l'immigration en région.

Décrivons maintenant de façon succincte les organismes communautaires qui travaillent auprès des réfugiés dans les deux régions, ainsi que le programme d'accueil et d'installation des réfugiés (PAIR) offert par le gouvernement aux réfugiés sélectionnés à l'extérieur du pays.

### **1.5. Les organismes communautaires et les programmes offerts aux réfugiés**

Le processus d'arrivée et d'accueil au Québec des réfugiés publics est coordonné et contrôlé par le ministère de l'Immigration : c'est celui qui accueille au Québec les réfugiés et accorde aux organismes communautaires les subventions nécessaires pour la prestation des services d'accueil, d'installation et d'accompagnement. Les fonds financiers octroyés par le gouvernement fédéral au Québec sont utilisés pour contribuer au paiement des frais liés au Programme d'accueil et d'installation des réfugiés (PAIR).

Selon le ministère de l'Immigration (MICC), ce programme d'accueil et d'installation des réfugiés (PAIR) consiste en une aide financière qui a pour but d'accueillir et de faciliter l'établissement au Québec des réfugiés sélectionnés à l'étranger. Sont exclus de ce programme les réfugiés parrainés par leur famille ou par des groupes établis au Québec. Le programme prévoit, en plus des besoins essentiels couverts par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, une aide accordée sous forme d'aide matérielle et/ou de prêt qui comprend l'hébergement, la nourriture, le transport, des vêtements d'hiver, des articles de dépannage ou des médicaments de premiers soins; des services d'orientation sur la vie au Québec dans la langue maternelle du réfugié; ainsi qu'un accompagnement pour les inscrire aux institutions (assurance maladie, aide sociale, écoles, compte bancaire, programmes d'allocations familiales).

En 1995 la Ville de **Saguenay** a manifesté son désir d'œuvrer activement pour attirer des immigrants et des réfugiés et pour les appuyer dans leur cheminement d'intégration à la société québécoise, même si la politique de régionalisation ne l'avait pas initialement ciblée comme région d'accueil des réfugiés du fait de son taux élevé de chômage. En septembre 1996 a été créée la direction régionale de l'immigration du Saguenay<sup>16</sup>. Cette intervention du ministère a considérablement modifié la dynamique entourant les services offerts aux immigrants sur le territoire du Saguenay. Le représentant régional du ministère de l'immigration au moment de notre enquête déclarait :

Au Saguenay, quand je suis arrivé, il n'y avait rien. Il y avait un organisme d'accueil avec des bénévoles pour accueillir les réfugiés, c'était la *Maison des familles* à Chicoutimi. Quand on a ouvert le bureau, on devait développer la collaboration avec des organismes du milieu pour la francisation, l'accueil et l'établissement, l'intégration et l'employabilité. On voulait des structures organisées avec des objectifs précis d'intégration comme pour tous les autres citoyens : de bons moyens de francisation, un milieu de vie, de meilleurs services au départ, peut-être, parce que c'était des populations particulièrement dans le besoin.

Un premier changement visait au déplacement de plusieurs services sur le territoire de Jonquière plutôt que sur celui de Chicoutimi comme cela se faisait auparavant. Concernant l'enseignement du français pour les réfugiés, le ministère a établi un partenariat avec le Cégep de Jonquière et le Centre linguistique, endroit où on l'avait francisé les autres arrivants en 1998 et 2000. Pour les immigrants et réfugiés plus avancés en termes de francisation, cela se fait avec l'Université du Québec à Chicoutimi. Étant donné que les cours de français se donnaient à Jonquière, le ministère a voulu s'associer avec un organisme de Jonquière pour organiser l'accueil des réfugiés.

Le volet accueil et intégration des personnes immigrantes et le volet employabilité ont été concertés avec le Service externe de main-d'œuvre du Saguenay (SEMO), un organisme qui existe dans la région depuis 1982. À ses débuts, il a développé des services spécialisés en employabilité et en intégration auprès des personnes handicapées. En 1995, une nouvelle clientèle, les jeunes en difficulté, s'ajoute; en 1998, il s'ouvre à l'immigration, d'abord par l'intégration à l'emploi, puis par le volet « accueil et établissement » (SEMO).

En 1998, la Direction régionale du bureau d'immigration a modifié l'ordre de services en accord avec les directives du MRCI, ce qu'on appelle les « *carrefours d'intégration* »<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> Les autres directions régionales (Hull, Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières, Longueuil et Laval) avaient été créées au début des années 1990.

<sup>17</sup> Le nouveau gouvernement québécois élu en avril 2003 a implanté depuis d'importants changements au niveau des structures de gouvernance locale et régionale : changement dans la composition des conseils d'administration des Centres locaux de développement (CLD), rattachement des CLD aux Municipalités régionales de comté (MRC), remplacement des Conseils régionaux de développement (CRD) par des

La réforme allie ainsi apprentissage de la langue et intégration socio-économique dans une approche territoriale. Le souhait du gouvernement est que les carrefours deviennent un lieu privilégié pour *développer des liens et agir ensemble* : « Bien ancrés dans leur territoire, les carrefours d'intégration vont ainsi faire le lien entre le ministère, les nouveaux arrivants et les ressources des milieux » (MRCI, 1999).

Les groupes communautaires se voient confier une partie de l'offre de services en francisation, mais ces services sont fournis dans les établissements du réseau éducatif, soit les Cégeps du territoire desservi et les universités, pour répondre au nouveau profil des immigrants et réfugiés. En effet, 60 % des nouveaux arrivants sélectionnés par la province possèdent une formation de niveau postsecondaire (MRCI, 1999), et c'est le cas pour une partie de la population de notre recherche.

Une autre initiative de la Direction régionale de l'immigration fut d'entamer une démarche de concertation et de partenariat<sup>18</sup> avec les différents organismes de la région pour les sensibiliser à l'immigration, en raison des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs et de la décroissance démographique, en proposant des actions concertées et des projets ciblés. Une « Table de concertation sur l'immigration » a ainsi été créée, représentative des organismes et des secteurs d'activités de la région. Cette table de concertation a permis aussi « d'échanger sur les problématiques, alors qu'avant chacune travaillait 'dans un silo'; on ne savait pas ce qu'il y avait dans la boîte à côté » (Représentant du bureau régional d'immigration). Les premières préoccupations (politiques et sociales) étaient de s'assurer que les expériences vécues par les réfugiés sélectionnés s'avèrent positives. La principale difficulté à surmonter était dès le début, et est encore, la rétention de ces immigrants et réfugiés, et l'adaptation des services à tous les niveaux pour cette nouvelle catégorie d'immigration.

C'est réellement avec ces Carrefours d'intégration et l'implantation de la politique de régionalisation du gouvernement québécois - avec un bureau régional et de personnel permanent au Saguenay<sup>19</sup> - que commencent à se développer de façon structurée l'accueil et

---

Conférences régionales des élus (CRÉ). Ces changements de structure ont été accompagnés d'un changement dans la philosophie d'intervention aux niveaux local et régional.

<sup>18</sup> L'idée du partenariat est apparue dans les années 1980 avec l'avènement au pouvoir du Parti Québécois et son projet de social-démocratie; elle reposait sur la recherche d'un consensus social entre les acteurs en présence. Dans l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration de 1990, le partenariat avec les organismes communautaires est vu comme un moyen de soutenir l'adaptation des institutions à la réalité pluraliste (MCCCI, 1990 :60).

<sup>19</sup> Avec l'arrivée du gouvernement libéral en 2003, il y a eu des changements dans le nom et les programmes offerts par le ministère. Existente maintenant le Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA), le programme régional d'intégration (PRI) et le Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI). Selon le ministère, l'objectif est d'offrir au nouvel arrivant un soutien adapté à ses besoins et caractéristiques pour permettre une meilleure prise en charge de sa démarche

l'établissement pour les immigrants et spécifiquement pour les réfugiés qui sont pris en charge par le gouvernement. Ce processus a abouti à la signature d'une entente spécifique<sup>20</sup> de régionalisation de l'immigration en avril 2003, pour trois ans (2003-2006), à Ville Saguenay, conclue entre la Conférence régionale des élus, le ministère (MICC) et plusieurs partenaires du Saguenay. Cette entente vise à attirer les personnes immigrantes et à réussir leur intégration dans la région (MRCI, 2003; Portail Québec, 2006).

Dans la région de **Lanaudière**, à **Joliette**, l'organisme chargé de l'accueil et de l'accompagnement des personnes immigrantes et réfugiées est le Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL), organisme communautaire partenaire du gouvernement. Ce Comité, qui a vu le jour en 1976, est d'abord un organisme de coopération internationale dont la mission s'articule autour de l'éducation à la solidarité internationale, notamment par l'organisation de plans d'éducation, d'événements d'animation dans divers milieux scolaires, et de stages à l'étranger pour des jeunes de 18 à 35 ans. Lorsque s'est produite en 1995 une importante remise en question des organisations communautaires à travers le Canada<sup>21</sup>, l'organisme a choisi d'aller vers l'accueil de nouveaux arrivants, et particulièrement de familles réfugiées à partir de 1996. Ceci lui permettait de poser une certaine cohérence entre la revendication des droits, et de lier solidarité internationale et solidarité locale.

En général, comme dans d'autres régions du Québec, lorsqu'il y avait des opérations de solidarité internationale (notamment pour les *boat people*), les groupes chargés de l'accueil et de l'installation se dissolvaient après l'opération. Tant à Saguenay qu'à Joliette, il n'y avait pas d'organisation spécifique pour l'accueil des nouveaux arrivants. À Joliette, à une heure de Montréal, les représentants du bureau d'immigration se déplaçaient au besoin sans établir des bureaux permanents. Au moment de notre entrevue, le CRÉDIL était encore le seul organisme à s'occuper de l'accueil des réfugiés et des immigrants sur le territoire de Joliette. Son directeur au moment de notre enquête nous explique :

Avant on n'était pas reconnu par le ministère, mais comme on travaillait à l'étranger, chaque fois qu'il y avait de nouveaux arrivants et qu'il y avait des problèmes, le ministère nous les envoyait, et petit à petit cet aspect est devenu un peu plus important. Est apparue l'opportunité d'engager des négociations avec le gouvernement du Québec, le MRCI, pour pouvoir élaborer des choses un peu plus structurées pour l'ensemble du milieu.

---

d'intégration (MICC, 2005). Les services offerts se situent au niveau de l'orientation, de l'évaluation et du suivi.

<sup>20</sup> Ces ententes permettent au ministère et aux intervenants des régions de se concerter sur les moyens à mettre en place pour favoriser l'attraction et la rétention des immigrants en région, et d'offrir conjointement un soutien financier approprié pour permettre la réalisation de projets novateurs et structurants (MRCI rapport 1999-2000) - ce qui est loin d'être le cas actuellement dans les deux régions étudiées.

<sup>21</sup> Par suite d'une réduction draconienne des fonds (40%) que le gouvernement fédéral destinait à l'aide au développement.

En plus des familles ex-yougoslaves, sont arrivées à Joliette un certain nombre de familles kosovares. En mai 1999 le Québec accepte, dans le cadre du Programme fédéral spécial d'accueil temporaire des réfugiés du Kosovo, d'accueillir 1 310 réfugiés<sup>22</sup> dont 1 127 de statut KOS et 191 de statut KOF répartis dans plusieurs régions. À Joliette, il est arrivé un total de 69 Kosovars dont dix-huit sont repartis plus tard pour le Kosovo. En mars de l'année 2000, environ 600 Kosovars résidaient encore au Québec, à Montréal surtout (Statistiques Québec, 2003). Dans leur recherche comparative sur les Kosovars à Lyon et à Montréal, Bourgeois et Helly expliquent :

Rares furent les demandes d'un point précis d'établissement, car ils n'avaient pas d'amis ou de connaissances établis au Canada. Ce point fut déterminé par les autorités en fonction de la capacité d'accueil, et les réfugiés kosovars se retrouvèrent extrêmement dispersés à l'échelle de chaque province et établis autant dans des villes de faible population que dans des centres urbains importants. (2000 : 45).

Sur les Kosovars qui sont arrivés à Joliette, le directeur poursuit : « On avait envoyé deux personnes de notre organisation sur la base militaire de Kingston pour pouvoir, non pas sélectionner, mais au moins voir les gens avec qui on allait travailler dans le futur ».

Bien que le ministère de l'Immigration (MRCI) eût proposé au début des années 1990 de signer des ententes spécifiques avec différents conseils régionaux de développement (CRD) de différentes régions dont Lanaudière, cette entente n'avait toutefois pas encore été signée en 2002. La Conférence régionale des élu(e)s de Lanaudière a été créée officiellement seulement le 1er avril 2004, et « malgré les efforts soutenus pendant plus de huit ans par l'organisme communautaire, il a été marginalisé à la fois au niveau des instances de la santé et des services sociaux et socio-économiques » (Mémoire CRÉDIL). Au CRÉDIL avec son volet international s'y ajoute : la défense des droits individuels et collectifs, la résolution de conflits, et les services collectifs de formation sur les droits et responsabilités entre autres.

Nous examinerons plus en profondeur dans le chapitre 4 ce programme d'accueil et d'établissement à partir de l'expérience des réfugiés. Un autre programme offert par le gouvernement pour faciliter l'établissement et l'intégration économique et sociale des immigrants et des réfugiés en région, nous trouvons actuellement le Programme

---

<sup>22</sup> À la demande des Nations Unies, le Canada accorde refuge à 5 000 des quelques 500 000 Kosovars qui ont fui vers la Macédoine entre février et mars 1999. Les réfugiés furent évacués par l'armée canadienne dans le cadre de l'opération dite *Parasol* et hébergés dans des bases militaires de l'est du Canada. Ces réfugiés pris en charge par le gouvernement sont distingués sous le titre de KOS. Le gouvernement prit aussi en charge la venue de 2279 Kosovars réfugiés en Albanie ou chez des particuliers en Macédoine et ayant de la famille établie au Canada, ainsi que des parents dont les réfugiés évacués avaient été séparés lors de leur fuite du Kosovo ou dans les camps de Macédoine. Pour ce faire, il accéléra sa procédure de réunification familiale. Ces réfugiés furent identifiés comme KOF (Bourgeois et Helly et al 2000 : 28).

d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)<sup>23</sup>, présent tant dans la ville de Saguenay qu'à Joliette<sup>24</sup>. Avant de terminer l'étape de francisation qui dure dix mois, les organismes chargés du support pour l'employabilité des réfugiés réalisent des ateliers avec les réfugiés sur l'information du marché de l'emploi. L'insertion professionnelle des réfugiés, nous la développerons davantage au chapitre 8.

## Conclusion

Cette recherche se veut un approfondissement des travaux sur la situation des immigrants, et se concentre particulièrement sur des réfugiés sélectionnés à l'extérieur du pays et établis dans les régions du Québec. À travers une démarche anthropologique guidée par les courants de l'anthropologie des modernités, du politique et de l'humanitaire, nous nous intéressons aux expériences des réfugiés ex-yougoslaves dans la société d'origine ainsi qu'au parcours de la migration forcée et à l'établissement dans la nouvelle société, en analysant la transformation des liens sociaux et politiques. Nous verrons que les orientations de « la politique d'immigration humanitaire » du Canada et celle du Québec concernant l'établissement des réfugiés en régions renvoient à une distribution diversifiée des responsabilités. Ce dernier point, l'établissement des réfugiés en région, constitue un véritable défi pour le gouvernement, pour les organismes qui travaillent auprès de ces personnes, ainsi que pour le milieu d'accueil. Nous voulons contribuer à cette réflexion à partir de la comparaison entre deux localités assez diversifiées, ce qui nous permettra entre autres de comprendre l'influence des contextes sur les processus d'insertion et de rétention des nouveaux arrivants.

Dans les deux régions, les organismes avaient suivi des trajectoires différentes avant de s'engager à offrir des services aux réfugiés et immigrants en ce qui concerne l'accueil, l'installation, et l'intégration au sein de la société québécoise. Le SEMO était parti d'un niveau plutôt local (personnes handicapées et jeunes en difficulté dans la région), alors que le CRÉDIL partait du développement et de l'international, avec la question des droits mentionnée comme justificatif de son action. Pour les deux organismes, les réfugiés ex-yougoslaves marquèrent le commencement de leur offre de programmes aux populations vulnérables. Les deux régions accueillent maintenant des réfugiés « humanitaires » et des immigrants encouragés en cela par la politique de régionalisation de l'immigration. Les organismes communautaires sont les gestionnaires sur le territoire de la rencontre entre la population locale et les nouveaux arrivants.

---

<sup>23</sup> Ancien Programme de Soutien à l'Insertion à l'Emploi pour les immigrants (PSEI) au cours de l'enquête.

<sup>24</sup> À Saguenay, c'est l'organisme *Service de main d'œuvre du Saguenay* (SEMO), responsable de l'accueil et de l'établissement des réfugiés, qui développe également cet aspect d'insertion à l'emploi. À Joliette, c'est l'organisme *Perspectives nouvelles* qui existe depuis 1998 qui offre ces services d'intégration sur le marché de travail aux personnes immigrantes et réfugiées.

Même si la ville de Saguenay et de Joliette sont deux régions avec des caractéristiques très différentes sur le plan de l'économie, de la proximité de la métropole et des histoires antérieures de flux d'immigration, elles accueillent maintenant toutes les deux des réfugiés sélectionnés à l'étranger dans le cadre de la politique de régionalisation de l'immigration.

Nous développerons dans le prochain chapitre le cadre conceptuel en ce qui concerne l'humanitaire auprès des réfugiés, la composition et recomposition des liens.

## Chapitre 2 : Liens sociaux et migrations forcées : un cadre conceptuel

Réfléchir sur la transformation du lien social d'un groupe de personnes en provenance de l'ex-Yougoslavie et établies en régions à faible densité d'immigration du Québec nous amène à examiner la transformation du lien social des réfugiés ex-yougoslaves, qui sont en étroite relation avec les mutations sociétales qui se produisent depuis trois décennies et qui ont des effets sur les personnes et sur les politiques tant en Yougoslavie, pays d'origine, que dans leur établissement dans les régions du Québec (décentralisation, politique de régionalisation, intégration des immigrants, réfugiés). Selon les objectifs du gouvernement, la politique de régionalisation au Québec est un moyen d'intégrer les immigrants et réfugiés, de revitaliser les milieux autres que la métropole et d'atteindre un meilleur équilibre régional, ce qui permet de maintenir une cohésion sociale dans la province.

### 2.1. L'humanitaire auprès des réfugiés

Parmi les problèmes que vivent particulièrement les réfugiés dans le monde, il y a la non-reconnaissance du fait qu'ils ont vécu la perte ou la *déchirure des liens sociaux*. Cependant, certaines interventions gouvernementales (État-nation) mais aussi humanitaires et communautaires (société civile) insistent, à des degrés divers, sur l'importance de fournir des réponses aux difficultés causées par cette perte. Les travaux de F. Saillant et de ses collaborateurs (2005, 2006, 2007) analysent à partir d'entretiens auprès de réfugiés publics et d'intervenants communautaires la façon dont fonctionnent les structures humanitaires canadiennes et québécoises. Le travail de *rétablir des liens* est réalisé tout au début, par des organismes communautaires entre autres, à partir d'actions concrètes pour soutenir les nouveaux venus dans leur établissement. La justification de l'engagement du Canada dans l'accueil et l'aide aux réfugiés selon la CISR<sup>25</sup> et le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) est de travailler *le tissu social* sur le sol canadien; de là la préoccupation des organismes locaux pour l'intégration. F. Saillant (2007 : 69) propose de concevoir l'humanitaire comme une forme de circuit pluriel de pratiques et de sens, interconnecté et liant plusieurs lieux, plusieurs organisations d'aide, plusieurs contextes d'action, qui interagissent de différentes façons au sein même de la trajectoire, de l'expérience et de l'identité des personnes réfugiées.

Les familles yougoslaves qui ont fui la guerre, les conflits et la persécution commencent à arriver au Canada et au Québec à partir de 1992. Elles font partie de la catégorie d'immigration dite « humanitaire », et est l'objet d'un programme qui veut favoriser le rétablissement permanent de contingents de réfugiés et de personnes en situation similai-

---

<sup>25</sup> Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.



re, appelé « Programme de rétablissement des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire »<sup>26</sup>. Ainsi, après avoir quitté l'endroit où se trouvent les organisations humanitaires transnationales, dont certaines auront contribué à leur départ, ils retrouvent des organisations locales et des organismes communautaires qui les accueillent dans les régions du Québec. Les actions des organismes locaux dans les régions choisies pour notre recherche s'inscrivent dans une suite de relais et d'actions propres au parcours d'aide aux réfugiés, du national au local.

La structure humanitaire canadienne et québécoise, en apparence ouverte quant à l'image qu'elle projette à l'extérieur du pays et engagée face aux organismes internationaux, ne contribue que bien partiellement à une intégration sociale approfondie des réfugiés, au-delà des enjeux liés à l'établissement initial : les systèmes de soutien officiels et les stratégies communautaires mis en place sont bien limités. Le Conseil des relations interculturelles exprimait dès l'an 2000 sa préoccupation de trouver un meilleur équilibre dans la politique migratoire au Québec entre des orientations à visées utilitaristes et celles de la solidarité relative à la situation des réfugiés (CRI 2000).

## **2.2. Décomposition et recomposition des liens**

Le sociologue M. Wright (1959) souligne que les trajectoires individuelles des personnes s'inscrivent toujours dans des enjeux collectifs plus larges, et que les vies des individus sont tributaires des conjonctures économiques, sociales et politiques - de ce que l'on appelle métaphoriquement le « visage » d'une époque-. Les personnes qui ont participé à notre recherche ont vécu dans leur pays d'origine une époque dominée par la question sociale et par la forme d'un appareil d'État qui avait un rôle structurant en matière de politique, aussi bien dans les pays communistes que dans les pays capitalistes. Il s'agissait d'assurer aux régimes économiques dominants les conditions de leur reproduction et « assurer le bien-être de tous ». La Yougoslavie socialiste, tout comme les pays de l'Ouest, adhéraient pleinement à la thématique du progrès économique qui s'exprima dans le culte productiviste du fordisme, alors que le travail apparaissait comme le grand organisateur de l'échange social et le principal pourvoyeur d'identités sociales. L'émancipation des travailleurs était l'axe fondamental de cette dynamique, et l'État, qui s'identifiait à la nation, s'arroge de plus en plus le monopole de la production du lien social, une nouvelle façon d'être ensemble. Du côté capitaliste, le point d'équilibre semble avoir été atteint avec le modèle de l'État-providence et ses différentes déclinaisons dans les pays occidentaux. Du

---

<sup>26</sup> Le gouvernement fédéral octroie au gouvernement du Québec, en vertu de l'accord Canada-Québec (art.25), une compensation financière pour l'accueil et l'établissement des réfugiés parrainés par le gouvernement. Pour les réfugiés le programme s'appelle *Programme d'aide à la réinstallation* ([www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)).

côté communiste, l'État concentrait l'ensemble des responsabilités, aussi bien en matière économique que sociale. Tant avec les États socialistes qu'avec l'État-providence, la responsabilité de la question du lien social revient principalement à des pouvoirs publics centralisés et forts. Ce système « descendant » était considéré comme le « meilleur moyen » de maintenir un haut niveau de cohésion sociale<sup>27</sup> (Sainsauleu, 1995; Blanchard, 1997). Les pays de l'Ouest ainsi que la Yougoslavie socialiste adhéraient pleinement à une thématique du progrès qui s'exprima dans le culte productiviste du fordisme. Le travail va ainsi apparaître comme le grand organisateur de l'échange social et le principal pourvoyeur d'identités sociales. Les personnes qui ont participé à notre recherche, ainsi que leurs parents, témoignent de liens sociaux, politiques et familiaux particuliers qui ont été tissés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale dans le territoire appelé la Yougoslavie sous la direction du Maréchal Tito. Toutefois, après sa mort en 1980 et avec la crise économique mondiale de cette décennie, différentes circonstances internes et externes se sont jointes pour briser les rapports de forces existants.

Depuis la fin des années 1970, du côté des sociétés occidentales, la notion de lien social fait l'objet d'un intérêt renouvelé alimenté par la mutation de paradigme; elle engage la redéfinition des valeurs structurant les comportements individuels et collectifs. S'il y a d'ailleurs aujourd'hui une résurgence des interrogations et des débats, c'est parce que, comme le décrit R. Castel (1995; 2003), les deux vecteurs principaux de l'intégration à la société et de la protection des individus – la communauté, les liens de proximité, la sociabilité et la famille, d'une part; l'insertion par le travail et les protections qu'il garantit dans le cadre de la société salariale, de l'autre - sont aujourd'hui fragilisés. C'est ainsi que se combine parfois un double décrochage : l'un, sur l'axe de l'insertion au marché du travail, avec la montée du chômage et, en particulier, du chômage de longue durée; l'autre, par rapport aux liens sociaux primaires, du fait de la fragilité des liens familiaux et communautaires. L'accentuation de l'individualisme et de la logique des droits individuels est une dynamique profonde qui est, simultanément, de décollectivisation, de réindividualisation et d'insécurisation.

L'un des effets les plus marquants de la globalisation dans les sociétés modernes est l'intensification des problèmes de pauvreté. La pauvreté en est venue à représenter non seulement un état de manque financier, mais encore un état de manque social, « un *cumul de handicaps* ou d'incapacités qui fait qu'on est démuné, qu'on capitule devant la vie, qu'on soit mis en dehors d'elle » (Blancquart, 1982), une *désaffiliation* (Castel, 1995) ou une *fracture sociale* (Wieviorka, 1996) qui renvoie l'image d'individus ou de populations entières qui, sans

---

<sup>27</sup> Suivant l'esprit de l'État-providence d'accorder des compensations pour redresser les inégalités, des programmes d'accès à l'égalité furent établis en faveur des minorités féminines, racialisées ou linguistiques (francophones au Canada), dans l'enseignement supérieur et le marché des emplois publics et parfois privés.

être encore exclues, sont fragilisés, précarisés dans leur emploi et leur revenu, et qui accèdent de plus en plus mal et difficilement à la consommation, à la santé ou à l'éducation pour leurs enfants. On assiste aussi à un processus de mise à l'écart du marché du travail, qui découle d'une ou de plusieurs situations sociales négatives : formation professionnelle insuffisante, maladie ou santé déficiente, isolement social ou familial, inadaptation sociale ou appartenance à une ethnie 'marquée' négativement (Helly, 1999). Et des formes de racisme, de sectarisme ou des fondamentalismes que traduit cet éclatement des liens sociaux dans les différents champs du social.

Si les analyses de la décomposition du lien social ont été abondantes dans les différents travaux que l'on vient de mentionner, ce n'est que beaucoup plus récemment que l'on a commencé à se préoccuper de la recomposition des liens. La société civile, qui était tombée en désuétude à l'ère de l'État-providence, a retrouvé un regain de crédibilité du fait de la chute des régimes de type soviétique et de nouvelles techniques de gouvernance mises en place avec l'accentuation de la mondialisation économique. La politologue D. Lamoureux (2005) souligne une redécouverte de Tocqueville, à partir de l'instrumentalisation de la société civile par l'État. Pour Tocqueville, cité par Lamoureux,

L'association est la forme de socialité propre à la modernité dans la mesure où elle prend acte du processus d'individuation et conçoit les liens sociaux non pas sur la base d'identités, mais sur des liens choisis avec d'autres individus tout aussi libres de leurs choix. C'est une telle conception qui a donné naissance à l'idée selon laquelle la société civile pouvait devenir un lieu de résistance et de transformation sociale (2005 : 42).

On perçoit donc un changement actuellement dans la décomposition et recomposition du lien social, à partir de la décomposition de l'État-providence. Le néo-libéralisme, comme philosophie actuelle de la mondialisation incite à réduire la dépendance des individus à l'égard de l'État et à redonner des responsabilités<sup>28</sup> à la société civile, à laquelle on impose les normes du « nouveau gestionariat » ; en ce sens, la société civile se présente parallèlement comme la possibilité de nouveaux lieux du politique. Les institutions de l'État font de plus en plus appel aux solidarités diffuses dans la société afin de faire émerger de nouveaux liens sociaux qui viendraient suppléer aux services que l'État ne peut – ou ne veut – plus assurer (Helly, 2000). Il fait appel à la socialité primaire (la *famille*), aux *régions*, au local ou encore à *l'économie sociale* et aux diverses associations volontaires et *communautaires* pour gérer les conséquences de la crise sociale, et d'autre part au *marché* pour assurer le développement économique. Dans les deux cas, selon Lamoureux (2005), le contrat remplace le lien politique comme fondement du ciment social. En ce sens, il y a un appel à la solidarité

---

<sup>28</sup> Le concept de responsabilité morale, qui n'a été théorisé que très tardivement, est constitué de pratiques interactionnelles qu'on appellera « processus de responsabilisation » et « appel à la responsabilité », qui peuvent à juste titre être considérées à la fois comme des pratiques d'ordre moral et comme des modes d'expression, de consolidation et de transformation du lien social (Métayer, 2001).

de la société civile pour la mise sur pied de dispositifs jouant sur la proximité, sur la prévention, sur la reconstruction de liens sociaux via l'animation, la mobilisation des ressources, la participation, afin de permettre aux individus et aux communautés locales de (re)construire une identité sociale. Toutefois, la version néolibérale de la société civile prône une stricte séparation de la sphère du social et de celle du politique, voulant à la limite provoquer la disparition par obsolescence du politique (idem).

### 2.2.1. Le renforcement des liens

Les débats actuels sur l'intégration des immigrants et des minorités ethniques se concentrent, dans plusieurs pays dont le Canada et la province du Québec, sur l'importance des valeurs communes, de la cohésion sociale, du lien social et de la citoyenneté responsable, soit sur la nécessité de voir les individus acquérir une autonomie d'action par rapport à l'État, s'impliquer dans la vie collective et développer un sens du vivre ensemble, un sens d'appartenance à leur société, comme le soulignent plusieurs chercheurs et fonctionnaires, comme moyen de contrebalancer le néolibéralisme et le pluralisme culturel (Berger, 1998; OCDE, 1997; Bernard, 1999; Gouvernement du Canada, Patrimoine canadien, 1997). La question de l'exploitation et de l'inégalité sociale est peu à peu remplacée par celle des liens sociaux; celle des classes sociales par celle des communautés locales. Les nouveaux dispositifs ainsi créés remplacent progressivement la régulation salariale par d'autres formes d'encadrement et de contrôle à forte composante socioculturelle (Schaut, 2001).

L'immigration, notamment depuis le 11 septembre 2001, est appréhendée par le biais des différences culturelles ou « raciales » qui menaceraient l'intégralité des sociétés d'accueil. C'est dans ce nouveau contexte que la question de l'intégration des immigrants est devenue une préoccupation centrale dans les pays occidentaux, tant du point de vue politique et sécuritaire que du point de vue de la recherche en sciences sociales. Le discours idéologique se déplace sur le terrain de la culture et sur les mobilisations identitaires. V. De Rudder (1986) a bien montré les dangers de ce déplacement, car en mettant a priori l'accent sur les cultures et sur les différences culturelles, les relations interculturelles sont plutôt analysées comme des problèmes de compréhension entre les cultures, que l'on pourrait donc améliorer par l'apprentissage des valeurs de l'autre, par exemple, ou par la simple bonne volonté pourvu qu'elle soit partagée. Tout rapport, entre groupes et individus, s'explique par les appartenances culturelles et les conditions matérielles qui pourraient expliquer l'inégalité des rapports sociaux sont totalement ignorées. Or, les inégalités socio-économiques sont moins causées par des différences culturelles que par un accès inégal aux ressources. Les inégalités sociales ne sont pas enracinées dans la différence culturelle, mais dans des rapports hiérarchiques, et par conséquent, l'assimilation n'est pas garante de l'égalité (Juteau, 2007).

La refondation de l'intégration des immigrants est dès lors accompagnée d'un long développement sur la philosophie du contrat<sup>29</sup>. L'énoncé *Au Québec pour bâtir ensemble* (MCCI, 1991 : 8) introduit la notion de *contrat moral*, un contrat servant à définir les principes qui s'adressent à l'ensemble de la société québécoise et qui serviront de guide à l'intégration des nouveaux arrivants. Il permet d'appuyer les « trois grands axes d'intervention de la politique d'intégration que sont l'apprentissage du français, la participation et le développement de relations intercommunautaires harmonieuses » (MCCI, 1991 : 44).

Un tel contrat vise selon Rocher *et al.*

à cimenter les *liens* entre tous les Québécois, que ceux-ci soient natifs d'ici ou d'ailleurs. Le contrat moral suppose tout autant la nécessité de *l'exercice des droits* qu'il souligne l'importance des *responsabilités* qui les encadrent. Pour les personnes immigrantes, on souligne la nécessité de souscrire aux attentes de la société d'accueil, notamment en ce qui a trait au respect des lois et des valeurs qui sous-tendent à la reconnaissance de l'histoire et de la culture québécoise (2007 : 62-63) (*l'italique est de nous*).

Suite à l'énoncé de 1990, la notion de « culture publique commune » a fait l'objet de réflexions sur les dimensions du « vivre ensemble » dans l'espace public québécois. Dans tous les énoncés politiques depuis 1990<sup>30</sup> la trame de fond demeure la même : les immigrants doivent s'intégrer à la société québécoise francophone, société d'accueil, et celle-ci doit s'ouvrir aux transformations induites par l'immigration internationale. Ce principe est au cœur de l'interculturalisme. De la même manière en 2007, le Programme du multiculturalisme du ministère du Patrimoine canadien vise à contribuer à créer « une société inclusive et participative », soit « encourager la participation à la vie communautaire, favoriser la citoyenneté active et *renforcer les liens* qui unissent les Canadiens et les Canadiennes » (Patrimoine canadien, 2007). Trois secteurs sont désignés comme prioritaires et concernent les *institutions provinciales, fédérales et la société civile*.

Le fait d'insister sur la recherche de cohésion sociale ou le renforcement des liens sans par exemple examiner l'injustice sociale, l'absence d'équité ou la discrimination systémique, ainsi que le processus de renvoi de l'Autre à une altérité constante, processus qui est réactivé de toutes sortes de façons allant de l'exclusion à la méconnaissance<sup>31</sup> écarte nécessairement d'autres façons de définir le problème (Lamoureux, 2006). Méconnaissance et exclusion qui procèdent d'institutions et d'attitudes foncièrement racistes. L'analyse de Taylor (1992) sur la *reconnaissance* est ici centrale, le désir pour la personne d'être recon-

---

<sup>29</sup> « Contrat d'accueil et d'intégration » en France. « Contrat moral », « culture publique commune » et « convergence civique » sont au cœur de l'approche civique mise de l'avant par le Québec en 1991.

<sup>30</sup> De Autant de façons d'être Québécois, en passant par *Au Québec pour bâtir ensemble*, jusqu'à *Des valeurs partagées, des intérêts communs*.

<sup>31</sup> Inspiré de Ch. Taylor, le fait de nommer l'autre plutôt que de lui donner voix au chapitre.

nue dans sa dignité, ainsi que la *redistribution*. Une redistribution économique, symbolique et aussi politique qui passe selon la politologue D. Lamoureux par l'établissement d'une citoyenneté à visée inclusive qui ne se contente pas d'admettre les « nouveaux arrivants » dans les termes établis par les « déjà là », mais qui leur confère une place dans la définition du « vivre ensemble » (2006 : 214).

Le principal défi des échanges actuels sur la cohésion sociale et le lien social consiste à incorporer dans le débat des préoccupations sur la gestion de conflits dans les institutions, et notamment les institutions publiques. La posture politique de « gestion » sur l'harmonie des relations interethniques masque leur caractère inégalitaire et permet, en toute cohérence, de rejeter sur les groupes minoritaires toute apparition de conflit tandis que le groupe dominant plaide l'innocence de ses stratégies. Breton *et al.* ont écrit :

La conception des institutions dans une société donnée met en cause des questions de pouvoir, de reconnaissance sociale et de statut, ainsi que de répartition de ressources. Parler en termes d'inégalité et de rapports de pouvoir, c'est aussi accepter que le conflit fasse partie du déroulement normal de l'histoire des relations interethniques (1980 : 13).

Les institutions jouent un rôle central parce qu'elles sont le véhicule pour gérer la diversité et offrent des outils pour affronter les conflits - qu'ils portent sur les valeurs, les idées ou les intérêts- (Jenson et Papillon, 2001). Le conflit manifeste alors souvent une transformation, plus ou moins profonde, du rapport de pouvoir. Le conflit maintenant ne se présente pas entre le capital et le travail comme nous l'avons énoncé auparavant, il se présente plutôt comme une multiplicité de conflits « locaux » liée notamment au genre, à la classe et à l'appartenance ethnoculturelle, conflictualités enchevêtrées dans les rapports sociaux concrets (Juteau 2007; Lamoureux, 2006). La question incontournable aujourd'hui, comme le souligne l'anthropologue M. Abélès (2006) dans son texte « Politique de la survie », est la question politique : ce qui est en effet en cause, c'est l'agir ensemble et l'institution de moyens par lesquels cet agir ensemble trouve une adéquation par rapport aux demandes de la société. Une politique des droits, continue Lamoureux (2005), peut devenir un instrument de communication et de (nouveau) partage; en ce sens, il est possible de soutenir que les luttes pour les droits tendent à faire accéder les conflits sociaux et les inégalités sociales au rang d'expression politique.

Nous voulons finir avec les mots de G. Bibeau

Les sociétés néolibérales doivent s'interroger sur les processus structurels de déqualification qu'elles engendrent; elles doivent aussi entreprendre des modifications dans une organisation du travail qui exclut et marginalise les individus; elles doivent de plus mettre sur pied de véritables programmes de protection des droits sociaux pour ceux et celles qui n'arrivent pas à « faire partie » du système. Les protocoles compassionnels ne suffisent pas; ni la rhétorique de la

proclamation des droits individuels. Il faut de toute urgence poser la question de la violence des sociétés néolibérales (2008 : 206).

En d'autres mots, comment transiger les droits des majorités instituées avec ceux des groupes minorisés de telle manière que l'identité des uns et des autres en soit transformée? Il ne serait pas inopportun de reconnaître, selon M. Elbaz (1990), que l'héritage d'une référence est traversé par des ambivalences portées par des citoyens dont les histoires hétérogènes nous réinterrogent sans cesse sur le temps, le lieu et l'identité. C'est grâce à des compromis, des emprunts, mais aussi à des résistances que se construit la société québécoise.

### 2.2.2. La politique de régionalisation de l'immigration **au Québec**

Depuis les années 1980, le gouvernement canadien a réduit l'intervention de l'État en matière d'intégration des immigrants, ce qui a entraîné la privatisation ainsi que la sous-traitance de nombreux services et le dégageant du financement par l'État. Tant au Québec que dans les autres provinces, le partenariat avec des organismes communautaires et bénévoles constitue une mesure privilégiée pour faciliter l'entrée des nouveaux arrivants dans la société locale (Belkhodja, 2005; Jacob, 1991).

Dans la politique « *Au Québec pour bâtir ensemble* » (1990) le gouvernement exprime son désir d'attirer plus d'immigrants vers d'autres parties du Québec pour les intégrer dans le milieu francophone. Il vise également à voir l'ensemble des régions participer à l'expérience de vivre avec des immigrants. En plus de faire partager plus largement les avantages économiques de l'immigration, l'intention est de maintenir une cohésion sociale dans la province, c'est-à-dire de réduire les différences culturelles entre le Montréal multiethnique et le Québec plus homogène à l'extérieur de la métropole. Ces facteurs sont aussi jumelés à certaines caractéristiques des régions : baisse démographique, dévitalisation des communautés en région et vieillissement de la population. Les orientations sur la régionalisation, mises en œuvre depuis 1993<sup>32</sup> avec la création d'une direction de la régionalisation, ont été reformulées en 2001 et dans le cadre du *Plan d'action 2004-2007* du MICC. Une politique régionale devait faire en sorte de favoriser l'intégration harmonieuse des immigrants. Elle vise trois objectifs : l'intégration de ces populations (d'où la nécessité de créer des emplois, d'avoir des logements disponibles, des services d'accueil, etc.), la revitalisation du milieu et un meilleur équilibre régional (Gouvernement du Québec, 2004).

---

<sup>32</sup> Dans un avis publié en 1988, le Conseil des relations interculturelles recommande au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI) diverses mesures en matière de régionalisation de l'immigration. Une telle politique sur l'immigration devait s'insérer dans une politique globale de régionalisation. Selon l'avis, les nouveaux arrivants devaient favoriser la croissance économique et démographique des régions (Manègre, 1988b).

L'expérience québécoise est la plus ancienne au Canada et touche actuellement plus d'immigrants et de réfugiés que dans le reste du Canada (Vatz Laaroussi et Angeneau, 2005).

En 2001 le gouvernement canadien dans son texte *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants* (CIC, 2001) rejoint le gouvernement québécois en exprimant son intérêt d'étudier le comportement de mobilité des immigrants afin de découvrir comment il pourrait être influencé. Il en ressort un certain nombre d'éléments nouveaux pour cibler l'objectif de la régionalisation, dont la concentration accrue d'immigrants dans les trois plus grandes villes, qui met à l'épreuve leur capacité d'accueil d'immigrants car leur flot se maintient à un niveau constant depuis 15 ans. On y souligne aussi l'intervention croissante des provinces dans la sélection des immigrants, associée à une préoccupation concernant la migration secondaire des immigrants à l'intérieur du Canada, et la taille de la population dans certaines des plus petites provinces et au Québec. En 2004 est né *l'Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants* (Vatz Laaroussi, 2005) pour mieux saisir les réalités politiques et les processus concernant l'immigration dans les régions canadiennes et québécoises en dehors des métropoles.

La régionalisation de l'immigration s'inscrit aussi dans une perspective de reconfiguration des paramètres traditionnels du rôle de l'État-nation. Par nécessité, la réalité régionale se voit réhabilitée sous le couvert de la décentralisation et les régions sont alors appelées à devenir plus actives et décisionnelles dans la planification du développement territorial, identifiant l'immigration comme un axe important de leur plan de développement. C'est ici que se situe le discours de l'État québécois sur le partenariat privé/public/société civile, où la *décentralisation* des pouvoirs et des ressources et le *partenariat*<sup>33</sup> apparaissent alors comme des éléments fondamentaux des politiques étatiques (Avis Conseil des relations interculturelles, 2000, 2007; Simard, 1996; Martin; 2002). Il s'agit donc de coordonner les activités entre les parties prenantes au plan local, entre celles-ci et les autres intervenants (ententes spécifiques)<sup>34</sup> ainsi que de développer des partenariats avec les autres paliers gouvernementaux fédéral, provincial ou territoriaux (ententes multilatérales).

---

33 Partenariat entre l'État et les régions où des acteurs divers sont interpellés (agents socio-économiques, communautés culturelles en région, familles de jumelage, population locale...) afin d'établir un environnement favorable et attrayant pour les immigrants en région. Au plan régional, ce sont les conférences régionales des élus (CRÉ) qui favorisent la concertation et planifient le développement économique. Comme les CRÉ sont les interlocutrices privilégiées du gouvernement, elles peuvent signer des ententes spécifiques avec des ministres, ce qui était le cas auparavant avec les CRD. À ce jour dix ententes ont été signées, parmi lesquelles le Saguenay – Lac-Saint-Jean (2002) et Lanaudière (2003) (Avis, 2007).

<sup>34</sup> En 2007, dix ententes avaient été signées avec les conférences régionales des élus et quatre avec des municipalités. Ces accords de cinq ans énoncent des objectifs généraux concernant l'immigration, l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des immigrants et établissent un lien entre l'immigration et le plan de développement de la région concernée, soit dans notre cas le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Joliette, ainsi que le développement de relations interculturelles harmonieuses avec la population (MICC, 2007:34).



Les enjeux économiques et démographiques nécessitent que l'intégration soit réussie, et ceci concerne aussi les réfugiés. Le rétablissement des réfugiés sélectionnés par Québec<sup>35</sup> se fait à partir des services d'accueil, d'accompagnement et d'intégration offerts par les organismes communautaires. Ceux-ci répondent à l'objectif de la politique humanitaire d'aider ces populations à reconstruire les liens sociaux et politiques, en favorisant leur intégration via des programmes tels que le Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) et particulièrement le Programme d'Accueil et d'Installation des Réfugiés (PAIR), qui subventionne les organismes communautaires. La justification donnée par le gouvernement se réfère d'une part aux engagements du Canada en vertu de nombreuses conventions des Nations Unies et à la tradition humanitaire du Canada et du Québec, ainsi qu'à des obligations relatives aux droits de la personne; d'autre part, à des motifs tels que la contribution des réfugiés à l'enrichissement de la société d'accueil et à son développement social, économique et culturel (CIC, 2004; MICC, 2004). Avec ses politiques nationales et le rôle des organismes agissant auprès des réfugiés, le Canada fait le lien entre l'international et le national, et au Québec entre le national et le local.

L'intégration se comprend comme « un processus d'adaptation à long terme qui se réalise à des rythmes différents. C'est un processus dynamique qui s'inscrit dans le temps, dont la progression n'est pas nécessairement linéaire et qui nécessite de la part de l'immigrant, comme de celle de la société d'accueil, un engagement à long terme » (MCCI, 1991 : 44-46). On peut dire que si les gouvernements fédéraux/provinciaux sont les responsables de l'admission des immigrants et réfugiés, ce sont les communautés locales qui les accueillent et portent la responsabilité de favoriser leur intégration à court et à long terme, étant donné qu'il s'agit d'un processus qui peut s'échelonner sur plusieurs années, et ce sont elles les responsables des services les plus utilisés par les immigrants et les réfugiés : santé, éducation et services sociaux. La réalité est qu'il ne semble pas exister de réelle coordination en la matière entre les divers acteurs de l'État, de la société civile et du marché, ni entre les acteurs de chacune de ces sphères. La faiblesse des politiques tient à ce qu'elles ne considèrent pas de manière appropriée ce processus multidimensionnel, et le gouvernement ne consacre pas les ressources nécessaires pour promouvoir la pleine participation des groupes dans les diverses sphères de la vie collective.

La spécificité du parcours migratoire des réfugiés, souvent vulnérables, ne se reflète pas dans les politiques et programmes d'immigration et d'intégration et il n'existe pas les ressources adéquates. Avec la concertation et le partenariat - mot qui est devenu un terme « valise », un fourre-tout - les intervenants expriment un certain malaise sous la forme d'une forte critique de l'état actuel de la concertation : il est très difficile de parler de partenariat

---

<sup>35</sup> La politique d'immigration est fortement tributaire de l'apport de ces réfugiés pour façonner l'avenir du Québec.

autrement que par rapport au rôle joué par l'État et ses institutions. Cette critique porte sur deux sujets connexes : la sous-traitance et le manque d'autonomie dont souffrent les organismes communautaires<sup>36</sup>. Tout financement, en effet, est accompagné d'un mandat qui aboutit à de la sous-traitance et compromet ainsi l'autonomie des organismes quant à leur propre mission. Ce qui est en jeu aussi, c'est toute la question de la reconnaissance et de la légitimité de leur expertise et de leur savoir d'une part, et celle du manque d'équité dans la distribution des ressources financières d'autre part (TCRI, 2004).

Au Québec et partout au Canada les organismes communautaires subissent des contraintes budgétaires et administratives imposées par les bailleurs de fonds publics et privés qui affaiblissent énormément leur travail quotidien, alors que le nombre d'immigrants a augmenté considérablement ces dernières années. Des budgets insuffisants, notamment en ce qui concerne le fonctionnement et le soutien à la mission, obligent la plupart des organismes à recourir au bénévolat et à des conditions de travail très précaires pour arriver à survivre (TCRI, 2004). Par conséquent, la forme privilégiée de la société civile néolibérale est celle des organismes charitables qui permettent de soulager les problèmes les plus criants de la misère sociale sans conduire à la conquête des droits sociaux. Toutefois, certains chercheurs (Leclerc et Beauchemin, 2002) se réjouissent de ce réinvestissement du politique par la « base » et célèbrent le désir de renouveau de la démocratie et de la citoyenneté qui le sous-tend. Ils se questionnent, au-delà des responsabilités entre l'État et la société civile, sur le défi que pose ce décentrement de la légitimité politique et invitent à imaginer en quels lieux symboliques et institutionnels pourrait se composer le « monde commun » d'aujourd'hui. La réalité, pensons-nous, est que l'exaltation de la solidarité dans le respect des différences et sans faire intervenir l'État pour mettre en œuvre des droits sociaux communs à tous les citoyens, ne peut conduire que dans une seule direction : la prise en charge du bien-être de chacun des groupes ethniques par ceux qui en sont membres et par leurs proches<sup>37</sup>. C'est souvent le sens, plus ou moins caché, des appels au communautaire accompagnés d'offres de soutien étatique généralement inadéquates.

Comme nous pouvons le constater, les préoccupations des instances gouvernementales sont centrées sur la préservation de la cohésion sociale, la jouissance des avantages de l'immigration et la tentative de résoudre certains problèmes régionaux. Mais la réalité en ce

---

<sup>36</sup> La société civile perd une partie de ses fonctions de résistance au pouvoir étatique et d'organisation de la contestation sociale d'autrefois. La création d'un Secrétariat d'État à l'action communautaire autonome pour coordonner les diverses institutions de la « société civile » montre bien la nature différente des liens sociaux (Gouvernement du Québec, 2001, *L'action communautaire : une contribution à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*). En 2004 a été publié le cadre de référence (Favreau et Laville, 1997).

<sup>37</sup> Le discours du premier ministre du Québec Jean Charest lors de l'inauguration de la 37<sup>e</sup> législature en juin 2003, dans lequel il déclarait vouloir confier l'accueil des nouveaux arrivants à des organismes relevant des communautés culturelles va dans ce sens.

qui concerne l'intégration des immigrants et des réfugiés connaît des limites lorsque l'on constate que les mesures qui visaient à l'intégration sociale, économique et culturelle de ceux-ci semblent moins efficaces lorsque l'immigration se diversifie dans sa composition. Selon le Conseil des relations interculturelles (CRI, 2007), on semble donc toujours faire face plus ou moins aux mêmes problèmes et aux mêmes solutions, sinon à la même quête de solutions, bien que l'environnement sociopolitique se transforme.

On souhaite que plus d'immigrants s'installent à l'extérieur de Montréal, mais cela ne semble pas très bien fonctionner, même lorsqu'il y a des ententes entre des villes ou des régions en matière d'immigration [...] Les services ne sont pas nécessairement modifiés, puisque le principe d'un service universel pour tous est maintenu, mais en tenant compte des difficultés de compréhension des structures par les nouveaux arrivants. Selon ces principes, les services qui sont offerts sont les mêmes pour tous alors que chaque citoyen et chaque groupe doivent se sentir concernés par le mieux-être de la collectivité, au nom de l'intérêt général (2007 : 82-83).

C'est donc la représentation que se fait une société de sa diversité ethnoculturelle qui se traduit par l'inclusion ou l'exclusion sociale de divers groupes et qui détermine, en partie, les rapports qui se développent entre eux. L'avis du Conseil (CRI, 2007) montre aussi que de nombreux ministères ne se sentent pas concernés par l'immigration et qu'il ne semble pas exister de vision intégrée de la gestion de la diversité ethnoculturelle. L'immigration ne fait pas partie des enjeux prioritaires exprimés dans les plans stratégiques, ni pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS, 2005-2010) ni pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS, 2005-2008). La TCRI dans son rapport annuel 2007-2008 constate aussi que les résultats concrets du plan d'action du gouvernement sur l'intégration et la francisation des personnes réfugiées et immigrantes se font encore attendre, faute de moyens et d'investissements adéquats<sup>38</sup> (TCRI, 2008). Les conditions actuelles d'établissement des réfugiés pris en charge par le gouvernement soulèvent aussi de vives inquiétudes. En effet, les questions entourant l'intégration sociale, économique, culturelle et politique des nouveaux arrivants concernent l'ensemble de la société québécoise et pas uniquement un ministère ou une centaine d'organismes communautaires. Mais dans la société civile, cet appel public à la responsabilité paraît surtout lourd de conséquences et d'obligations déléguées.

## **Conclusion**

Le recours aux notions de lien social, de cohésion sociale et d'intégration est un phénomène récurrent notamment depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ces notions

---

<sup>38</sup>Soutenue par une forte mobilisation des organismes, la campagne intitulée *On est dans le rouge* a permis de rouvrir les discussions sur le sous-financement des organismes avec une perspective de bonification des paramètres de financement pour la prochaine année.

sont apparues lorsque les sociétés occidentales ont connu des transformations sociales accélérées qui mettaient en cause l'ordre existant. Nous pouvons dire que les liens sociaux qui ont dominé l'existence des individus jusqu'aux années 1960-1970 étaient basés sur des systèmes d'encadrement, de prescriptions, de conduites et d'appartenances très précises (classe sociale, classe d'âge, territoire, ethnie). Des modalités de définition identitaire qui structuraient les conditions de possibilité d'une existence singulière, et qui permettaient de fixer et de délimiter clairement les responsabilités.

Une mutation de paradigme s'est opérée avec une redéfinition des valeurs structurant les comportements individuels et collectifs. Les transformations du lien social font donc partie d'un processus global, impliquant des changements à la fois techniques, économiques, sociaux, culturels et politiques : le processus d'individualisation, les revendications identitaires, et la lutte pour la reconnaissance à laquelle participent désormais de nombreux groupes sociaux (ouvriers, femmes, gais et lesbiennes, minorités culturelles, etc.). Aujourd'hui, les codes sociaux ont été remplacés par un système de distribution des responsabilités ouvert et fluctuant, en constante redéfinition, tissant des réseaux d'interdépendance et des hiérarchies de niveaux de responsabilité d'une grande complexité (Métayer, 2001). L'accent est maintenant mis sur les liens choisis, sur les relations électives et contractuelles. Chacun se définit de moins en moins clairement en termes de rôles et de statuts. La redéfinition des obligations devient plutôt un processus négocié de « partage des responsabilités », dans un esprit de collaboration et de concertation et par le biais de modalités partenariales dont l'objet est l'appropriation, l'attribution et le partage des responsabilités. Les attentes et les responsabilités imposées aux parents, à l'État, à l'école, aux entreprises, ne cessent d'évoluer. Comme le souligne Paul Bernard, « la cohésion sociale appelle une implication dans la gestion des affaires publiques, dans des partenariats et dans le tiers secteur, par opposition au désenchantement politique » (1999 : 55).

Nous sommes orphelins aussi d'un autre principe, à l'échelle planétaire, de structuration de la vie collective : la guerre froide. La socialité actuelle exige de comprendre des phénomènes tels que l'éloignement et le rapprochement, la subjectivité des liens, la construction des altérités et les formulations inédites ou réaffirmées du « Nous » et du « Eux ». Il n'est pas difficile de percevoir un sentiment assez général de perte de sens dans notre société, mutations structurelles qui engendrent insécurité, souffrance sociale et identitaire. La violence y trouve une place considérable, et appelle à la pensée de nouvelles propositions.

Avec la recomposition de l'État-nation et de l'État providence, la mondialisation oblige à réduire les dépenses des individus de l'État et à redonner des responsabilités à la société civile, qui en ce sens se présente parallèlement comme une opportunité de nouveaux lieux du politique. Les thèmes de la gouvernance participative, du développement

local et de la régionalisation (dont celle de l'immigration) appartiennent au discours politique contemporain, comme nous l'avons expliqué. Certains chercheurs voient les sociétés contemporaines en proie à une crise du lien social; d'autres ont soutenu que la fragmentation du politique correspondrait plutôt à un élargissement des « espaces de délibération » visant à revitaliser les solidarités. La responsabilité est une modalité centrale — et sans doute croissante — de la relation entre les individus, les collectivités et les institutions. Sur le terrain s'impose petit à petit l'idée que les difficultés d'insertion socioprofessionnelle reflètent un déficit au niveau des liens sociaux et des conditions objectives nécessaires à l'insertion. Dans cette perspective, l'intervention doit viser le plus souvent à tisser des liens économiques et sociaux entre les différents acteurs susceptibles de jouer un rôle favorable dans le processus d'autonomisation. Certains de ces groupes ont aussi comme objectif d'être des espaces de liberté, voire des espaces de citoyenneté politique, en favorisant la participation à la vie associative. Conséquemment, certains parlent d'un éventuel renouvellement de la démocratie (Morin *et al.*, 2000; Leclerc et Beauchemin, 2002).

Actuellement, les politiques et les programmes sociaux tendent à concevoir la personne comme responsable de son bien-être, affirmant en cela un désengagement de l'État et une réorganisation de l'État-providence. L'individu devient le principal voire le seul responsable de tous ses maux : pauvreté, endettement, travail précaire, mauvaises habitudes de vie, faible scolarité. Tout cela signifie que les crises sociétales apparaissent comme des crises individuelles et sont de moins en moins considérées dans leur dimension sociale et prises en charge politiquement (Beck, 1998). On est rentré selon Castel (1994) dans « la relance de la vulnérabilité », qu'il considère comme une zone sociale entre l'intégration et la désaffiliation. Le droit prend depuis quelques décennies une extension sans mesure, puisqu'il devient le seul régulateur des rapports interindividuels. Les obligations de leurs membres tendent à disparaître au fur et à mesure que se trouve promue de façon exclusive une relation de type juridique, dont les exigences sont satisfaites dès lors que l'on respecte les droits des uns et des autres. Par la judiciarisation des droits, c'est d'abord l'individu qui est protégé en ce qui a trait à ses besoins vitaux, et non sa communauté d'appartenance ou sa classe sociale.

Dans la société civile, on confie aux organismes communautaires des mandats jadis dévolus à l'institutionnel. Cet appel public à la responsabilité apparaît surtout lourd de conséquences et d'obligations déléguées : ainsi la responsabilité des problèmes sociaux se déplace vers le local. À défaut de ressources nécessaires, le partenariat pourrait devenir le « déversoir » du trop-plein de problèmes sociaux que l'État ne pourrait traiter (Parazelli *et al.*, 1998). Les représentants de l'État multiplient les appels en faveur d'un renouvellement du « contrat social » et de la participation de tous à la création d'une nouvelle « cohésion sociale ». Pour les groupes communautaires, il s'agit d'un enjeu important dans la mesure où l'institutionnalisation du communautaire à l'intérieur des mécanismes de planification étatiques risque de réduire sa marge de manœuvre (Gervais *et al.*, 1999; Dallaire, 1998) et

conséquemment de l'éloigner de son rôle de contre-pouvoir et de défenseur des droits des personnes au sein de la société civile (Panet-Raymond, 1994). Les représentants de la communauté locale, parfois pour l'essentiel des groupes communautaires, se transforment alors en gestionnaires de la pauvreté ambiante. Ils assument ainsi la responsabilité de l'exclusion des plus vulnérables de leur milieu. Face au recul de l'État, on assiste au « report d'une plus grande part de responsabilités sur les petites collectivités et les familles » (Jenson, 2000 : 15).

Dans ce contexte, il faut s'interroger sur le pouvoir effectif de ces entités locales. On peut ainsi se demander si, malgré le recours constant depuis quelques années au partenariat, « l'État n'est pas en train de déléguer son contrôle social à la société civile et plus particulièrement aux organismes communautaires locaux (White, 1994), tout en demeurant le maître d'œuvre des politiques d'insertion » (René *et al.*, 2000 : 40). Un tel déplacement de la responsabilité vers des entités locales chargées d'assurer la cohésion sociale pourrait se réaliser sans que ces entités locales soient totalement autonomes quant à la définition des moyens et des buts recherchés (Bernard, 1999). C'est le cas pour les régions, qui n'ont aucun pouvoir de regard sur les réfugiés qui arrivent.

La réalité que montrent les différentes recherches est qu'il y a encore un écart très grand entre les politiques d'intégration et la réalité que vivent les réfugiés dans leur processus de retissage des différents liens sociaux perdus, et que nous décrirons notamment à partir de l'expérience des ex-Yougoslaves établis à Ville de Saguenay et à Joliette.

Dans la section suivante, il s'agira de commencer à présenter les résultats de notre recherche. Nous débuterons par la caractérisation des hommes et des femmes, adultes et enfants ex-yougoslaves installés à Ville de Saguenay et à Joliette au Québec, en ce qui a trait à leur âge, nombre d'enfants, religion, éducation et profession, par ensuite aborder leurs expériences et les liens vécus en Yougoslavie avant la guerre.

## **Chapitre 3 : Liens sociaux et familiaux en Yougoslavie**

Dans ce chapitre, nous mettrons en contexte les données que nous avons recueillies auprès des familles bosniaques installées à Ville de Saguenay et à Joliette. Au cours des témoignages recueillis lors de notre enquête, les personnes ont raconté leur façon de vivre en famille, les fêtes, les relations de voisinage, c'est-à-dire les différentes sortes des liens qui ont façonné leur vie à un moment précis de leur histoire individuelle et collective.

Pour commencer, nous décrivons l'âge des hommes et des femmes adultes et des enfants, le nombre d'enfants par couple, l'éducation et le travail qu'ils avaient avant le conflit. Ensuite, nous nous concentrerons sur la situation familiale, la fratrie en Yougoslavie. Ces liens familiaux et sociaux qui se sont consolidés pendant la République socialiste ont marqué ces populations et ont créé une façon particulière d'être ensemble. Cette mise en contexte va nous permettre d'analyser la façon particulière dont les liens sociaux et familiaux s'articulent selon la différence d'âge, de sexe et de génération. La filiation, lien social par nature, prend des caractéristiques spécifiques selon les normes et les valeurs d'une société à un moment historique précis. Comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent, les liens familiaux et sociaux construits en Yougoslavie vont les permettre surmonter les difficultés qui se sont présentés dans le parcours migratoire.

### **3.1. Les familles ex-yougoslaves**

L'immigration des réfugiés en provenance de Bosnie-Herzégovine au Québec a été essentiellement familiale. Nous avons dit auparavant que nous avons réalisé un total de trente-deux entrevues semi-dirigées distribuées de la façon suivante : dix-huit entrevues à Saguenay, notamment à Chicoutimi et à Jonquière, neuf à Joliette et cinq à Montréal.

Les familles à Saguenay et à Joliette sont arrivées après la signature des accords de Dayton (1995) qui a marqué la fin du conflit en Bosnie-Herzégovine, soit entre 1996 et 2001. Elles sont distribuées de la manière suivante : trois arrivées en 1996, une en 1997, sept en 1998, deux en 1999, trois en 2000 et une en 2001. Les entrevues ont été réalisées en 2002 et 2003. Pour nos répondants de Montréal, les cinq personnes correspondent à trois familles qui sont arrivées l'une en 1990, une autre en 1992 et la plus ancienne en 1975. Leur arrivée en tant qu'immigrants indépendants les distingue des autres familles de notre échantillon en région, qui sont toutes des réfugiés parrainés par le gouvernement.

### 3.1.1. Âge des répondants à leur arrivée au Québec

Le tableau 1 présente les données de nos répondants par région, par groupe d'âge et par sexe. Comme nous pouvons le voir, le groupe des sujets ayant entre 18 et 30 ans est presque égal à celui des 30 à 40 ans, faisant un total de 25 personnes. Sept sujets se trouvent dans le groupe âgé entre 41 et 50 ans. Nous pouvons observer aussi que le nombre de femmes rencontrées prédomine (21) par rapport au nombre d'hommes (11).

**Tableau 1 - Âge des répondants à l'arrivée dans les régions par sexe**

Groupe d'âge	Saguenay		Joliette		Montréal		Total
	F	H	F	H	F	H	
de 18 à 30 ans	3	2	3	2	2	1	13
de 31 à 40 ans	5	4	3			-	12
de 41 à 50 ans	2	2	1		2	-	7
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>32</b>

Finalement, le tableau 1 montre que 27 répondants proviennent des régions (périphérique et centrale), principal objet de notre comparaison, et seulement cinq de la région métropolitaine de Montréal. Notons par ailleurs que les 32 répondants sont issus de 20 familles puisque dans certains cas, surtout à Saguenay (9), on a interviewé plus d'un membre de la même famille. Joliette (8) et Montréal (3).

### 3.1.2. Nombre d'enfants et âge

Le tableau 2 montre que la plupart des enfants des familles rencontrées sont nés à l'extérieur du Québec (36 enfants sur 40). Près de la moitié des enfants sont arrivés avant l'âge de 10 ans. On note également que seulement cinq sont arrivés à l'âge adulte. Quatre enfants sont nés au Québec.

**Tableau 2 - Âge des enfants selon la région et le sexe**

Groupe d'âge	Saguenay	Joliette	Montréal	Total
Né au Québec	1	3		4
De 1 à 10 ans	7	11	-	18
De 11 à 20 ans	9	3	1	13
De 21 à 30 ans	-	-	5	5
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>40</b>

Cette immigration est fondamentalement celle de couples avec des enfants. Si nous regardons maintenant le nombre d'enfants par couple, nous trouvons à Saguenay six couples avec deux enfants, deux couples avec un enfant et un couple avec trois enfants, pour un total de 17 enfants.



**Tableau 3 - Nombre d'enfants par couple selon la région**

<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Saguenay</b>	<b>Joliette</b>	<b>Montréal</b>	<b>Total</b>
<b>Sans enfants</b>	-	1	-	<b>1</b>
<b>1</b>	2	2	-	<b>4</b>
<b>2</b>	6	2	3	<b>11</b>
<b>3</b>	1	2	-	<b>3</b>
<b>5</b>		1		<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>40</b>

À Joliette, c'est plus diversifié : un couple sans enfant, deux couples avec un enfant, également deux couples avec deux et trois enfants, et un couple avec 5 enfants. Cela donne un total de 17 enfants. Les trois familles de Montréal avaient chacune deux enfants. Nous avons donc un total de 40 enfants.

### 3.1.3. L'éducation et le travail

Les familles de notre échantillon étaient pour la plupart des familles urbanisées qui habitaient dans de grandes ou moyennes villes. Concernant le **métier ou l'occupation** que ces hommes et les femmes avaient en Yougoslavie, la majorité - tant au Saguenay qu'à Joliette - avaient des formations techniques. Toutefois, d'autres avaient fini leurs études secondaires et quelques uns étaient des professionnels. Pour le Saguenay, on trouve pour les hommes des métiers comme électricien, soudeur, technicien ferroviaire, spécialiste en installation de piscines et dans la production de générateurs. Parmi les professionnels, nous avons deux professeurs (en mathématiques, en langue bosniaque) et un en foresterie. Quant aux femmes, leurs métiers étaient aussi variés : couturière, gardienne d'enfants, secrétaire, technicienne de laboratoire ou comptable. Deux venaient de finir leur secondaire, et parmi les professionnelles une femme avait été professeur en littérature et linguistique pendant vingt ans et une autre hygiéniste dentaire pendant 14 ans. Alice, une femme de 35 ans, nous expliquait :

J'ai travaillé dans la même entreprise dans le domaine textile pendant 12 ans. Si on travaillait bien, on pouvait rester pour la vie dans son poste (Saguenay).

Mon mari était professeur de mathématiques, il travaillait à l'école. Moi aussi je travaillais comme professeur de langues, pendant 20 ans (Marguerite, 47 ans, Saguenay).

À Joliette, un des hommes était juriste; les autres avaient des métiers comme plombier, agent de sécurité, joueur professionnel de soccer, vendeur, mineur, travailleur dans la construction et serrurier. Stéphanie, une femme de 45 ans, nous parle de la profession de son mari :

Juriste, il travaillait comme directeur commercial d'une grande entreprise qui avait une grosse imprimerie, et aussi dans la production de vêtements de travail et de chaussures. Par ailleurs, il faisait du commerce national et international avec les pays d'Europe (Joliette).

Quant aux femmes, une était professionnelle dans le domaine des arts (le cinéma, spécifiquement), et une autre en ressources humaines pendant onze ans. Il y avait aussi une technicienne en textile, une couturière, une vendeuse, une gardienne d'enfants et une femme au foyer. Monique, une femme de 39 ans qui est venue au Canada avec son mari et ses deux garçons, raconte

J'ai travaillé dans une compagnie de chemins de fer comme technicienne administrative à un poste de ressources humaines, je m'occupais d'environ 200 personnes (Joliette).

Nous constatons que la plupart travaillaient surtout dans le commerce, l'administration ou les services comme l'éducation, la santé et le secrétariat. Le travail stable que ces hommes et ces femmes avaient leur permettait d'avoir une certaine stabilité économique, au moins jusqu'à la crise des années 1980 et le conflit ethnique. Plusieurs de ces personnes avaient déjà travaillé une bonne partie de leur vie, soit dix, quinze ou vingt ans. Ils ont bénéficié d'un emploi fixe et d'autres avantages et subventions que le régime communiste avait institués, comme l'assistance sociale, un système de santé, etc. Et comme le souligne Guilbert, en parlant des expériences des Bosniaques installés à Québec :

L'influence de la culture organisationnelle émanant des institutions mises en place par l'État est déterminante dans les attitudes et les comportements quotidiens des individus. On constate que les habitudes culturelles et les conceptions du monde engendrées par ces systèmes continuent en grande partie - consciemment ou inconsciemment - à être le cadre de référence le plus prégnant chez les individus et les groupes (1998 : 46).

Pour eux, c'était un grand honneur d'avoir travaillé non seulement toujours au même endroit, mais qui plus est dans la même section de la même firme, ce qui témoignait de la compétence, de la fidélité et de la fiabilité de l'employé. Nous avons senti la grande satisfaction de ces personnes quand elles racontaient qu'avec leur revenu et l'aide que l'État leur offrait, tous leurs besoins primaires étaient comblés (maison, alimentation, éducation et travail), ce qui leur permettait de s'offrir des loisirs, des possibilités de voyager et de se divertir.

On travaillait et on gagnait beaucoup. On avait de très bons jobs, avec les enfants chaque année on voyageait dans la Méditerranée. On leur achetait beaucoup de choses, des jouets, et ils étaient très bien habillés (Monique, 39 ans, Joliette).

Les relations économiques avec la Communauté européenne permettaient aux habitants de la Yougoslavie de jouir de certaines libertés, dont la liberté de mouvement et de voyage à l'étranger - sous l'œil certes toujours vigilant du Parti. Les retombées du tourisme, les envois d'argent effectués par les émigrants vers leur pays d'origine et le développement économique donnaient une impression de prospérité et de stabilité.

## **Conclusion**

Nous pouvons constater que les familles installées au Saguenay et à Joliette sont de jeunes familles qui répondent très bien aux objectifs de la politique d'immigration du Québec et du Canada en ce qui concerne l'âge, l'éducation et les enfants. Elles ont surtout en commun une culture, celle de la Yougoslavie socialiste, au sein de laquelle elles sont nées et ont passé des années cruciales de leur vie.

Tout au début de son installation (1945), le communisme a voulu imposer une nouvelle perspective économique, sociale et familiale en redéfinissant les valeurs qui structuraient les comportements individuels et collectifs, c'est-à-dire une nouvelle façon de vivre ensemble et un nouveau sentiment d'appartenance (de paysan à salarié; de famille étendue à famille nucléaire; incluant l'éducation et le travail salarié pour les femmes). Ces nouvelles conditions – l'urbanisation et l'industrialisation – encourageaient la mobilité entre les différentes Républiques yougoslaves, le mariage mixte, la résidence néolocale et l'émergence d'une nationalité yougoslave.

Toutes ces transformations politiques, géographiques et sociales, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont créé une nouvelle façon *d'être ensemble* tant pour les pays qui dorénavant vont s'appeler « de l'Ouest » que de « l'Est » européen. De fait, un nouveau lien social était en place, et ce lien accroissait la légitimité de l'État en lui confiant des responsabilités nouvelles, notamment celle « d'assurer le bien-être de tous ». C'est ce que l'on a appelé l'État-providence, dans sa variante socialiste.

Cette « manière d'être ensemble » ou nouveau lien social combine des éléments de systèmes de valeurs, de systèmes économiques et politiques, mais aussi des liens d'affection, d'amitié et d'affinité qui ont permis un changement de sens dans les relations.

Nous pouvons voir à partir des témoignages des gens interviewés l'importance qu'ont pour eux la famille, les grands-parents, le mariage et la possibilité d'avoir des enfants. Comme dans beaucoup de sociétés, la société yougoslave est de filiation patrilinéaire ; les fils sont donc les principaux héritiers du père. Quant au mariage, il garde encore toute son importance comme cérémonie d'initiation de la création d'une famille.

## Chapitre 4 : Réétablissement des réfugiés ex-yougoslaves dans les régions du Québec

Ce chapitre se concentre sur le réétablissement au Canada et spécifiquement au Québec des réfugiés sélectionnés hors frontières, appelés administrativement réfugiés publics pour les différencier des réfugiés reconnus sur place. Le réétablissement permanent des familles réfugiées au Canada est une réponse aux programmes de politiques transnationales mises en œuvre par les organismes multilatéraux et internationaux, desquels le Canada est signataire; il répond aussi à sa politique d'immigration qui privilégie la sélection à l'étranger plutôt que de voir les immigrants arriver à sa frontière.

Nous avons présenté au chapitre I les caractéristiques socio-économiques de chacune des régions ou « milieux de vie » où se sont établis les réfugiés, c'est-à-dire la Ville de Saguenay et Joliette, ainsi qu'une description de chacun des organismes chargés de l'accueil et de l'établissement. Nous présenterons maintenant les procédures et les trajectoires suivies par les réfugiés depuis leur pays d'origine ou de transit, et les caractéristiques de ces trajectoires. On examinera les programmes offerts par le ministère à travers les organismes communautaires et les expériences vécues de réfugiés dans chacune des régions, ainsi que le discours des responsables, intervenants, professeurs et fonctionnaires qui offrent les services d'accueil et de francisation.

### 4.1. Procédures et trajectoire migratoire

Le réétablissement des réfugiés répond à une série de *procédures, pratiques* et *sens* qui engagent tout un réseau ou circuit humanitaire international, ainsi qu'un réseau d'organismes nationaux et locaux, humanitaires et communautaires. Ces réseaux sont activés dans le but d'offrir la relocalisation dans le nouveau pays à ces populations délocalisées, réfugiées, victimes de la migration forcée. En ce sens, comme nous l'avons expliqué auparavant, le Canada agit en cohérence avec ses politiques internationales (Convention de Genève et interventions humanitaires hors des frontières) et ses politiques nationales, en tenant compte de la contribution des réfugiés à l'enrichissement de la société d'accueil, à son développement social, économique et culturel (MICC, 2004). Toutes les personnes réfugiées réétablies au Québec ont été sélectionnées par des représentants du gouvernement québécois, dans leur pays d'origine ou de transit. Nous rappelons qu'avec l'accord fédéral-provincial de 1990, le Québec est la seule province à avoir un droit de regard sur l'immigration et notamment sur les réfugiés publics.

Les réfugiés ex-yougoslaves ont dû se rendre à l'ambassade la plus proche, ou du moins celle qui était en fonctionnement, pour demander protection. Par exemple, Alice est allée avec son conjoint plusieurs fois à Belgrade mais il n'y avait pas toujours quelqu'un à

l'ambassade, ou elle était fermée : « C'est après qu'un ami nous a donné l'adresse à Vienne » (35 ans, Saguenay).

Ils ont posé plusieurs questions : « quelle est votre principale raison pour partir? », je leur ai dit « les enfants ». Il n'y a pas d'école, ni la possibilité de rester dans un endroit longtemps, on n'a toujours qu'une valise avec nous. Ils nous ont dit qu'une fois que nous aurions passé le test médical, nous pourrions partir, et j'ai senti immédiatement que ma vie avait changé. (Pauline, 30 ans, Joliette)

Le temps d'attente entre le dépôt de la demande, l'autorisation pour faire les examens médicaux et la révision judiciaire a varié pour les familles de huit mois à trois ans. Ce temps d'attente a été très difficile, car il y avait beaucoup d'instabilité émotionnelle, matérielle et professionnelle – des couples séparés, chacun dans un pays différent :

On a décidé de faire la demande pour pouvoir vivre ensemble, car mon mari était en Allemagne et moi en Croatie, et aussi parce que nous sommes un couple mixte, et il était difficile de continuer à vivre là-bas. (Leticia, 40 ans, Saguenay)

Lorsque les familles sont acceptées et appelées à recevoir la documentation, cela implique que le Canada leur reconnaît le statut de réfugié humanitaire hors frontières et leur accorde la *résidence permanente*. Une première caractéristique de ce type de programme de rétablissement est que les gouvernements canadien et québécois *assignent la ville de destination* avant le départ. Dans ce processus, les réfugiés disposent de très peu de droit de regard sur leur lieu de destination. Dans la province du Québec, avec sa politique de régionalisation de l'immigration, les réfugiés choisis à l'étranger sont dirigés depuis 1993 hors de la métropole de Montréal, pour les relocaliser dans diverses villes intermédiaires et périphériques. Nous avons déjà expliqué que l'objectif de cette politique est d'augmenter la diversité ethnique dans les régions et de garantir l'apprentissage du français des nouveaux arrivés. Le caractère volontaire de l'établissement prévaut toujours, mais la consultation faite en 1997 par le Conseil des relations interculturelles a montré que l'idée de régionalisation de l'immigration est toujours associée à certaines formes de coercition.

Une autre caractéristique de cette trajectoire est le *manque de réseau* familial, amical ou même ethnique dans la ville d'établissement. Le gouvernement insiste, dans un premier document sur la politique de régionalisation, sur l'idée de favoriser le développement de *noyaux de base* de populations immigrantes en région pour les y attirer et les retenir. Toutefois, ce noyau n'était pas vraiment présent dans les deux régions à l'arrivée des familles ex-yougoslaves. Contrairement à d'autres villes, comme Sherbrooke et Québec, où un nombre important de réfugiés d'origine serbe, croate ou bosniaque musulmane sont arrivés, à Saguenay et à Joliette leur nombre fut limité et, de plus, plusieurs familles sont reparties rapidement en Ontario où un noyau culturel important existe depuis plusieurs

années. Certains de nos répondants ont suggéré aux autorités des villes où se trouvait déjà un membre de leur famille ou des amis, demande qui a parfois été acceptée :

Le gouvernement nous a donné Hull comme destination initiale, mais ma sœur était déjà à Saguenay. J'ai parlé avec elle, et elle m'a dit de venir ici, car c'est bien pour les enfants, c'est tranquille. (Alice, 35 ans, Saguenay).

Dans d'autres cas, il y avait dans d'autres provinces canadiennes différents membres de leur famille immédiate ou élargie - sœur, frère, ou tante :

Mon frère habite à Calgary (Marguerite, 47 ans, Saguenay).

J'ai un frère qui habite ici au Canada en Ontario depuis 4 ans (Sergio, 40 ans, Saguenay).

D'autres membres de la famille ont aussi fait une demande d'immigration, mais qui a été refusée : « Mon frère a fait la demande mais il a été refusé et ma belle-mère aussi » (Natalie, 30 ans, Joliette).

Mon autre frère a fait les démarches pour venir aussi au Canada, mais il n'a pas eu le visa. (Sandra, 24 ans, Saguenay)

La conception restreinte de la famille au Canada empêche que d'autres membres (frères, sœurs) puissent se réunir. Cette façon de procéder complique la situation des familles et entre en contradiction avec l'un des objectifs de la Loi sur l'immigration, qui est de veiller à ce que les familles puissent se réunir au Canada (CIC, 2002).

Il y avait aussi une incertitude quant à l'endroit où elles allaient habiter, et des gens leur disaient même avant de partir du pays : 'vous allez rester dans des baraques'. Certains répondants nous ont déclaré que même s'ils ne savaient que peu de choses du Canada, il était préférable de partir : Ce n'était pas important, où on devait aller : c'était surtout de partir (Sergio, 40 ans, Saguenay).

On ne connaissait rien du Canada et nous n'avions pas d'amis, ni de famille, c'était la même chose. (Bernard, 48 ans, Saguenay)

Ces circonstances migratoires, à savoir le peu d'information et d'orientation sur ce qui va devenir leur vie au Canada et sur la ville d'arrivée, augmentent pour certaines personnes l'incertitude vécue déjà pendant plusieurs années. À la différence de la catégorie économique, l'accueil des réfugiés est jugé au regard de « leur besoin de protection, et aussi de leur capacité d'intégration au Québec » (MICC, 2004).

Une autre caractéristique du parcours migratoire des réfugiés parrainés par le gouvernement est que les familles traversent les frontières avec des documents en règle, soit la *résidence permanente*, et qu'une fois arrivés au pays tous les membres sont reconnus comme

« immigrants reçus ». Le fait d'arriver avec la résidence permanente et d'être accueillis comme immigrants reçus garantit aux réfugiés l'accès et le bénéfice de différents programmes dès l'arrivée au pays. Essentiellement, le programme d'accueil prévoit, en plus de l'aide sociale mensuel pour répondre aux besoins essentiels couverts par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, il existe une aide initial accordée sous forme d'aide matérielle qui comprend (hébergement, repas, transport, vêtements d'hiver, articles de dépannage ou des médicaments de premiers soins). Des services d'orientation sur la vie au Québec, dans la langue maternelle du réfugié ainsi que l'accompagnement pour les inscrire aux institutions (assurance maladie, aide sociale, écoles, compte bancaire, programmes d'allocations familiales). Le bénéfice de ces programmes peut s'étendre au Québec jusqu'à cinq ans, selon les circonstances de chaque personne.

#### **4.2. L'accueil à Saguenay et à Joliette vu par les intervenants**

Les deux régions de référence ont signé des Accords avec le ministère pour recevoir des familles réfugiées « humanitaires » ainsi que des immigrants. En matière humanitaire, le Canada fait le lien entre l'international et le national, et le Québec entre le national et le local. En avril 1996, à l'arrivée au Saguenay des premières familles, la région possédait peu de services adaptés pour répondre aux besoins des familles réfugiées. La *Maison des familles* à Chicoutimi<sup>39</sup> était chargée à ce moment-là de les recevoir, et la francisation était organisée par la Commission scolaire par le biais du COFI.

Au début à Ville de Saguenay et à Joliette, c'était surtout l'arrivée des réfugiés de l'ex-Yougoslavie, après les réfugiés de Colombie, des familles qui sortaient des camps de réfugiés de Tanzanie, des familles africaines venant du Congo, du Burundi et du Rwanda. La plupart du temps ce sont des familles qui arrivent seules, ou en groupe avec d'autres réfugiés du même pays d'origine.

Entre 1996 et 2001 des familles réfugiées d'origine croate, serbe ou bosniaque musulmane arrivent au Saguenay : huit familles en avril 1996, sept familles en 1998 et quelques autres par la suite, pour un total de 21 familles<sup>40</sup>. La personne responsable de la *Maison des familles*, qui a accueilli les premières familles, nous raconte :

On a reçu des familles d'ex-Yougoslavie, des Croates, des Bosniaques musulmans et des Serbes, et il ne faudrait pas oublier que là-bas la guerre était encore en effervescence, et que les Serbes et les Croates n'étaient pas de bon voi-

---

<sup>39</sup> La Maison de familles a reçu un *Méritas* de la Société terrestre pour l'Obtention de la paix S.T.O.P en reconnaissance à la cause pacifiste dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour le service rendu pendant l'accueil des réfugiés bosniaques en 1996.

<sup>40</sup> Toutes les familles ne sont pas restées. Quelques familles sont parties pour l'Ontario à la recherche d'autres membres du même groupe ethnique qui avaient immigré quelques années auparavant.

sinage. Il ne fallait pas que je dise « tu es croate? » Alors j'avais développé l'habitude de dire les « gens de l'ex-Yougoslavie ».

Dans la région de Lanaudière, à Joliette, le premier groupe de familles ex-yougoslaves comptait à peu près quarante-six personnes. Le directeur du CRÉDIL nous décrit leur arrivée :

D'abord, c'était une histoire très émotive, une situation particulièrement médiatisée un peu partout. Le premier autobus qui est arrivé à Joliette était composé de familles très diversifiées, mais qui avaient toutes subi la guerre de plein fouet. On découvre ce que ça veut dire cette réalité d'accueillir des personnes réfugiées.

À leur arrivée, la première information que tous les réfugiés reçoivent – tant du représentant du ministère (MICC) que du personnel des organismes communautaires chargés de l'accueil et de l'installation – est qu'ils sont maintenant dans une société démocratique, où l'on respecte les lois nationales; qu'il y a certaines valeurs communes à respecter, et que *l'exercice des droits* est garanti par la Charte des droits et libertés de la personne. Au régime du droit humanitaire se substitue au moment de l'arrivée celui des lois nationales. Les réfugiés changent de visage : ils perdent une partie de leur spécificité comme individus déracinés, privés de citoyenneté, et ils finissent par s'associer aux autres catégories d'immigrants. Les réfugiés publics ne sont des réfugiés aux yeux de la Loi et de l'administration de la structure d'accueil que le temps de cet accueil. L'anthropologue F. Saillant montre le passage du régime de droit humanitaire, à celui des droits humains et enfin à celui de la citoyenneté en devenir pour les réfugiés publics au Canada et au Québec :

La structure humanitaire canadienne doublée du régime de droit et du cadre politique de l'accueil des différences amène à penser le réfugié comme une personne à accueillir sans considération de ses attaches nationales anciennes, mais cela jusqu'à la période d'installation. À partir de là, c'est le sujet canadien (ou québécois) qui intéresse, donc celui qui enrichira par sa culture d'origine (réfiable) et par sa force de travail et de reproduction (sans doute la véritable dette de l'accueil...). (2007 : 85)

En résumé, cette modalité d'immigration implique une dynamique et un processus particuliers quant à la demande de protection, à la procédure à suivre, à la trajectoire et au statut acquis. Tous ces événements ont des implications pour les personnes en ce qui touche à leur insertion dans la nouvelle société et à la reconstruction de leurs projets de vie.

Après l'accueil et la gestion des besoins immédiats liés à l'établissement (habits, recherche de logement, articles ménagers et inscription au cours de français), les organismes amorcent une série de séances d'information sur des sujets d'intérêt général. Il s'agit de



permettre à tous de connaître le fonctionnement de la société québécoise, par exemple les CLSC, la loi sur la protection de la jeunesse, ou la Commission des droits de la personne :

On va les informer sur le fonctionnement du réseau scolaire, du réseau de la santé, et en général sur les différents réseaux où ils peuvent aller chercher de l'aide au niveau du réseau communautaire (Directrice du SEMO).

L'intervenante du CRÉDIL ajoute : « On essaie d'être présent dans la ville et de montrer la ville aux nouveaux arrivants, en essayant toujours de *faire le lien* entre les nouveaux arrivants et les gens d'ici ». Examinons maintenant les témoignages de nos répondants concernant leurs expériences d'accueil et de l'apprentissage du français.

### **4.3. L'expérience de l'accueil par les réfugiés**

À leur arrivée, les familles devaient prendre l'autobus pour se rendre à la ville de destination : Joliette à une heure et quart de Montréal, ou Jonquière à trois heures de la ville de Québec. Ce trajet a été un peu difficile selon les récits de nos participants, parce que dans l'autobus se trouvaient des familles de toutes origines ethniques, alors que comme nous l'avons décrit dans le chapitre précédent, tous les liens d'amitié et de solidarité avaient été brisés et la méfiance régnait. Chacun se demandait « d'où est-ce qu'ils viennent, et de quelle ethnie? ». Juliette, une femme âgée de 37 ans, nous décrit l'ambiance dans l'autobus en direction de Joliette :

Nous sommes arrivés en groupe. C'était plus rassurant, mais en même temps tout le monde se regardait. Nous venions tous du même pays, mais nous étions comme des étrangers, on ne se parlait pas.

Stéphanie, une femme de 45 ans, nous raconte les premières démarches, mais aussi les angoisses de quelques-uns à leur arrivée à Joliette :

On est arrivé dans l'après-midi, et on a passé quelques heures à l'aéroport en attendant l'autobus qui allait nous amener à Joliette. On a passé une heure au bureau d'immigration à l'aéroport, le reste dans une salle d'attente. J'appartenais au premier groupe qui avait la destination de Joliette. On est arrivé à cinq familles, à peu près 30 personnes. Je me rappelle que quelqu'un a dit dans l'autobus : 'ils vont nous emmener jusque tout au nord là où le pays est vide, où il n'y a pas de gens, et on sera obligé de rester là-bas'.

En général, tant par les familles de Ville de Saguenay que par celles de Joliette, l'accueil a été perçu comme « chaleureux » et « très bien organisé ».

Quand on est arrivé, il y avait des gens qui nous attendaient. Ma fille dormait; quelqu'un a pris ma fille, et une autre nous a demandé si on était fatigués. Tout ça m'a beaucoup touchée. (Pauline, 30 ans, Joliette)

Pendant la première rencontre est souvent présent le représentant du ministère de l'immigration ou de l'organisme communautaire, ainsi qu'un interprète pour transmettre les informations nécessaires dans la langue maternelle des réfugiés.

Le fonctionnaire du Ministère de l'immigration est venu la deuxième journée pour signer les papiers de l'assurance sociale et de l'assurance maladie. La responsable de l'accueil nous a trouvé un appartement, des meubles. (Miryam, 28 ans, Joliette)

Certaines personnes ont exprimé leur surprise d'accéder à ces services : « Quand nous sommes arrivés, on a été surpris que l'on nous donne l'aide sociale » (Sandra, 24 ans, Saguenay).

On voulait s'adapter le plus vite ici; on n'était pas au courant pour l'aide sociale, les meubles, la chambre et les jouets pour les enfants. (Pauline, 30 ans, Joliette)

Les services offerts par les organismes communautaires ont pour but de mettre fin le plus rapidement possible à la « désorientation » avec laquelle arrivent les réfugiés, et familiariser les nouveaux arrivants avec les lieux, les personnes et les institutions.

C'est surtout les représentants des organismes communautaires qui vont les accompagner au quotidien, et par cette relation de proximité ces personnes vont devenir pour certains réfugiés leurs premières figures d'identification. C'est aussi grâce à eux que les réfugiés pourront commencer à connaître le fonctionnement du système institutionnel, les services et les ressources existantes de la nouvelle société. Cette trajectoire est donc caractérisée par des éléments d'*inconnu* (lieux, personnes, nourriture) : « Les premiers repas n'avaient pas le même goût, mes enfants me disaient 'c'est quoi ça?' » (Pauline, 30 ans, Joliette); d'*étrangeté* (défamiliarisation) : « Le premier contact a été très dur, parce que personne ne connaissait la langue française, la culture et les gens » (Olga, 27 ans, Saguenay). Dans cet environnement de défamiliarisation, l'accueil est l'un des aspects qui marquent les premières impressions du nouveau pays.

L'expérience de l'accueil combine de ce point de vue le sentiment de se situer dans un ailleurs dépersonnalisé et, en même temps, dans un espace et des interactions de rapprochement, comme l'explique F. Saillant (2007) dans sa recherche sur les structures humanitaires canadiennes et les organismes communautaires mis en place pour l'accueil des réfugiés publics. La diversité de ces organismes et acteurs, ainsi que les expériences singulières des réfugiés, créent de cette façon des formes de *relations*, des *liens*, et des *significations* multiples.

Après la première vague de réfugiés arrivée en 1996, les familles qui les ont suivis ont souligné l'importance de trouver d'autres familles de réfugiées installées au moment de leur arrivée :

Quand on est arrivé il y avait déjà cinq familles. Une équipe nous a aidés pour chercher un logement et tout. Il y avait quelqu'un qui parlait notre langue (Sébastien, 41 ans Saguenay).

D'autres personnes ont été reçues par des amis qui étaient déjà au Québec, et de cette manière l'accueil a été plus familier : « À l'aéroport il y avait la famille qu'on connaissait déjà et la personne de l'organisme communautaire » (Monique, 39 ans, Joliette).

À Joliette, après la première année de francisation, le directeur a décidé d'engager une réfugiée pour les aider dans l'offre des services d'accueil et d'établissement du CRÉDIL. Ceci a été très apprécié par les familles qui sont arrivées quelques temps après :

C'est plus facile quand il y a quelqu'un qui parle ta langue, et que tu peux lui expliquer ce dont tu as besoin. (Juliette, 37 ans, Joliette)

En mai 1999, le Québec accepte d'accueillir des réfugiés du Kosovo dans le cadre du Programme fédéral spécial d'accueil temporaire. À Saguenay, le gouvernement n'a pas envoyé de Kosovars. À Joliette une vingtaine de familles sont arrivées. La situation de déchirement et de dépaysement des Kosovars a nécessité de la part de l'organisme beaucoup d'accompagnement et de support pour l'installation de ces familles et pour leur faire comprendre le milieu dans lequel elles allaient vivre, en commençant par l'adaptation domestique. Tous ceux qui sont arrivés à Joliette étaient musulmans et plusieurs ont été rapatriés après la guerre, alors que d'autres ont changé de ville ou même de province. Notre répondant kosovar nous raconte :

Nous sommes arrivés à la base militaire d'Halifax et nous sommes restés là-bas un mois et demi. Après, on a fait une demande pour venir à Joliette parce qu'il y avait un ami. À Joliette sont arrivées 17 familles albanaises mais maintenant il y a 7 familles. Quelques unes sont parties en Ontario, d'autres sont retournées au Kosovo.

Par l'accompagnement et la *stimulation des liens* au sens de l'intégration (la guidance, l'orientation, l'information, le jumelage), le personnel des organismes communautaires crée des liens parfois étroits de proximité avec les réfugiés, et ce personnel devient la première source de repères identitaires pour les réfugiés dans la nouvelle société. Un certain nombre d'incitatifs à l'intégration et à la socialisation sont mis en œuvre à partir de « techniques de fabrication du citoyen qui vont à la fois localiser et 'humaniser' la personne » (Saillant, 2005 : 125). Ces techniques et rapprochements vont varier selon la personne responsable de l'accueil, chaque membre de la famille et de la localité. Par exemple, Bernard a partagé avec nous le malaise vécu dans certaines activités, car il sentait que les gens de la société

réceptrice croyaient qu'ils venaient de pays arriérés et qu'ils ne connaissaient rien du fonctionnement d'une société développée :

Au début tu as une aide pour te montrer où se trouvent les choses gouvernementales. Au Cégep, ils nous montraient comment aller au guichet, comment faire un chèque. Pour moi, c'était frustrant parce que dans mon pays j'avais une carte de guichet, ce n'est pas une chose nouvelle pour moi. Dans l'autobus, comment tu dois payer... c'était comme à la maternelle, ça me rendait fou. J'ai beaucoup souffert pendant la francisation, avec ces sortes de bêtises. Je n'ai rien dit parce que je ne pouvais pas parler français. Il y a peut-être des gens qui ont besoin de ça, mais peut-être aussi que toutes les personnes n'ont pas souffert la même chose que moi (Bernard, 48 ans, Saguenay).

Comme nous pouvons le constater, une certaine attitude d'aide est souvent perçue par certains réfugiés comme condescendante et humiliante; ils évoquent l'impression de subir un manque de respect, d'« être traité comme un bébé ». Selon L. Guilbert (2007) les représentations du réfugié et un certain imaginaire de la réfugicité<sup>41</sup> sont en cause. L'image du réfugié comme une masse anonyme de victimes muettes dénuées de toutes ressources (Malkki, 2002, 1995), comme un « récipient d'aide » (Harrell-Bond, 1999), accorde toute l'attention à la relation d'aide – valorisant ainsi les aidant – et laisse dans l'ombre les ressources personnelles, culturelles et collectives des personnes traversées par l'expérience du refuge et de la migration forcée. Un élément important auquel se voient confrontés les intervenants sociaux et que le témoignage précédent nous montre est la « souffrance des réfugiés et des demandeurs d'asile » (Lacroix, 2003). La souffrance de ces êtres ne débouche que sur la compassion, rarement sur la reconnaissance d'un droit.

C'est souvent autour de l'accueil et auprès des organismes qui le font que se produisent les premiers chocs culturels et que se construisent les premières représentations du pays d'accueil et de ses institutions.

#### **4.4. L'apprentissage du français**

Parmi les personnes qui sont arrivées à Ville de Saguenay et à Joliette, aucune ne parlait le français avant d'arriver au Québec. Quelques-unes connaissaient l'allemand, l'anglais ou l'italien. Les programmes gratuits d'apprentissage de la langue sont développés avec des fonds fédéraux et provinciaux, et sont connus comme le Programme de francisation financé par le Ministère de l'Immigration (MICC). Ce programme s'adresse notamment aux réfugiés et aux immigrants adultes qui ne connaissent pas le français à leur arrivée. Il comprend un enseignement du français utile dans les situations de la vie quotidienne, une

---

<sup>41</sup> Le sens de la « réfugitude » est celui d'une expérience profondément aliénante qui cause non seulement un déracinement forcé, mais qui exige le développement d'une nouvelle identité les aliénant encore plus par rapport à leur vie et identité antérieures.

présentation des règles de vie en société, et la promotion des valeurs citoyennes du Québec.

Tant les adultes que les enfants ont suivi des cours de francisation, d'une durée variée : les premières familles qui sont arrivées à Saguenay ont reçu un cours de francisation d'une durée de six mois. Les autres familles ont bénéficiés d'un cours de dix mois. Tous les réfugiés rencontrés dans les deux régions, ainsi que les personnes ex-yougoslaves à Montréal, se débrouillent avec plus ou moins de fluidité en français.

Le gouvernement donne une allocation versée chaque semaine aux réfugiés pour leur permettre de se libérer de leur emploi et de suivre des cours de français à temps plein, pour un total de 1 000 heures au moment de l'arrivée de ces personnes (temps alloué qui a changé depuis). Toutefois, arriver après plusieurs années d'une situation politique difficile dans une nouvelle société où toutes les choses sont à apprendre, à commencer par la langue, est une période qui ne se vit pas toujours avec la concentration et la patience nécessaires. Une professeure du Centre linguistique nous décrit comment se passait la francisation au Saguenay :

Il y avait quatorze personnes. Je me suis intéressée à leur culture, j'ai écouté ce qu'ils disaient. Il y avait une carte de l'ex-Yougoslavie, ils se toujours levaient et disaient « madame, dans mon pays, dans mon pays... ». Tous les jours pendant la première heure on parlait de l'ex-Yougoslavie, et je crois que de cette façon on peut libérer les rancœurs, on fait le deuil à travers ça. On parlait du régime de Tito, de la mort des amis et des parents, tout en apprenant le français, et de tout ce qu'ils vivaient.

Cette difficulté, bien qu'elle soit générale pour presque tous les allophones, est plus accentuée encore lorsqu'il y a eu des perturbations dans leurs projets de vie. « Je voulais parler français, mais ça a toujours été une difficulté » (Bernard, 48 ans, Saguenay). Pour Pauline : « J'avais encore les souvenirs de mon pays. Ça reste dans ma mémoire » (30 ans, Joliette).

La disponibilité des professeurs pour travailler un peu avec les réfugiés leur trauma ne fut pas générale. Ces programmes ne tiennent pas compte des expériences et des implications de la migration forcée et de la guerre dans les processus d'apprentissage et dans la capacité des réfugiés de comprendre et d'assimiler les nouvelles informations :

Nous avons beaucoup de problèmes avec les gens de la famille qui sont encore au Kosovo. J'ai mal à la tête, je ne suis pas encore arrivé comme il faut ici.

La recherche de S. McDonald (2000) sur le rapport entre l'acquisition d'une langue seconde et le traumatisme subi par les réfugiés de guerre kosovars au Canada montre les conséquences du trauma et son impact sur l'expérience d'apprentissage de ces réfugiés, ainsi

que les implications d'un tel trauma pour les pratiques pédagogiques des enseignants. Une remarque dans le même sens fut faite par L. Guilbert (1999) lors de la présentation du mémoire qu'elle a soumis au ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, où elle suggère que :

Cette formation continue ne devrait pas porter exclusivement sur les contenus de programmes, mais plutôt accorder une plus grande place à la connaissance des immigrants, à leurs expériences migratoires et à leurs implications sur l'apprentissage du français.

La difficulté exprimée par les réfugiés pour l'apprentissage de la langue ne réfère pas seulement à la difficulté de la langue en elle-même, mais aussi à d'autres facteurs qui sont liés à cet apprentissage comme le trauma, l'instabilité émotionnelle et le deuil à effectuer. Nous avons réalisé une autre recherche à Sherbrooke sur les réfugiés publics colombiens où se manifeste plus clairement la peur comme obstacle dans l'apprentissage (Osorio, 2007). Ce deuil est associé aux multiples pertes vécues à la fois au cours des périodes prémigratoire, migratoire et postmigratoire.

Encore aujourd'hui je rêve que je suis là-bas et que je n'ai pas pu partir pour le Canada, c'est un cauchemar. Cela montre encore la situation très difficile que j'ai vécue. (Pauline, 30 ans, Joliette)

Le fait de passer des heures à apprendre une langue sans faire autre chose a été pénible pour plusieurs de nos répondants. Ils ont suggéré que ce serait intéressant pour les nouveaux arrivants d'avoir la possibilité de faire un stage où ils puissent pratiquer avec des personnes de la société d'établissement les mots qu'ils apprennent quotidiennement. Bien que l'objectif du gouvernement soit que les réfugiés participent à la société québécoise et qu'ils le fassent en français dans un milieu majoritairement francophone, en réalité les personnes interviewées ont exprimé leur difficulté d'établir des amitiés francophones ou de créer des relations durables avec des gens de la société d'accueil. Lorsqu'ils en ont l'occasion :

On ne parle pas beaucoup et les gens parlent très vite et je ne comprends pas toujours. Ce n'est pas possible de comprendre quand il y a trois ou quatre personnes qui parlent et qui utilisent aussi des expressions anglaises et québécoises. (Bernard, 48 ans, Saguenay)

Le plus difficile, ça a été la prononciation et l'écriture qui sont complètement différentes, et aussi l'accent ici en région. (Marguerite, 47 ans, Saguenay)

Les réfugiés reçoivent des cours gratuits seulement jusqu'à un niveau intermédiaire faible, soit pour le français de base (« de survie »). Ce niveau est insuffisant pour leur permettre d'entreprendre des études académiques ou de travailler, de converser et

d'acquérir les habilités linguistiques qui leur permettraient de participer et de s'intégrer dans la société. Olga, une femme établie au Saguenay, déclare :

Je pense que le gouvernement doit aider les immigrants à se perfectionner en français. C'est bien la première francisation, mais il faut l'améliorer, surtout parce qu'il n'y a pas beaucoup de possibilités de pratiquer.

L'arrivée d'immigrants très scolarisés est une réalité même en région, y compris parmi les réfugiés participant à notre recherche. Le ministère explique qu'après les heures allouées pour la francisation, la relève doit être prise par le ministère de l'Éducation : la personne qui a besoin de parfaire à la fois son apprentissage oral et ses compétences écrites peut s'y inscrire. Cependant, les réfugiés avaient hâte de reprendre une vie « normale » :

On a commencé à oublier la guerre, apprendre le français et chercher du travail (Sébastien, 41 ans, Saguenay).

Même s'il y a eu des améliorations avec le temps, une difficulté dans le programme de francisation au moment de notre enquête était qu'il n'existe pas de différences dans les modes d'apprentissage entre les étudiants. Autrement dit, ces programmes ne tiennent pas compte de manière adéquate des différences entre, par exemple, ceux qui ont un niveau d'instruction élevé — qui ont des facilités d'apprentissage plus rapide de la langue — et les personnes presque analphabètes, ni entre les personnes du troisième âge — dont le processus d'apprentissage est plus lent, et qui ont par ailleurs des besoins différents d'intégration et d'usage de la langue — et les jeunes adultes.

À la fin de la période de francisation, la plupart des personnes commencent à se débrouiller en français oral, mais pour le français écrit et le perfectionnement de la phonétique, il reste encore à développer des cours spécialisés. Le besoin d'un vocabulaire spécialisé selon la profession et la lenteur de la création d'un réseau d'amis dans la société d'accueil rendent plus difficiles la première insertion en français et la recherche d'emploi pour les réfugiés. Après avoir complété les heures allouées pour la francisation, les résultats varient selon le parcours, l'âge et le niveau d'implication. La méconnaissance de la langue devient l'obstacle majeur pour déchiffrer les codes culturels et sociaux du nouveau milieu où ils se trouvent, et ceci cause beaucoup de souffrance. Ils se sentent sourds-muets, parce qu'ils ne comprennent pas ce qu'on leur dit et qu'ils ne peuvent pas exprimer ce qu'ils pensent dans la nouvelle langue. À cela s'ajoute l'état émotionnel et psychologique dans lequel se trouve le réfugié à son arrivée, état qui ne va pas être pris en compte dans le processus d'insertion, comme nous le montrerons tout de suite.

#### 4.5. Le changement de statut, de réfugié à immigrant

Nous avons signalé auparavant que, dans le circuit humanitaire où s'inscrivent les réfugiés ex-yougoslaves, au moment de l'arrivée au Canada le régime des lois nationales se substitue au régime du droit humanitaire. Ils perdent une partie de leur spécificité comme individus déracinés, privés de citoyenneté, et changent de visage. Le paradoxe se trouve dans la non-reconnaissance du parcours migratoire spécifique des réfugiés, mais aussi d'autres facettes de leur identité : celles de leur identité sociale et professionnelle. Nous avons souligné aussi que l'objectif de rétablissement des réfugiés va dans le sens de rétablir les liens perdus et de contribuer à créer un nouveau citoyen en stimulant l'autonomie des sujets : c'est là que se fabrique la nouvelle citoyenneté. Ils ont été sélectionnés à l'étranger par des représentants du gouvernement du Québec parce que ces derniers ont tenu compte du besoin de protection de ces populations, mais aussi parce qu'elles avaient les caractéristiques (âge, éducation, famille) nécessaires pour bien s'adapter au pays, c'est-à-dire qu'ils étaient « québéquisables » (Crépeau, 2003; Saillant, 2007). L'accompagnement fait par les personnes des organismes communautaires permet de penser la réalité du réfugié comme une expérience de « recadrage personnel et culturel ». Le réfugié disparaît, c'est-à-dire que son expérience de l'exil est placée quelque part dans une catégorie qui s'appellera dorénavant « le passé ». C'est donc ici que la mémoire du réfugié et de l'exil est effacée (2007 : 85).

Rappelons que ce qui distingue l'émigration forcée de l'émigration volontaire, c'est la moindre aptitude des personnes, dans le cas de l'émigration forcée, à supporter le deuil provoqué par l'arrachement au pays (Abou, 1988) :

Ce concept de deuil est particulièrement apte à évoquer l'état de détresse spécifique qui caractérise l'étranger durant les premières années de son installation en terre étrangère. Si l'on considère la culture dans sa fonction psychologique, c'est-à-dire comme l'ensemble des mécanismes de défense du Moi contre une situation originelle traumatisante et ses récurrences secondaires, le deuil est le traumatisme global subséquent à la perte du pays d'origine et des parties du Moi qui y sont rattachées (p.130).

Le site Internet d'Immigration Canada prévient clairement que dans les services offerts aux réfugiés ne sont inclus ni les interventions psychothérapeutiques ni le soutien psychosocial lié aux problèmes psychologiques, familiaux ou de difficultés d'adaptation dans la nouvelle société (CIC). Les intervenants mentionnent aussi le peu de soutien au niveau du développement de ressources et de la formation spécifique en ce qui concerne l'intervention auprès des réfugiés (TCRI, 2003, 2007).

Sans oublier, comme le souligne D. Bernier (1993 : 86) dans sa recherche sur les réfugiés indochinois, que le deuil est associé aussi à la perte de pouvoir sur son destin inhérente au statut même du réfugié, qui vit dans l'attente d'être accepté par un pays tiers. Les représentants des organismes tentent de pallier à ces lacunes relatives à l'intégration



psychosociale des réfugiés par la demande de financement de projets spécifiques, comme cela a été le cas à Saguenay. La directrice du Centre linguistique nous explique le projet présenté au ministère MRCI en 2000 à travers les Fonds de développement de l'immigration en région (FDIR), projet auquel nous avons travaillé pendant un an et demi. Ce projet visait à développer différentes activités auprès des réfugiés pendant qu'ils étaient au Cégep pour apprendre le français.

Les réfugiés arrivent généralement au Saguenay avec des séquelles et des chocs post-traumatiques liés aux situations vécues dans leur pays. En leur offrant des services professionnels adaptés à leurs besoins, nous pouvons les aider à mieux s'intégrer à la société d'accueil. Pour présenter une véritable stratégie de rétention, on a développé le programme « milieu de francisation, milieu de vie, milieu d'intégration » en collaboration avec le collège de Jonquière (Directrice du Centre linguistique).

Dans la ville de Joliette également, au moment de notre recherche, nous constatons que les services de nature à soutenir et à aider ces personnes profondément heurtées par la vie ne sont pas encore développés et que pour recevoir des services adaptés, par exemple en santé mentale, il faut accompagner la plupart des personnes à Montréal - « ce qui demeure un acte inadapté, coûteux et transmetteur d'un mauvais message » commente la responsable de l'accueil au CRÉDIL. Les impacts sur l'équilibre psychologique de plusieurs années de vie dans des camps de réfugiés, de la guerre, de la torture et du viol, sont aussi présents dans les valises des personnes réfugiées. C'est précisément par rapport à cette catégorie que se pose toute l'acuité de l'adaptation institutionnelle des services sociaux.

#### **4.6. L'attachement à la région**

Plusieurs raisons ont été invoquées par nos répondants pour rester et vivre en région. Juliette, une femme de 37 ans, avait parlé au fonctionnaire de son désir de vivre dans une petite ville pendant son entrevue précédant l'immigration :

Quand je suis allée la première fois à l'ambassade pour l'entrevue, un monsieur m'a demandé où je voulais aller et je lui ai dit 'je veux un petit village'. J'ai beaucoup aimé Joliette quand je suis arrivée ici, j'étais très contente. Je vais souvent à Montréal. (Joliette)

Miryam note surtout les avantages pour les enfants, même si leurs amis vivent en Ontario

Mon mari avait des amis au Canada et c'est eux qui nous ont dit que c'était bien de choisir le Canada comme pays pour immigrer, qu'il y avait du travail. On ne connaissait rien du Canada. Les amis restent surtout en Ontario, mais on a décidé de rester ici parce que c'est bien pour les enfants. (Miryam, 28 ans, Joliette)

Comme nous le constatons, les enfants, les amis, la tranquillité et la proximité des services sont des motifs spécifiques pour vivre en région. Certains réfugiés ont souligné aussi leur besoin de stabilité après tant d'années d'incertitude et d'errance. De plus, comme la plupart des enfants étaient en bas âge, l'accès aux écoles et les déplacements impliquaient beaucoup des soucis pour les parents. Quelques uns ont déclaré que la situation pourrait changer lorsque les enfants grandiront. Après la première année de francisation et de familiarisation avec le nouvel environnement physique et social, les personnes, surtout celles établies à Ville de Saguenay, constatent des écarts très prononcés avec leur projet initial. Bon nombre des entraves importantes se manifestent cependant dans la deuxième phase de l'établissement, en particulier en ce qui a trait à l'accès au marché du travail, qui sera le sujet de notre chapitre suivant.

En ce qui concerne la trajectoire de cette catégorie de réfugiés, reconnaître leurs particularités et offrir un accompagnement adapté à ces familles aux moments clés de leur vie en région, affirment Vatz Laaroussi et Rachédi (2002), permettrait non seulement aux nouveaux arrivants de vivre plus aisément ce parcours d'insertion, mais plus encore enrichirait les régions de nouveaux modèles familiaux. Un moyen de reconnaître l'identité de l'autre est de connaître sa trajectoire - les événements historiques qui l'ont amené jusqu'ici, les sensibilités culturelles qui le poussent à certaines interprétations et à une certaine vision du monde, et le sens que prend pour lui ou pour elle cet événement fondateur de sa vie : l'exil (Guilbert, 2005).

L'immigration, aussi bien au Canada qu'au Québec, a impliqué la venue de populations diversifiées sur le plan culturel et social; pourtant, les politiques sociales visant à l'insertion des immigrants et des réfugiés ne reflètent pas toujours cette complexité. Bien qu'il soit acquis que le respect des droits de la personne et l'élimination de la discrimination sont à la base de la démocratie, dans le pays prévaut une vision très utilitariste de l'immigration, et on ne tient pas compte des besoins particuliers de certains groupes comme les réfugiés sélectionnés à l'extérieur du pays.

## **Conclusion**

Même si la ville de Saguenay et de Joliette sont deux régions avec des caractéristiques très différentes sur le plan de l'économie, de la proximité de la métropole et des histoires antérieures de flux d'immigration, elles accueillent maintenant toutes les deux des réfugiés sélectionnés à l'étranger dans le cadre de la politique de régionalisation de l'immigration.

Les familles réfugiées ex-yougoslaves ont été les premières à arriver dans les deux régions objet de notre étude après le renouvellement de la politique de régionalisation. Cela a marqué le début pour les deux régions, moyenne et périphérique, d'une série

d'arrangements communautaires, institutionnels et gouvernementaux pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants. Nous avons décrit comment la trajectoire s'effectue à travers un circuit humanitaire qui leur permet de passer du transnational au national, puis au local à partir des programmes offerts par les organismes communautaires. Ce circuit implique plusieurs acteurs dans une série de pratiques et de sens, ainsi qu'une traversée de lieux, ancrés dans la philosophie du droit humanitaire international et des droits humains.

Les premières familles réfugiées arrivées en région ont eu plus de difficultés, car elles n'ont pu se reposer sur personne qui parlait leur langue ni sur un réseau déjà établi, tandis que celles qui sont arrivées plus tard ont pu profiter de l'accueil de personnes de leur pays d'origine installées auparavant - sans pour autant développer la complétude institutionnelle dont parle R. Breton (1988). En particulier, les personnes à Joliette soulignent l'importance de retrouver une personne qui parle leur langue au sein de l'organisme communautaire responsable de l'accueil. Elles se sentent en paix et en sécurité, et sont conscientes qu'au Canada il y a un plus grand niveau de démocratie et de justice, mais après une année se sentent aussi confrontées à un système qui leur impose des restrictions pour survivre. En d'autres mots, on leur accorde la protection physique et politique sans se soucier de leur bien-être.

De façon générale, notre recherche montre que les familles sont généralement satisfaites de l'accueil qui leur a été réservé à leur arrivée à l'aéroport ou au terminus d'autobus, jusqu'à l'accompagnement pour le choix d'un appartement dans la ville de résidence, l'inscription des enfants à l'école et les cours de francisation. Au début, la possibilité qu'ils avaient d'obtenir des revenus garantis leur donnait aussi une certaine stabilité et sécurité socio-économique. La réalité des réfugiés était que tous voulaient recommencer une nouvelle vie le plus rapidement possible; tous étaient dans la même situation recommencer de zéro. Ils ne voulaient pas être vus comme des profiteurs du système, c'est pour cette raison qu'un bon nombre de personnes ont décidé de chercher un emploi tout de suite après la francisation, qu'il soit ou pas dans le domaine de leurs études et expériences. Yvan, 37 ans, du Saguenay, exprimait : « On est resté un an sur l'aide sociale, ça suffisait ».

Bien que la maîtrise de la langue française soit un facteur important et incontournable pour l'insertion dans la société d'accueil (car elle permet aux nouveaux arrivants de converser et de mieux se familiariser avec leur nouveau pays), elle n'est toutefois pas garante d'une insertion réussie, ni de la rétention comme nous verrons dans le prochain chapitre. Elle ne constitue pas la clef magique à une participation pleine et entière à la société civile, comme la régionalisation de l'immigration en faisait l'hypothèse. Ces programmes ne tiennent pas compte des expériences et des implications de la migration forcée et de la guerre dans les processus d'apprentissage et dans l'habileté des réfugiés de comprendre et d'assimiler toute nouvelle information.

Les intervenants des groupes communautaires dans la communauté locale gèrent ainsi la rencontre entre les nouveaux arrivants et la population locale. Toutes ces démarches qui s'effectuent auprès des réfugiés ont pour objectif, d'une part, de répondre au besoin d'assistance, comme nous venons de le décrire, et, de l'autre, de retravailler le lien social, de le re-territorialiser et de le renforcer à partir de pratiques concrètes. C'est ici qu'apparaît la notion de citoyen. Le terme s'incarne dans la possibilité de l'exercice des droits de la personne et dans l'approche des sujets, qui ne sont plus déracinés, nus, privés de citoyenneté, et que les intervenants tentent de former, de reformer à leur entrée dans le territoire local. Pour les réfugiés, c'est la possibilité de disposer d'un endroit – résidence – et d'appartenir à une communauté politique organisée – appartenance – s'assurant ainsi de nouveau une place dans le monde. Toutefois, la structure humanitaire canadienne et québécoise laisse le réfugié dans un espace liminal, une zone grise (Agamben 1997) où se mélangent droits et non-droits, un lieu bâtard à la frontière de l'être et du non-être social. Car le droit d'avoir des droits inclut le droit à l'intégration, le droit d'assurer sa place dans le monde, sa place dans la société - ce qui laisse encore beaucoup à désirer.

Il s'agit pour les réfugiés d'être reconnus à leur juste valeur, comme personnes qui ont été sélectionnées dans le cadre d'un programme humanitaire, victimes de la migration forcée, et qui ont besoin d'une approche différente des personnes qui ont décidé d'immigrer pour leur propre compte. Ils veulent devenir de véritables citoyens tout en demeurant des sujets dotés de mémoire et d'histoire, et non pas seulement des sujets nus de l'humanitaire. De plus, ils ont été sélectionnés aussi pour leur niveau d'études et pour leurs expériences professionnelles, mais la réalité est que de nombreuses instances ne leur permettent pas de mettre leurs connaissances au service de la nouvelle société, ce qui ajoute encore aux pertes déjà souffertes dans leur pays d'origine. Cette situation devient encore plus complexe lorsque les réfugiés sont réinstallés dans des contextes géographiques et économiques qui ne peuvent pas toujours offrir toutes les ressources et services nécessaires à leur épanouissement.

En général, on peut dire que l'établissement des réfugiés en région n'est pas garant de l'intégration réelle des réfugiés. Si l'on reconnaît que le processus d'intégration comporte plusieurs aspects, notamment l'apprentissage de la langue, la compréhension des codes culturels de la société d'établissement et l'accès à un réseau social, ce critère de traitement égal pour tous a eu un impact négatif sur des groupes comme les réfugiés qui, en général, requièrent des services différents et dont les besoins ou situations exigent fréquemment qu'on leur accorde plus de temps et une plus grande attention, qu'on prenne en considération les aspects multiples de leur parcours migratoire et du processus d'installation.

Notre prochain chapitre se consacre aux expériences des familles en ce qui concerne l'insertion professionnelle.

## Chapitre 5 : L'insertion professionnelle

Le processus d'insertion des immigrants et des réfugiés dans une nouvelle société comporte plusieurs aspects déjà évoqués parmi lesquels l'apprentissage de la langue, la compréhension des codes culturels de la société d'accueil et l'accès à un réseau social. C'est souvent l'obtention d'un emploi jugé satisfaisant qui sera toutefois l'élément déterminant de leur processus d'établissement socio-économique.

Dans ce chapitre nous explorons les possibilités d'emploi qui s'offrent dans chacune des régions aux réfugiés, ainsi que les difficultés et les obstacles auxquels ceux-ci se voient confrontés lorsqu'ils décident de chercher un emploi. Difficultés d'ordre structurelles, corporatives, discriminatoires ou de manque de compréhension de la part du milieu professionnel. Premièrement, nous nous concentrerons sur ce qui touche aux programmes mis en œuvre par le gouvernement en région pour aider les réfugiés à trouver un emploi. Nous aborderons l'expérience des réfugiés en ce qui concerne les obstacles qu'ils trouvent dans la reconnaissance des diplômes et des acquis. Deuxièmement, nous illustrerons comment le manque de maîtrise de la langue peut être utilisé de façon discriminatoire et empêcher la mobilité professionnelle. Troisièmement, d'autres facteurs sociétaux et familiaux influencent aussi les possibilités de trouver un emploi satisfaisant. Une dernière partie est consacrée aux liens sociaux développés avec les autres citoyens soit immigrants, réfugiés soit québécois de naissance dans la société d'accueil.

### 5.1. Les différents programmes gouvernementaux de soutien à l'insertion à l'emploi en région

Parmi les programmes mis en place par le gouvernement pour faciliter l'établissement et l'intégration économique et sociale des immigrants et des réfugiés en région, nous trouvons actuellement le Programme d'Accompagnement des Nouveaux Arrivants (PANA)<sup>42</sup>, présent tant dans la ville de Saguenay qu'à Joliette<sup>43</sup>. Avant de terminer l'étape de francisation, les organismes chargés du support pour l'employabilité des réfugiés réalisent des ateliers avec les réfugiés sur l'information du marché de l'emploi. Il y a de dix à quinze ateliers, à raison de deux ateliers par semaine. L'information concerne surtout le marché du travail au Québec, la rédaction du curriculum vitae, les techniques de recherche d'emploi. Il

---

<sup>42</sup> Ancien Programme de Soutien à l'Insertion à l'Emploi pour les immigrants (PSEI) au cours de l'enquête.

<sup>43</sup> À Saguenay, c'est l'organisme *Service de main d'œuvre du Saguenay* (SEMO), responsable de l'accueil et de l'établissement des réfugiés, qui développe également cet aspect d'insertion à l'emploi. À Joliette, c'est l'organisme *Perspectives nouvelles* qui existe depuis 1998 qui offre ces services d'intégration sur le marché de travail aux personnes immigrantes et réfugiées.

s'agit de valider les expériences transférables entre leur pays d'origine et le pays d'établissement et de vérifier les attentes de chacun.

Certaines mesures incitatives sont entreprises par le gouvernement pour accélérer la démarche d'intégration depuis 1999. Il existe un programme de stages rémunérés pour les immigrants et réfugiés qui a pour but de fournir une expérience de travail en milieu québécois aux nouveaux arrivants. Les besoins de reconnaissance des acquis et des expériences sont variables d'une personne à l'autre, ils sont fonction notamment de son profil académique et professionnel et de la maîtrise de la langue qui est quasi indispensable.

La non-reconnaissance des titres et des compétences acquis à l'étranger est un obstacle systémique raciste à l'égalité des chances. La pratique courante consistant à accorder automatiquement la préférence aux personnes postulant un emploi qui ont acquis de l'expérience au Canada en est un autre (Drudi et Andrew, 2003 : 14).

Il est clair que la protection du marché du travail où se trouvent les « nationaux » continue à jouer actuellement et le gouvernement ne veut pas que les immigrants et réfugiés entrent en concurrence avec les nationaux sur le marché du travail. Les recherches montrent que les portes au sein de nombreuses professions demeurent fermées aux personnes immigrantes instruites parce que leurs diplômes et leurs compétences ont été obtenus à l'étranger (Blain, 2006; Rojas-Viger, 2003; Mutoo, 2001; Drudi et Jackson, 2003; Osorio, 1997). En outre, les marqueurs d'identité tels que le sexe, la race, l'origine ethnique peuvent exercer une influence sur les possibilités d'emploi et la rémunération. Dans le rapport déposé en 2005, après consultation auprès des personnes immigrantes et des intervenants touchés par la question de l'accès aux professions au Québec, un diagnostic se pose sur les différentes difficultés rencontrées. Ces difficultés ont été regroupées en trois grandes catégories : l'accès à l'information, la reconnaissance des acquis et l'accès à la formation d'appoint (Savard, 2007).

Une mesure incitative mise en œuvre par le gouvernement en 2005 est le Programme d'Aide à l'Intégration des Immigrants et des Minorités visibles en emploi (PRIIME). Elle vise à soutenir financièrement les petites et moyennes entreprises afin qu'elles embauchent des personnes immigrantes ou issues de minorités visibles pour des emplois réguliers à temps plein. L'objectif est de permettre aux nouveaux arrivants d'acquérir une première expérience de travail au Québec dans leur domaine de compétence et de faciliter leur intégration dans le milieu professionnel (Savard, 2007 : 110). Selon une première évaluation de ce programme, les critères des personnes qui peuvent participer sont opaques. Ce n'est pas un programme adapté pour les femmes immigrantes et les entreprises résistent à le mettre en place (Conseil d'intervention CIAFT, 2006).

Selon les politiques gouvernementales, l'immigrant et le réfugié ont la responsabilité de faire les efforts nécessaires pour réussir leur intégration professionnelle. Toutefois, la société qui accueille cette personne a le devoir de mettre en place les conditions qui favorisent cette intégration. P. Chanoux (2002) qui travaillait comme agent de développement de CAMO-PI à Montréal, parlant de la non-reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) de la part de la société d'accueil, précise que :

[le] problème est avant tout celui de la société québécoise dans son ensemble plus que celui des immigrants eux-mêmes. En effet, c'est elle qui vit des problèmes de pénuries de main-d'œuvre qualifiée et qui connaîtra un grave problème de relève à l'horizon. Pour y faire face, c'est elle qui a choisi d'accroître d'année en année son immigration économique et s'est dotée d'objectifs ambitieux en matière de régionalisation de l'immigration. Les coûts liés à la non-reconnaissance des acquis et des compétences des immigrants sont énormes : chômage, pauvreté, surqualification, retour à un statut d'étudiant à temps plein pour plusieurs années, etc.

Finalement, continue Chanoux, la société québécoise ne peut plus voir se poursuivre une rupture majeure entre la politique d'immigration et la politique d'intégration. Passons maintenant à l'étude plus précise des expériences vécues par nos répondants.

## **5.2. Le début d'un autre parcours difficile : la reconnaissance des diplômes et des acquis**

Nous pouvons comprendre qu'après plusieurs années de guerre, lorsque les réfugiés arrivent au Québec et spécifiquement dans les régions, ils placent en priorité la recherche d'un emploi stable pour répondre à leurs besoins et recommencer une vie « normale ». Ce fut une grande surprise pour plusieurs d'entre eux que les intervenants leur expliquent l'importance d'apprendre la langue — le français — avant de faire n'importe quelle démarche pour obtenir un travail dans le nouveau pays. Au cours de précédentes expériences professionnelles dans des pays européens, notamment en Allemagne, il n'y avait pas d'obligation de parler la langue, notamment l'allemand, pour travailler. C'est donc seulement après avoir appris quelques notions de français, assez pour être capables de communiquer avec leurs futurs employeurs, qu'ils pourraient entreprendre la recherche d'un emploi.

Nous avons présenté dans le chapitre 3, l'éventail des différents métiers et professions que les réfugiés ex-yougoslaves exerçaient depuis plusieurs années dans leur pays d'origine. Chez les hommes, cet éventail couvrait les professions et métiers suivants : électricien, soudeur technicien ferroviaire, spécialiste en installation de piscines et dans la production de générateurs, agent de sécurité, joueur professionnel de soccer, vendeur, mineur, professeur, juriste. Chez les femmes on compte les professions et métiers suivants : couturière, garde d'enfants, secrétaire, technicienne de laboratoire, économiste, comptable,

professeur, technicien dentaire. Il y avait des hommes et des femmes qui occupaient des emplois de type professionnels ou libéral, d'autres appartenaient à la catégorie des métiers et des services, d'autre enfin en moindre proportion étaient encore étudiants.

Dans les villes de Saguenay comme à Joliette, la majorité d'entre eux souhaitait commencer à travailler tout de suite après la francisation dans n'importe quel domaine, quelques autres ont commencé à faire des démarches pour la reconnaissance des diplômes et des acquis. On a senti un consensus chez nos répondants, en relation avec les « stigmates » de l'aide sociale : personne ne voulait demeurer sur celle-ci. Comme le dit Alice, 35 ans :

On ne pouvait pas rester comme ça. On est venus ici pour travailler, ce n'est pas notre habitude de ne pas le faire (Saguenay).

Pendant l'entrevue avec les représentants des services d'immigration pour être acceptés au Québec dans les pays où ils étaient réfugiés, certains d'entre eux avaient été informés de la difficulté d'exercer leurs professions dans le pays d'établissement, par exemple les professeurs de langues et les juristes. Stéphanie 45 ans nous parle de son mari :

Nous savions dès notre départ qu'il serait difficile de trouver un emploi, mon mari est juriste et on sait que la loi et le droit ici sont différents par rapport à chez nous. On en était conscients (Joliette).

D'autre part à elle, qui était dans le domaine des arts et du cinéma, les fonctionnaires avaient signalé qu'il y avait « de l'avenir » pour cette profession au Québec et qu'elle trouverait un emploi facilement. Quelle ne fut pas sa déception lorsqu'elle a commencé à faire les démarches :

J'ai envoyé 100 CV, j'avais des réponses, tout le monde me voulait, mais pour que je travaille gratuitement pour acquérir une expérience canadienne. Mais, comme je suis venue ici avec mon mari et mon fils et comme mon mari ne travaillait pas, il fallait un travail pour répondre à nos besoins, je ne me permettais pas d'aller quelque part pour travailler gratuitement (Joliette).

De toutes les questions relatives à l'intégration économique des personnes immigrantes et réfugiées, celle de la reconnaissance des acquis et des compétences est sans doute l'une des plus complexes. Les hommes qui avaient une expertise technique ont cherché un emploi dans leur domaine (soudure, électricité), cependant, il fallait une adaptation aux techniques utilisées au Québec. À Saguenay quelqu'un qui connaissait déjà la base de la métallurgie, par exemple, a pu profiter d'un programme d'accompagnement d'Emploi-Québec.

La même année qu'on a fini la francisation j'ai commencé à travailler comme électricien, ça fait déjà trois ans (Maurice, 32 ans, Saguenay).



Selon un des intervenants en emploi que nous avons interviewé, « Lorsque les emplois sont protégés par un ordre professionnel, il faut diriger les gens vers les ordres professionnels pour voir si les expériences sont transférables ». Ainsi, plusieurs hommes ont décidé de demander les équivalences et faire reconnaître leur expertise.

Pour Bernard 48 ans, électricien aussi, la situation a été un peu différente. Après huit mois de recherche, il ne trouvait rien, il frappait à toutes les portes jusqu'à ce qu'un électricien originaire de la région lui conseille de s'inscrire au syndicat, pour réussir à travailler comme électricien. Trois mois après le syndicat lui a envoyé une lettre lui disant qu'il l'acceptait parce qu'il avait 22 ans d'expérience dans le métier

Au début j'avais l'idée que je me débrouillerais plus rapidement dans mon métier. L'ordre m'a donné l'équivalent d'un apprenti. Après deux mois, j'ai passé un examen, et j'ai montré que je m'y connaissais. Quand j'ai reçu ma licence et que j'ai commencé à travailler, tout le monde me regardait et disait 'regarde, un homme qui ne parle pas très bien le français et il a réussi cet examen que seulement 15 % des Québécois réussissent'. A ce moment là je ne parlais pas le français comme aujourd'hui, mais je connaissais mon métier (Bernard, 48 ans, Saguenay).

Il faut de toute façon ne pas oublier que le fait de détenir un permis d'exercice ne garantit pas l'obtention d'un emploi. Pour cet homme le facteur « temps » jouait fortement à cause de son âge et parce qu'il considérait avoir perdu un an pendant la francisation. Plusieurs recherches montrent qu'en effet le déclassement est plus apparent pour les plus âgés (Abu-Laban *et al.*, 1999; Weiss *et al.*, 2000). La seule démarche pour la reconnaissance des acquis prend aussi du temps et de l'argent.

Le mari de Marguerite, femme de 47 ans, était professeur de mathématiques et il a fait ses équivalences et passé ses examens pour pouvoir enseigner aux cégeps de Saguenay, elle nous raconte

Il a perdu deux ans pour faire les examens, il voulait enseigner les mathématiques ici, il a transmis son nom à la Commission scolaire, mais jamais il n'a reçu un appel, maintenant il travaille, comme l'autre ex-professeur de langue bosniaque, comme livreur de pizza (Saguenay).

Ainsi, le mari de Leticia, femme de 40 ans de Saguenay a décidé de reprendre les études pour se requalifier et de cette manière avoir un diplôme local.

Mon mari a fait beaucoup d'effort pour trouver un emploi ici, il est allé à l'université une autre fois en foresterie, mais il n'a pas encore réussi à trouver un travail comme technicien. Présentement il est un peu vieux pour faire une maîtrise en gestion.

Sergio 40 ans, de Saguenay avait travaillé plus de 12 ans comme technicien ferroviaire dans son pays d'origine. Il a réussi à être engagé par une entreprise québécoise pour six mois grâce à une subvention du gouvernement à hauteur de 50 % (le solde étant payé par l'entreprise). Quand le contrat s'est terminé, son patron lui a dit qu'il ne pouvait pas continuer à lui payer le même salaire, qu'il devait le réduire. A ce moment-là, Sergio a décidé de créer une entreprise de nettoyage, voyant que dans la région il n'y avait pas beaucoup d'options de travail.

Quand j'ai commencé à travailler pour monter mon entreprise j'ai fait une demande de subvention au gouvernement, mais il m'a répondu que je ne pouvais pas l'avoir parce qu'il y avait dans la ville plusieurs entreprises de nettoyage, beaucoup de concurrence. J'ai décidé quand même de continuer, même sans aucune subvention. On fait du bon travail, les contrats qu'on a jusqu'à maintenant marchent très bien, et les gens voient aussi qu'on est des immigrants. Lorsqu'ils reconnaissent que nous travaillons bien, ils nous recommandent à d'autres clients (Saguenay).

Comme nous pouvons le constater, les possibilités, les parcours et les attentes sont différents pour les hommes et pour les femmes. Toutefois, tous ont vécu un déclassement dans leur statut professionnel.

### **5.3. La langue comme obstacle à la mobilité professionnelle**

La relation entre la capacité d'obtenir un bon emploi et une maîtrise suffisante de la langue est soulevée dans de nombreux travaux. Les analyses de Potter (1999) indiquent même que la maîtrise de la langue a plus d'impact que la scolarité sur le plan de l'insertion économique. La méconnaissance du français rend l'intégration à l'emploi plus ardu. Cette préoccupation liée à la maîtrise de la langue a été abondamment soulignée par nos répondants, si chacun a fréquenté les cours de francisation certains ne se sentent pas à l'aise pour pouvoir occuper un emploi où ils auraient besoin de beaucoup d'interaction avec les gens. Mais la non-maîtrise parfaite de la langue n'implique pas que les gens ne connaissent pas leur métier. Par exemple, Juliette qui a décidé de changer de métier, nous explique :

Ma profession là-bas [Yougoslavie] c'était dans la santé. J'ai décidé de faire une nouvelle carrière j'ai choisi un certificat en diététique. Après le cours de français, même si je ne parlais pas beaucoup, j'ai gagné trois fois le prix d'excellence au Cégep (36 ans, Saguenay).

Une des difficultés initiales rencontrées par plusieurs de nos répondants, c'était que les employeurs trouvaient qu'ils ne maîtrisaient pas bien le français ou avait un « accent ». « J'ai trouvé les gens au travail comme dans tout le monde un peu jaloux, ils disaient 'il a un accent' » (Bernard, 48 ans).

J'ai fait les démarches pour être hygiéniste dentaire, mais à cause de mon accent je ne l'ai pas eu. Mon C.V. est assez intéressant, mais quand j'arrive pour l'entrevue en français, ils me disent que les clients ne sont pas habitués à mon accent et à cause de ça ne me le donnent pas (Leticia 40 ans, Saguenay).

Les personnes peuvent elles-mêmes se sous-estimer à cause de la langue

J'ai dansé beaucoup et je connais des danses folkloriques de mon pays. Quelqu'un m'appelé pour me demander si je pouvais enseigner la danse comme professeur mais comme je ne parle pas très bien j'ai dit non. (Natalie, 30 ans, Joliette).

On a 5 enfants, ma femme doit rester à la maison et je cherche un travail, mais le problème est que je ne parle bien le français. Je ne suis pas encore prêt pour aller travailler. J'aimerais peut-être aller à l'école pour apprendre à écrire (Gustave, 28 ans, Joliette).

On admet que des mesures de sensibilisation à l'immigration et à l'interculturalisme doivent être entreprises auprès de la population et des acteurs socio-économiques. Un des représentants de l'organisme que travaille pour l'emploi à Saguenay s'exprime ainsi :

Si l'on pense qu'il peut avoir des problèmes interculturels ou des problèmes liés à la langue, on doit y aller pour sensibiliser l'entreprise (SEMO, Saguenay).

Les stéréotypes, les préjugés et la discrimination systémique<sup>44</sup> constituent des obstacles sous-jacents qui empêchent les immigrants et les réfugiés de jouer pleinement leur rôle au sein de la société. Certains auteurs (Ledoyen, 1992; Drudi et Jackson, 2003) ont identifié sept facteurs à partir desquels les individus sont considérés comme « des étrangers » et à ce titre, peuvent faire l'objet du choc discriminatoire de la part des membres de la majorité.

Il s'agit du fait d'être né à l'étranger, d'être différent physiquement (couleur de la peau), de posséder un accent différent, de la consonance du patronyme, de la différence de religion, du fait de ne pas avoir d'ancêtres québécois (Ledoyen, 1992).

L'ordre de ces facteurs varie selon les groupes ethniques. Une étude menée récemment aux États-Unis montre que les diplômés sont évalués non seulement de façon formelle, mais aussi de façon sociale. Dans les cas d'attestations d'études équivalentes, un candidat a plus de chances de recevoir une réponse d'un employeur s'il a un prénom à consonance 'blanche' plutôt que 'noire' (*The Globe and Mail*, le 15 janvier 2003). Cela veut dire que les

---

<sup>44</sup> « Elle est une situation d'inégalité cumulative et dynamique résultant de l'interaction de pratiques, de décisions ou de comportements individuels ou institutions, ayant des effets préjudiciables, voulus ou non, sur les membres de groupes visés par l'article de la Charte » (Chicha, 1989:85).

immigrants ne sont pas limités par leurs capacités, mais par des barrières artificielles qui les empêchent de mettre à profit leur potentiel.

Quand tu fais une demande d'emploi pour un job et que tu donnes ton nom et ton prénom, immédiatement les gens savent que tu es une immigrante (Miryam, 28 ans, Joliette).

La recherche du sociologue Mutoo (2001) à Québec montre comme les difficultés d'intégration au marché du travail de personnes issues de minorités visibles varient considérablement selon le milieu et en fonction de l'environnement économique. Certaines observations laissent penser que le marché de l'emploi québécois fonctionne selon des critères ethniques, favorisant certaines origines et défavorisant d'autres qui stagnent plus souvent et plus longtemps dans la précarité y compris parfois avec des niveaux de scolarité élevés.

La possibilité de recréer de nouveaux liens ou de développer des réseaux d'amitiés ainsi que de perfectionner la langue à partir d'un travail varie d'une personne à une autre, et dépend du type de travail. Ainsi les abattoirs, où travaillent un bon nombre des hommes et des femmes de notre échantillon à Joliette, ne sont pas l'endroit idéal pour perfectionner le français. Une de nos interlocutrices nous a même déclaré qu'elle avait perdu beaucoup de son français, car elle n'avait pas beaucoup l'occasion de le pratiquer. L'utilisation de mots anglais et les accents régionaux empêchent parfois aussi le développement de meilleures relations.

Les relations au travail se limitent aux besoins du travail, ils sont gentils pendant la journée, mais après chacun part de son côté, il n'y a plus d'amitié après. J'ai encore de la difficulté à comprendre beaucoup des mots québécois (Ivan, 37 ans, Saguenay).

J'étais ouvrière textile, maintenant je travaille dans une résidence de personnes âgées, je suis aide ménagère et pour le service à table le soir. Je parle un peu plus le français (Juliette, 37 ans, Joliette).

On peut dire que les réfugiés de l'ex-Yougoslavie ne sont pas considérés comme minorités visibles sinon « audibles » selon l'expression populaire, ce qui les rend aussi « handicapés » à l'embauche. Emploi, dynamique linguistique et « milieu d'accueil » sont trois axes fondamentaux pour parvenir à un établissement durable dans les régions.

#### **5.4. La précarisation du marché du travail**

La précarisation du marché du travail est une réalité partagée par l'ensemble de la population en Amérique du Nord et en Europe (Duffy *et al.*, 1997; Fournier et Bourassa, 2004). Les femmes seraient davantage confrontées au chômage et au travail précaire comparativement à leurs homologues masculins. La difficulté de percer dans le marché de

l'emploi est plus aigue dans les régions ressources comme c'est le cas du Saguenay où le taux de chômage est de 15 % (Statistique Canada).

L'offre de travail pour les femmes à Saguenay concerne surtout les secteurs des services comme caissières, vendeuses, femmes de chambre, ainsi que la manufacture « Je travaille depuis un an chez Mac Donald, pour moi c'est bon » (Sandra, 24 ans).

C'est la troisième année que je travaille l'été à la *Cepal aventure* c'est un hôtel. À l'hiver il n'y a pas de travail on est au chômage (Irène, 40 ans, Saguenay).

Je travaille dans n'importe quoi. Quand j'ai fini le cours de français, j'ai suivi un cours comme couturière, j'ai travaillé deux ans et maintenant je suis au chômage (Henriette, 41 ans, Saguenay).

Ces emplois étaient généralement des emplois salariés à temps partiel, emploi temporaire, occasionnel et contractuel. « Ici jamais tu n'es sûr si tu vas continuer demain » (Sébastien, 41 ans, Saguenay). C'est l'option qui se présente et les femmes et les hommes l'acceptent pour entrer sur le marché de l'emploi. L'expérience d'Alice de 35 ans le confirme :

On trouve du travail, mais après 15 jours ou un mois l'usine ferme et il n'y a plus de travail. Il y a eu des contrats pour quelques mois, trois mois par exemple, mais pas pour un contrat permanent (Saguenay).

Lorsqu'ils voient ailleurs une possibilité de trouver un emploi plus permanent ils prennent souvent la décision de se déplacer. Le mari d'Alice avait eu l'occasion d'aller travailler temporairement à Saint-Hyacinthe. Lorsqu'il a été mis à pied dans la ville de Saguenay, il a décidé de contacter l'employeur de Saint-Hyacinthe qui lui a offert du travail à lui et à sa femme. Ils sont partis avec la sœur d'Alice et leur famille aussi. La réalité est que les politiques et programmes visant à favoriser l'insertion des immigrants et réfugiés ont un impact très faible, voire nul, s'il n'y a pas d'emploi. La mobilité secondaire est reliée aux stratégies d'insertion sociale et économique face aux difficultés rencontrées dans le premier lieu d'établissement. Il s'agit aussi d'assurer leur mieux-être sur le plan éducatif pour les membres du couple et pour les enfants, ainsi que sur le plan social et économique.

À la différence des réfugiés rencontrés à Saguenay où il existe plus d'emplois saisonniers et d'instabilité, les réfugiés qui sont à Joliette trouvent qu'il y a certains créneaux d'emploi qui leur ont permis d'accéder à une certaine stabilité, dont les abattoirs. Cela confirme que la dynamique économique régionale joue un rôle non négligeable dans les possibilités d'emploi dans certains secteurs. À Joliette l'offre de services est plus grande et il existe une économie plus diversifiée, ce qui donne plus de chances aux hommes et aux femmes réfugiées.

Monique, qui a travaillé onze ans comme technicienne administrative dans son pays d'origine, nous parle de différents emplois qu'elle a réalisés depuis qu'elle est arrivée dans la région de Joliette avec son mari et leurs deux garçons :

J'ai commencé mon premier emploi chez les industries de porc à Saint Thomas, c'était un travail saisonnier dans la production et après 4 mois et demi, j'ai perdu l'emploi. Je suis restée sans travail un mois et demi, et après j'ai trouvé un job chez la compagnie « La Fleur » à Saint-Esprit, je travaille dans la production de viande depuis deux ans et je suis très contente (39 ans, Joliette).

Le constat qui émerge des expériences des réfugiés, sauf pour quelques exceptions, c'est qu'ils doivent s'engager dans des pratiques bien différentes de celles qu'ils ont connues dans leur pays d'origine. Pressés de retrouver un emploi pour subvenir aux besoins de leurs familles, ils acceptent alors des travaux déqualifiés et précaires.

Je n'ai pas un travail à temps plein, quand il y a un contrat je peux travailler. Quand je ne travaille pas et que je prends le chômage, je reste à la maison comme une bête (Bernard, 48 ans, Saguenay).

Mon mari était très malheureux, il ne savait pas comme refaire sa vie ici. Il ne se sentait pas intégré. Il s'est inscrit à un cours pour conduire des camions lourds, ça a duré six mois. Il a trouvé des gens qui viennent de l'Afrique, de l'Amérique du Sud. Il a vu un médecin, un avocat, lui comme juriste, un notaire, un infirmier. Mais c'était très dur pour lui, les absences de dix jours passés dans son camion à l'âge de 50 ans! Ce n'est pas drôle! Il a travaillé six mois et il a quitté ce travail, mais pendant les six mois il a perdu 30 livres (Stéphanie, 45 ans, Joliette).

Un emploi stable permet à nos répondants de se sentir mieux dans le milieu régional. Il apporte le revenu nécessaire pour y vivre, et une reconnaissance sociale pour sentir qu'ils font partie de la société d'accueil et qu'ils lui apportent quelque chose. On constate que des différences structurelles dans l'économie des différentes villes et régions jouent considérablement sur les opportunités professionnelles. Comparativement aux réfugiés établis à Saguenay, il y a moins de mobilité secondaire à Joliette, cela démontre, jusqu'à un certain point, que l'emploi est un moyen de rétention des nouveaux arrivants dans leur région. Le gouvernement le reconnaît aussi, pourtant on insiste sur la nécessité d'identifier des besoins de main-d'œuvre selon les caractéristiques régionales, et d'arrimer ces besoins aux compétences professionnelles des nouveaux arrivants. Mais comme nous l'avons expliqué, les réfugiés sélectionnés à l'étranger se voient attribuer une localité et un lieu de résidence avant que les perspectives d'employabilité ne soient pleinement considérées.

## **5.5. Le poids de la famille**

Nous avons signalé que de nombreuses femmes — et mères — ex-yougoslaves avaient un travail salarié avant la migration forcée, tout en le conciliant avec la vie familiale.

Le fait de se sentir privé de cet important rôle social est aussi cause d'angoisse. L'expérience par exemple de Marguerite, 47 ans est très particulière. Elle était professeur de langues dans son pays d'origine et elle a appris l'italien dans le camp de réfugiés. Au début, elle a voulu travailler dans une garderie, cela n'a pas fonctionné, et elle s'est vue confinée comme femme au foyer pour une période de temps, c'est-à-dire, marginalisée de son rôle de pourvoyeuse économique.

Moi, je n'ai rien trouvé ou presque. C'est bien ici parce que j'ai appris une langue, mais je suis venue aussi pour travailler, pas pour rester à la maison. Je ne suis pas dans la rue, mais moi, je veux vivre mieux. À un moment donné, je suis allée à l'université de Chicoutimi pour offrir mes services comme professeur d'italien. Je n'ai jamais pensé que l'italien pouvait m'aider ici, c'est amusant, c'est plaisant, même si c'est occasionnel (Marguerite, 47 ans, Saguenay).

Dans cet exemple, l'apprentissage de deux langues — l'italien et le français — est une compétence acquise au cours de la trajectoire migratoire qui a un impact sur la participation à la société d'accueil. Toutefois, on constate que le type d'insertion qui est proposée aux femmes dans les régions du Québec tend à les renvoyer à un statut dévalorisé et traditionnellement féminin, alors qu'elles en étaient souvent sorties dans leur propre pays depuis plusieurs années. Situation qui a été corroborée par la recherche sur les femmes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec par Vatz Laaroussi et ses collègues (2007).

Un autre aspect intéressant que nous avons constaté est que la question de l'emploi se pose aussi dans une dynamique familiale qui intègre toujours le conjoint et, le plus souvent, les enfants. La recherche d'un emploi s'inscrit dans une démarche économique à l'échelle du foyer, à l'intérieur de laquelle les conjoints vont raisonner en terme de ressources globales, en additionnant les revenus (réels ou potentiels) et en calculant bien leurs dépenses.

Ici, on doit réfléchir beaucoup à comment dépenser parce que tout est très cher. On a arrêté de fumer parce que ça coûtait cher et on devait choisir entre fumer ou acheter un pantalon pour l'enfant (Monique, 39 ans, Joliette).

Ma femme était très bonne étudiante, comme j'ai trouvé un emploi presque immédiatement après la francisation, nous avons décidé qu'elle devait aller au Cégep, mais pas nécessairement dans son domaine antérieur (Sébastien, 41 ans, Saguenay).

Dans la recherche sur les Colombiens aux Laurentides M.-J. Blain (2006) souligne une dimension saillante lors des *counselling* d'emploi. Il ne s'agit pas seulement d'une dimension liée au sexe, mais plus largement à la responsabilité familiale, même si la tendance est de travailler avec des individus, et non avec une cellule familiale. Les décisions individuelles

ne sont pas détachées de l'environnement, du réseau social (Castra, 2003). Par exemple pour Pauline

Il y avait un programme pour un travail où on pouvait aller les deux, j'ai décidé de m'inscrire pour encourager mon mari, parce qu'il ne voulait pas y aller. Le cours a duré 6 mois et on a fait le stage dans une usine d'ébénisterie. Après la première semaine on été mis à pied, il n'y avait pas d'ouvrage, ça été difficile pour nous j'ai pleuré à la maison. On a décidé de chercher des usines différentes parce que, quand les deux travaillons dans la même et qu'elle ferme, il n'y a aucun revenu (30 ans, Joliette).

L'absence de réussite sociale des parents immigrants dont le rôle est décisif dans l'encadrement des jeunes et dans la transmission de modèles à suivre a été soulignée par Drudi et Jackson (2003). Les parents exclus du marché du travail, deviennent des modèles disqualifiés pour leurs enfants qui sont à la recherche de modèles de réussite alternatifs. Cela les amène à contester plus ouvertement l'autorité parentale.

Des études dans une perspective féministe (Guyon, 2003; Cardu et Sanschagrín, 2002) soulignent que dans leurs efforts pour s'intégrer sur le plan économique, les femmes immigrantes se heurtent à des obstacles spécifiques. Il semblerait que, tout comme les femmes nées au Canada, les femmes immigrantes doivent composer avec la lourdeur des tâches et des responsabilités familiales qui nuisent à leurs chances d'accès à des emplois de qualité et bien rémunérés (par opposition au travail à temps partiel, à contrat, interrompu pour le soin aux enfants). À emploi équivalent, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes : c'est tout le problème de l'équité salariale, que la loi semble impuissante à résoudre. La question de leur différence émerge aussi comme un facteur contraignant qui s'ajoute aux embûches discriminatoires structurelles ou de genre qui sont le lot du quotidien d'insertion socioprofessionnelle, signalent Cardu et Sanschagrín, (2002) dans la recherche sur les femmes et la migration à Québec.

La conclusion de certaines recherches donne à penser que les expériences acquises par la femme en tant qu'étrangère et travailleuse immigrante contrebalancent les effets négatifs liés au genre et à la classe. Leur condition reste ambiguë cependant. L'accès à un travail rémunéré peut contribuer à l'indépendance économique à l'égard du conjoint, mais il peut aussi rendre tributaire de conditions de travail écrasantes.

La responsable de l'organisme *Perspectives nouvelles* pour la recherche d'emploi à Joliette nous disait qu'elle était surprise lorsque les femmes ex-yougoslaves ont décidé d'aller travailler dans les abattoirs de la région. C'était la première fois que l'entreprise embauchait des femmes pour ce travail et après les maris sont rentrés aussi. L'employeur est satisfait et il considère ce type d'employés très travailleurs. Ils ont, pour leur part, un emploi stable et cela les sécurise.



La situation de Louise est difficile parce que son mari a eu des problèmes de santé à cause de son travail, il devait porter de lourdes boîtes de bonbons, mais par manque d'information il a perdu le droit à l'assurance pour accident de travail, selon son employeur :

... ce n'était pas un accident de travail, parce qu'après son travail il est venu à la maison et il ne se pas rendu immédiatement à l'hôpital. Il reste à la maison et c'est moi qui travaille et gagne pour toute la famille. Je travaille 44 heures par semaine ou plus, c'est mon choix. C'est un travail très dur, à cause de la température (très froide) et la viande est lourde à porter (Louise 31 ans, Joliette).

C'est un travail très dur, après trois heures et demie tu es très fatiguée. Je commence à 6 h 30 et je finis à 16 h 30 (Monique 39 ans, Joliette).

Avec un travail plus ou moins stable et dans une économie plus diversifiée, les réfugiés établis à Joliette se sentent mieux dans leur situation, même si les conditions de travail ne sont pas les meilleures. Ils sont syndiqués et leurs revenus leur permettent de subvenir aux besoins des enfants et d'eux-mêmes, d'envoyer parfois les enfants dans leur pays d'origine et de faire quelques déplacements à l'intérieur du Canada ou des États-Unis. Nous approfondirons la thématique familiale dans le prochain chapitre.

## **5.6. L'intégration sociale : la création des réseaux**

Le faible nombre d'immigrants de la même origine en région suppose qu'on ne retrouve pas de *noyaux ethniques* à proprement parler, ni de stéréotypes ethniques bien développés où ils pourraient s'engager de façon significative ou sur lesquels ils pourraient compter dans leur processus d'insertion. Le Conseil des relations interculturelles dans son avis intitulé *L'immigration et les régions du Québec : une expérience à revoir et enrichir* rappelle « qu'il est normal qu'un nouvel arrivant recherche un appui initial auprès des autres membres de son groupe ethnique déjà installés au Québec » (CRI, 1997). Toutefois, le désir de nombreux intervenants régionaux est que la sélection des réfugiés et immigrants soit plutôt basée sur les compétences professionnelles qu'« ethnique ». Comme nous l'avons expliqué auparavant, les réfugiés ex-yougoslaves qui sont arrivés dans les deux régions formaient eux-mêmes le « noyau initial » alors ils n'ont pas bénéficié du support des membres de leur groupe ethnique. Les autres familles qui sont arrivées et qui sont restées<sup>45</sup> les années suivantes ont profité des informations et de connaissances acquises par les autres réfugiés.

Au fur et à mesure qu'un petit noyau commence à se développer, les avantages ressortent, car certains époux de nos interlocutrices à Joliette ont trouvé du travail par recommandation d'une personne de son pays d'origine qui travaillait dans le même endroit.

---

<sup>45</sup> Nous avons noté que plusieurs familles ont déménagé rapidement surtout pour la province d'Ontario où un noyau culturel important existe depuis plusieurs années. Un nombre plus important de Serbes, Croates et Bosniaques sont arrivés à Sherbrooke et à Québec.

Mon mari a trouvé son premier travail de surveillance là où il y avait déjà deux ou trois autres personnes de notre pays (Pauline, 30 ans, Joliette).

Mon mari travaille depuis 5 ans à préparer un terrain de golf. Lorsque le propriétaire cherchait des employés, un compatriote est venu chercher mon mari (Miryam, 28 ans, Joliette).

Le ministère de l'immigration ainsi que certaines recherches avaient présupposé (MRCI; Alonso, 1998) que le manque d'un réseau ethnique et le fait de vivre dans des petits milieux favoriseraient la participation sociale par les contacts interindividuels et développeraient un sentiment d'appartenance à la région. Cependant, d'autres recherches (Routhier, 2000; Vatz Laaroussi *et al.*, 2007) ainsi que celle-ci montrent qu'on doit nuancer cette idée par d'autres composantes, dont les possibilités d'éducation, le niveau de vie et l'ouverture des personnes du milieu d'accueil, etc.

On parle en région de « communauté immigrante » plutôt que de « communauté culturelle ». Certains groupes ethniques, comme points de rassemblement, peuvent remplir des fonctions de noyau ethnique (Vatz Laaroussi, 2001; Tremblay *et al.*, 1997). La « communauté immigrante » est alors perçue comme un espace d'appropriation progressif permettant de s'approcher du local pour, à moyen terme, s'y intégrer et y prendre racine.

À l'usine où je travaille, il y a beaucoup d'immigrants de plusieurs nationalités : Africaines, Bosniaques et latinos. Je suis dans la section pour faire les sauces (BBQ, italien), ainsi que l'emballage (Natalie, 30 ans, Joliette).

J'ai beaucoup d'amis, les Québécois, les Arabes, les Colombiens. Nous sommes tous des immigrants et nous nous aidons aussi. Aller pour faire le magasinage, boire, parler, jouer au soccer, aller chercher l'aide sociale (Gustave, 28 ans, Joliette).

La recherche de l'anthropologue J. Routhier (2000) sur les réfugiés ex-yougoslaves à Saint-Jérôme, ainsi que la recherche de Charbonneau et Vatz Laaroussi (2001) sur les familles jumelles dans plusieurs régions soulignent bien que le jumelage a un impact positif sur l'insertion globale des immigrants et des réfugiés, il ne saurait à lui seul être un facteur de rétention s'il n'introduit pas l'immigrant dans un fonctionnement en réseau, et si ce réseau n'ouvre pas sur des opportunités d'emploi. Certains réfugiés ont bénéficié de l'accès à ces réseaux à Saint-Jérôme.

Lorsque nous avons interrogé les réfugiés sur la **participation à des associations** ou à différents groupes, la plupart d'entre eux ont répondu que c'était impossible de participer à cause de la fatigue après une journée de travail, et aussi parce que les horaires de travail empêchaient leur participation. Seule, Stéphanie, 45 ans, nous a exprimé :

Je travaille dans le milieu communautaire et je fais beaucoup de bénévolat, ça me donne de l'expérience et la possibilité d'apprendre (Joliette).

J'ai des amis au travail, mais c'est seulement pour le travail, parce que personne n'a le temps pour venir chez moi, parce que plusieurs habitent dans une autre ville, c'est très compliqué. Nous travaillons quelquefois le samedi aussi (Natalie, 30 ans, Joliette).

L'absence d'un noyau ethnique tend à faire ressortir davantage les individus et par conséquent le phénomène d'insertion sera lié à des stratégies individuelles et familiales plutôt qu'ethniques. Cependant, l'immigrant en région devient l'« étranger » qu'on remarque, qui incite à la curiosité, mais aussi à la méfiance. La venue « d'étrangers » soulève plusieurs questions de la part de la population locale comme le souligne Verschelden (1999) dans sa recherche sur le rapport d'altérité dans les relations mixtes au Saguenay. Plusieurs préjugés et stéréotypes face aux étrangers en général guident de telles réflexions qui peuvent avoir un impact non négligeable sur l'intégration des immigrants et des réfugiés dans les milieux régionaux. La discrimination subtile ou cachée et les représentations sociales que les locaux se font des étrangers vont faciliter ou, au contraire, entraver l'établissement de relations harmonieuses. Le représentant de l'organisme CRÉDIL à Joliette nous raconte :

J'essaie de faire une conciliation entre les préjugés qui ne sont pas personnels, qui sont dans la conscience collective (« on est francophone, on est catholique »), en expliquant que ces gens qui viennent ici ils sont venus pour participer dans la société et non pour voler quelque chose. Je crois qu'à Joliette les gens ont commencé à comprendre, mais il y a un travail énorme à faire.

Nos répondants expriment aussi leur vécu :

Il y a beaucoup de préjugés et de jalousie. On travaille fort et beaucoup, les personnes immigrantes travaillent un peu mieux que les personnes québécoises pour pouvoir rester et c'est difficile. Les gens pensent que nous ne connaissons rien, que nous venions d'un pays très pauvre, sans éducation avec le salaire minimum. Si dans le travail j'oublie quelque chose, c'est un grand scandale, mais si c'est eux, c'est un petit détail (Henriette, 41 ans, Saguenay).

Comme je travaille dans la construction souvent je change de compagnons de travail et revient la même question, qui me fatigue tellement : « D'où est-ce que tu viens? Pourquoi tu ne retournes pas toi en Bosnie-Herzégovine? » (Bernard, 48 ans, Saguenay).

C'est une façon très polie de dire « tu n'es pas bienvenu ici ». Quoiqu'il en soit, aucun des réfugiés rencontrés ne nous a affirmé avoir souffert ouvertement d'exclusion, voire de remarques racistes. À un niveau moindre, quelques-uns se sont plaints d'avoir été infantilisés ou considérés comme des ignorants du fait de la barrière linguistique et de la méconnaissance, de la part de leurs interlocuteurs, de leur contexte de départ comme nous l'avons déjà explicité auparavant. La réalité est que la discrimination entraîne de lourdes conséquences généralement peu perceptibles et elle crée des barrières qui empêchent la pleine participation dans la nouvelle société.

Une autre difficulté que trouvent les réfugiés en région, c'est le manque de mobilité, par le **manque de transports en commun**, ceux-ci ayant des horaires différents et desservant inégalement les municipalités. Ce facteur joue un rôle capital, non seulement pour l'accès à l'emploi, mais aussi pour les possibilités d'avancement. Le représentant de l'organisme *Perspectives nouvelles* à Joliette nous exprime :

Il y a le transport en commun à Joliette, mais pas dans les secteurs plus éloignés. Donc le premier emploi que les gens peuvent avoir il faut que ce soit à Joliette pour qu'ils puissent voyager en autobus, en vélo ou à pied. Au début, ce n'est pas tout le monde qui a une voiture. On va avoir des offres d'emploi à l'extérieur, mais il faut arrêter. Même après avoir le permis de conduire, travailler à l'extérieur ce n'est pas toujours facile avec la neige. Ça les insécurise.

Parfois, lorsque la famille a une voiture c'est la personne qui a le permis de conduire qui en bénéficie dans un premier temps pour se déplacer.

Mon mari a un permis de conduire, je n'en avais pas, et on n'avait pas le même horaire de travail. J'allais en autobus à l'usine, mais maintenant j'ai appris à conduire et on a acheté une autre auto (Natalie, 30 ans, Joliette).

La non-disponibilité d'une voiture implique parfois des déménagements pour être plus près de l'usine, Pauline nous raconte :

Nous avons déménagé trois fois et toujours à cause du job, de Joliette à ici [Rawdon] quand on a commencé le travail à l'usine de plastique, on a déménagé de nouveau à Joliette et après ici de nouveau. Maintenant on pense que ça va bien pour les deux dans le travail et on a décidé d'acheter une maison (30 ans, Joliette).

## 5.7. Un bilan

Après plusieurs années de séjour au Québec, le degré de satisfaction de ces réfugiés par rapport à leur condition se mesure tout d'abord à l'occupation ou non d'un emploi, puis à l'obtention d'un emploi correspondant à l'expertise détenue. Le fait de trouver un travail plus ou moins stable les sécurise et leur permet d'obtenir un revenu régulier, de se faire accepter et reconnaître socialement par les collègues et par la société, et de cette manière de participer au pays d'immigration. Un travail stable leur permet aussi faire des projets d'avenir, certains avaient déjà acheté une maison et d'autres pensaient le faire à court terme.

On pense acheter une maison peut-être l'année prochaine. J'ai acheté de nouveau toutes les choses de la maison (Juliette, 37 ans, Joliette).

Nous sommes très contents d'être ici. On gagne bien notre vie, maintenant chacun a son auto. Tout va bien (Monique, 39 ans, Joliette).

Je crois qu'ici la vie va plus vite que chez nous. Je travaille beaucoup et je dois toujours travailler, travailler. Tout le temps on parle d'argent, comment je vais payer l'auto, le loyer, beaucoup de choses, la vie est plus stressante. Quand on a un peu de temps, on s'amuse avec les amis (Sébastien, 41 ans, Saguenay).

Plusieurs facteurs s'entremêlent et interagissent avec le milieu d'accueil pour rendre plus ou moins satisfaisante la vie dans la région. Le « milieu » n'est peut-être pas « accueillant » à tous les points de vue. En effet, la question de l'emploi ressort toujours pour quelques-uns comme une lacune qui n'aurait pas été comblée. Pris séparément, certains facteurs, peuvent faire ressortir des situations particulièrement précaires et dans d'autres cas jeter un éclairage sur des situations de cumul de « handicaps ».

## **Conclusion**

Les entrevues que nous avons effectuées auprès de réfugiés de l'ex-Yougoslavie dans la Ville de Saguenay et à Joliette montrent que l'obtention d'un emploi constitue un facteur fondamental pour leur intégration économique. Nous avons souligné maintes fois l'importance que tous les réfugiés accordaient au travail et peu importe l'âge, l'état civil, les multiples professions ou métiers, ils expriment tous qu'ils sont venus ici pour travailler, pour avoir du succès dans leur emploi pour eux et pour leurs enfants. L'emploi est l'un des facteurs de rétention des réfugiés dans la localité ou la raison aussi de leur mobilité secondaire.

Comme nous l'avons observé lors du processus d'établissement dans la société d'accueil, les difficultés vécues par les réfugiés sont bien concrètes : l'apprentissage de la langue qui pour certains retarde l'accès à l'emploi, la difficulté à faire reconnaître les équivalences et l'expertise vécue dans leur pays d'origine, la recherche du travail, la connaissance et la création des nouveaux réseaux dans la société de réception, le manque d'information. Certaines exigences sont utilisées comme un critère sélectif et discriminatoire facilement manipulé par les employeurs et difficile à contourner par les réfugiés. Nos interlocuteurs dans les deux régions dans un moment de leur parcours migratoire ont vécu un déclassement professionnel par les barrières systémiques et se sont insérés dans des emplois précaires. Les familles que nous avons interviewées avaient fait diverses démarches qui leur avaient permis d'acquérir la compétence linguistique, les équivalences professionnelles, une formation adéquate et d'expérience de travail canadienne.

La réalité est que les régions ressources (le Saguenay) engagées dans le cercle vicieux du « sous-développement durable », selon Côté (1991) subissent de plein fouet les contrecoups de la crise du fordisme et du retrait de l'État. Leur faible diversité industrielle, leur taux élevé de chômage, etc., font qu'elles se « dévitalisent » et voient leur territoire se vider de ses entreprises et de ses habitants. Peu attirant pour sa « population de souche », la région l'est encore moins pour les nouveaux arrivants. Le nombre d'offres d'emploi est

plus limité, il est parfois la raison primordiale de leur mobilité secondaire (vers Sherbrooke, Sainte Hyacinthe et autres villes). Les études universitaires des enfants peuvent être aussi une raison de mobilité. Certains de nos répondants, après plusieurs années, n'ont pas encore trouvé un emploi stable et se trouvent fréquemment au chômage. Seule une minorité d'entre eux travaillent dans leur domaine.

Pour les réfugiés à Joliette, ils se sont insérés davantage par l'emploi que dans la ville de Saguenay, l'intervenant qui travaille pour l'organisme communautaire CRÉDIL le confirme. « Il est l'unique groupe de réfugiés qui a été accueilli par cet organisme où les gens sont au travail 100 %. Sauf pour la famille kosovare ». Les gens font leur vie et en général se sentent maintenant satisfaits de leur situation et ont le sentiment d'apporter quelque chose à la société.

En comparant les régions objet de notre recherche, on a vu que les personnes ressortissantes de l'ex-Yougoslavie ont été les groupes nouvellement installés en région après le renouvellement de la politique de régionalisation. Les organismes communautaires travaillant auprès de cette population commençaient à vaincre la résistance de multiples employeurs non sensibilisés aux apports professionnels des réfugiés et des immigrants. La vision politique de l'immigration veut que les réfugiés parrainés par le gouvernement s'intègrent le plus rapidement possible. Elle est toutefois irréaliste compte tenu des difficultés que rencontrent les réfugiés liées à un accès limité à l'information, à la méconnaissance des droits et des services, aux obstacles institutionnels et corporatifs auxquelles s'ajoutent les difficultés propres à l'adaptation à un pays lointain géographiquement, aux différences culturelles et linguistiques importantes.

Parmi les autres difficultés exprimées, citons encore l'absence de réseau relationnel, les problèmes de transport, le manque de support, et des possibilités offertes. Un autre constat renvoie à un sentiment de solitude du réfugié dans son nouvel environnement, qu'accentue la difficulté à trouver un emploi ou l'accès à une formation. Toutefois, pour les familles établies à Saguenay, l'éloignement des autres centres urbains est un facteur qui se combine avec l'économie peu diversifiée et qui fait ressortir certaines situations particulièrement précaires par rapport à la situation vécue par les familles à Joliette. Une meilleure combinaison entre le profil professionnel et le « milieu d'accueil » semble nécessaire.

Nous avons expliqué que les marqueurs d'identité, notamment le sexe, le statut d'immigrant, la race, l'origine ethnique et la religion, ont des effets différents et multiples sur l'accès au marché du travail et à la formation. Leurs intersections devraient être examinées dans un contexte social et économique plus large, de pair avec d'autres marqueurs d'identité comme l'aptitude, la langue et la région, surtout à la lumière des préoccupations relatives aux pénuries de main d'œuvre et des discussions portant sur la répartition régiona-

le des immigrants. L'emploi, comme le réseau social et les facteurs personnels, ont une importance capitale pour les nouveaux arrivants.

À l'instar d'autres recherches, le fait d'habiter en région peut néanmoins confronter à certains défis. Ainsi, la sensibilisation des milieux d'accueil (tant scolaire que professionnel) aux diversités culturelles semble toujours être d'actualité. Il est vain de vouloir miser sur l'immigration en terme de moteur d'un développement social, économique et démographique si on ne fait pas un projet collectif impliquant largement la société d'accueil en parallèle. En intégrant notamment l'ensemble des acteurs socio-économiques et institutionnels, ce qui fait toujours défaut malgré des décennies de discours bien intentionnés de leaders politiques et économiques. Les réfugiés sont envoyés en région et le manque de ressources et de services offerts aux réfugiés pris en charge par le gouvernement augmente. Le parcours migratoire et l'intégration sont deux processus indissociables l'un de l'autre. Selon les termes de la Convention de Genève, la protection des droits sociaux et économiques ne se limite pas à une question d'aide humanitaire, c'est également, une question d'obligation internationale à caractère légal qui s'applique à l'ensemble des réfugiés. Il ne faut pas perdre de vue que l'objectif premier de l'intégration locale est la protection des réfugiés dans le pays d'accueil. Or cet objectif est de moins en moins atteint. Le manque d'intérêt politique à protéger les réfugiés contribue à la négation de leurs droits dans leur pays d'accueil et par conséquent, ils sont souvent laissés en pratique à eux-mêmes.

Dans tout le parcours migratoire, depuis le départ initial aux déplacements successifs et à la réinstallation dans les régions du Québec, ce sont les membres de la famille nucléaire la plupart du temps (et quelquefois un autre membre de la famille élargie, belle-mère ou autre) qui déploient tous les efforts nécessaires pour que la famille reste ensemble et puisse s'en sortir. Ce sont ces aspects familiaux que nous traiterons dans le dernier chapitre de notre thèse.

## Chapitre 6 : Liens familiaux et sociaux dans le pays d'établissement

Les études récentes sur les migrations montrent l'importance du rôle de la famille dans les différentes phases du processus migratoire et d'établissement. La famille est en effet, le lieu où se prend le plus souvent la décision d'émigrer, où se mettent progressivement en place ces processus d'adaptation culturelle et où s'effectue la négociation des conditions d'insertion dans le pays d'accueil (Corti, 1993; Rousseau, 2001; Vatz Laaroussi, 2001; Kofman, 2004; Meintel et Le Gall, 1995). La réalité actuelle montre que la décision de quitter le pays d'origine est plutôt une stratégie collective qu'individuelle, le conjoint, les enfants et la famille élargie ont un rôle important et peuvent parfois même être les protagonistes principaux de la prise de décision.

Le lien familial est un thème essentiel qui a émergé dans les dernières décennies au sein de la recherche sociale, surtout en raison des différentes mutations qui traversent les sociétés contemporaines et de la redéfinition des valeurs structurant les comportements individuels et collectifs. Toutes ces mutations que l'on observe dans le tissu social affectent les liens familiaux dans leurs trois composantes, conjugale, parentale et filiale. Il est important de reconnaître que la généalogie permet de fonder la culture, les systèmes d'alliance, de parenté et de filiation en fixant les appartenances fondatrices de l'ordre social, c'est-à-dire : la différence des sexes et la différence des générations.

Dans des sociétés de plus en plus morcelées et éclatées, la famille devient le lieu potentiel de construction et de déconstruction des identités personnelles, conjugales, familiales, ethniques et sociales. L'institution familiale a connu d'importants changements aux plans de la structure et des rôles qui lui sont dévolus. La dynamique des changements varie constamment selon plusieurs facteurs externes et internes aux membres de la famille ainsi qu'à travers le temps et les cultures.

Nous traiterons dans ce chapitre de l'importance du groupe familial pour les réfugiés ex-yougoslaves dans tout le processus du parcours migratoire, dès la prise de décision de quitter le pays et dans le processus d'établissement. À tous les changements familiaux, sociaux et économiques déjà soufferts pendant la migration forcée, viennent s'ajouter à l'arrivée dans un nouveau pays, une culture, des valeurs, et un environnement différents. Tous ces éléments nouveaux, en plus d'autres facteurs comme l'âge, le sexe et la génération vont se conjuguer pour rendre tout à fait singulière l'expérience familiale dans le nouveau milieu.

Nous commencerons en nous focalisant sur l'importance des enfants dans la prise de décision de quitter le pays et de chercher des options ailleurs pour leur avenir. Ensuite



nous regarderons comment chacun des membres du couple essaie de trouver sa place dans la sphère domestique et d'exercer son rôle selon le vécu d'avant la migration ainsi que les ajustements nécessaires selon l'expérience acquise et les modèles qui existent dans la nouvelle société. Les liens intergénérationnels dans la Yougoslavie comme nous l'avons vu dans le chapitre 5 étaient très importants. La rupture de ces liens chez les réfugiés ex-yougoslaves et la production de nouveaux sens et des nouvelles significations se manifestent dans les valeurs, coutumes, pratiques culturelles que les parents veulent transmettre aux enfants.

Nous terminerons en étudiant un autre élément important des liens familiaux, celui de la transmission de la mémoire familiale et sociale. Les expériences d'exil constituent une partie importante des identités familiales transmises d'une génération à l'autre. C'est la possibilité de forger un nouvel ancrage à la fois dans les origines et dans l'histoire.

### **6.1. L'importance de la famille dans le parcours migratoire et d'installation : les enfants d'abord**

Le Canada et le Québec ont développé une politique migratoire à l'intérieur de laquelle la famille occupe une place importante et cela est particulièrement mis en évidence par les familles réfugiées qui arrivent en région. Les résultats de cette recherche montrent que le déplacement qui commence dans le pays d'origine par la volonté de s'établir dans un nouveau pays, est un projet familial avant d'être un projet individuel. Différentes stratégies familiales de survie, d'affirmation de soi vont se développer dans tous les moments du parcours migratoire et d'installation.

Par l'institution familiale et à travers les enfants, les parents, se sentent appartenir à une longue histoire, chaque parent veut s'épanouir à la fois dans le présent et l'avenir, et c'est ce qui donne un sens à l'idéal d'indissolubilité de la filiation. Pour les couples ex-yougoslaves qui avaient des enfants, ceux-ci restent la valeur d'ancrage qui fait tenir et avancer ces familles.

Tous les réfugiés ont exprimé de différentes manières, les motifs du changement de vie lié aux enfants : « Après la guerre, la vie des enfants n'allait pas bien » (Marguerite, 47 ans, Saguenay).

On a pris une bonne décision, car c'était plus pour notre enfant que pour nous. C'est notre décision, on est là, on essaie de faire le mieux pour nous. Ça ne marche pas toujours comme il faudrait, mais il faut résister. La chose qui nous rend heureux, c'est que notre enfant a fini ici l'école secondaire, il a fait son Cégep et maintenant il est en troisième année à l'Université. Comme ça notre objectif se réalise. (Stéphanie, 45 ans, Joliette).

Les femmes des couples mixtes (serbo-croates) craignaient beaucoup pour le futur des enfants et préféraient partir avec eux. Le même sentiment animait les parents qui voyaient leurs enfants approcher de l'âge du service militaire (obligatoire en Yougoslavie). Dans la dynamique de couple, les femmes ont joué un rôle important dans la prise de décision. Ce sont elles qui sont allées chercher les informations et qui ont fait les déplacements pour rencontrer les fonctionnaires des organismes internationaux ou des ambassades. Notre recherche rejoint ainsi les résultats de la recherche de Morokvasic (1988) réalisée en Allemagne, en France et en Suède sur des femmes yougoslaves émigrées au cours des années quatre-vingts. L'auteur soulignait le rôle actif que les femmes avaient joué dans la prise de décision de partir et dans les démarches pour être acceptés.

J'ai dit à mon mari que c'était assez! On ne savait pas si la situation allait améliorer ou pas, j'avais vraiment besoin de partir n'importe où. Il est content d'être ici, même si ça a été de mon initiative parce que n'est pas facile de quitter le pays (Pauline, 30 ans, Joliette).

Dans le choix du pays interviennent de manière déterminante tous les membres de la famille. Les enfants, même s'ils étaient encore jeunes, reconnaissent l'importance d'avoir été consultés par leurs parents au moment de prendre la décision de partir.

On a eu la possibilité d'aller en Nouvelle Zélande. Mes parents nous ont demandé notre opinion. Nous [ma sœur et moi] avons préféré le Canada : on a pensé que peut-être il y avait plus de chances ici (Alexander, 20 ans, Saguenay).

Les enfants définissaient la famille comme l'espace où ils se sentaient en sécurité malgré la nécessité de fuir constamment et les difficultés du vécu de la guerre :

La seule chose que j'avais toujours en commun avec n'importe quel lieu où j'étais, c'était ma famille, ma sœur et mes parents toujours proches, et ça n'a jamais changé (Alexander, 20 ans, Saguenay).

Comme nous le constatons, il y a une volonté des parents d'offrir à leurs enfants un meilleur cadre de vie sur le plan socio-économique et éducatif. Cette aspiration est commune à tous les parents immigrés toutefois, on peut la trouver exprimée avec anxiété chez les familles issues de conflits. L'intérêt des parents pour les enfants a fait que ceux-ci ont senti qu'ils participaient à leur façon au bien-être de la famille. Ils trouvaient que :

On sait que nos parents veulent le mieux pour nous autres. Ils veulent qu'on ait une éducation et ils vont payer mes cours à Ottawa. Mon père m'a dit 'Tu vas avoir de bonnes notes'. Si je réussis et je fais de bon travail, ils vont être contents, et moi aussi je vais être contente. Quand je travaillerai et que j'aurai mon premier chèque, je vais pouvoir payer un voyage à mes parents (Lisa, 17 ans, Saguenay).

En retour, les parents veulent aussi se sentir rétribués par le biais de bonnes notes de la part de leurs enfants à l'école, les enfants sentent donc le devoir ou l'obligation de répondre aux efforts et « sacrifices » qui font pour eux leurs parents. À travers l'effort scolaire comme moyen de promotion sociale, les parents espèrent que la vie de leurs enfants donnera un sens à leurs propres projets.

Pour les enfants c'est mieux ici, pour nous je ne sais pas, c'est plus difficile. Si les enfants vont bien, nous aussi (Henriette, 41 ans, Saguenay).

Les parents expriment leur satisfaction lorsque les enfants répondent à leurs attentes :

Mon fils a fini sciences pures dans le Cégep et il s'est inscrit à l'Université de Sherbrooke, il va partir en septembre pour étudier là-bas. Ma fille, elle, est en première année du cégep et elle est aussi très bonne étudiante. Elle a reçu une médaille du gouvernement pour l'encourager à continuer avec de bonnes notes, elle va finir son cégep et continuer à l'université aussi (Bernard, 48 ans, Saguenay).

La recherche de Meintel et Le Gall (1995) auprès des jeunes de cinq communautés culturelles au Québec démontre aussi la valeur accordée par les jeunes à la famille; cela passe par le respect et l'obligation familiale, mais aussi par la stabilité et la cohésion familiale. Par ailleurs, dans le nouveau contexte, les membres ne peuvent pas nécessairement anticiper les changements qui se présenteront dans le cadre familial au niveau économique, et dans les relations de pouvoir entre les parents et les enfants. La réalité du processus d'insertion est que les familles accomplissent un travail considérable pour leurs membres et pour la société d'accueil.

## **6.2. Les changements dans la sphère domestique**

La famille nucléaire sert de carrefour où les individus assurent leurs liens avec leur passé (valeurs, rapports particuliers dans le couple et entre les parents et les enfants, habitudes) et assument leur vécu actuel. Les familles ex-yougoslaves trouvent qu'il y a des différences dans la nouvelle société par rapport au pays d'origine; dans la relation de couple, les rôles assignés ou assumés par chacun, les relations parents-enfants en ce qui concerne l'autorité et le pouvoir, les relations générationnelles, la famille et l'État, nous développerons ensuite certaines de ces différences. La femme, conjointe et mère de famille, figure incontestablement comme un facteur-clé dans l'adaptation des membres de la famille au nouveau contexte sociétal (Simard, 1997; Osorio, 1997; Petrovic, 1998).

La sphère domestique constitue un des lieux privilégiés de la **définition des rôles**, dans la distribution des travaux ménagers entre les hommes et les femmes, le partage des tâches devient l'enjeu de négociation entre les deux sexes. Le travail domestique peut se définir comme toute tâche non rémunérée, accomplie dans le cadre de la famille – qui utilise donc la force de travail des membres d'un ménage – nécessaire au déroulement de la vie

quotidienne, dans les normes sociales actuelles. Le travail domestique a-t-il été essentiellement envisagé par les chercheurs sous l'angle de son inégale répartition entre hommes et femmes. Beaucoup de tâches peuvent alors être classées dans cette catégorie : courses, ménage, repassage, cuisine, vaisselle, bricolage, s'occuper des enfants et des parents âgés, des papiers... (Ledoux et Thuillier, 2006 : 56).

En situation d'immigration ces dimensions familiales et de rôles sexuels, ainsi que de socialisation, prennent un caractère particulier. La dynamique de couple change même dès l'arrivée au pays d'établissement : la première année, le fait de participer aux cours pour l'apprentissage du français à temps pleins implique qui sont dépourvus des rôles de pourvoyeurs économiques et les deux deviennent étudiants à temps plein. Une quotidienneté que renforcent les liens familiaux « On s'est rapproché plus ici. Avant on dirait qu'on était plus libre » (Alice 35 ans, Saguenay).

Lorsque les familles arrivent au Québec, elles se trouvent dépossédé d'un réseau familial et amical sur lequel s'appuyer pendant la phase d'installation. Une des premières difficultés que trouvent les familles avec enfants dans la nouvelle société est de trouver une garderie à prix modique. L'absence d'un réseau étendu de soutien, de voisins, d'amis, d'autres membres de la famille élargie pour les aider à garder et socialiser les enfants, rend le premier temps d'installation plus difficile. De toutes les familles seulement une famille à Joliette a eu l'appui de la belle-mère pour la garde de l'enfant.

La difficulté initiale c'était de trouver les garderies à 5 dollars. Au début on a dû payer cher (20 dollars) pour pouvoir aller à la francisation (Pauline, 30 ans, Joliette).

Face aux modèles existants dans la nouvelle société concernant les rôles des hommes et des femmes, en conjonction avec les orientations familiales et conjugales que les nouveaux arrivants ont vécues ou connues dans leurs pays d'origine, certaines femmes et certains hommes optent pour le renforcement de leur conception de la distribution des rôles pour chaque sexe vécue jusque-là.

À la maison, c'est surtout moi qui travaille. Mon mari travaille 10 heures par jour, il prend le café et regarde la T.V. après il va se coucher. Les fins de semaine, il aide un peu pour faire le ménage (Miryam, 28 ans, Joliette).

Chez nous, la distribution des rôles est complètement claire. Il y a des choses que font les femmes et d'autres que font seulement les hommes : les travaux physiques, le jardinage, le bois. La cuisine c'est pour les femmes (Daniel, 38 ans, Saguenay).

Pour d'autres couples, les nouveaux modèles demandaient des réajustements, des conciliations qui permettraient d'obtenir une expérience de vie particulière et gratifiante,

sans que les hommes sentent nécessairement qu'ils perdent de leur pouvoir par les questionnements sur l'égalité et le partage des responsabilités.

Je passe l'aspirateur, et je fais la vaisselle et quelquefois le petit déjeuner (Nicolas, 40 ans, Saguenay).

Le rôle des hommes à la maison, c'est surtout pour le travail plus dur. C'est seulement ici au Canada que j'ai commencé à participer un peu à la cuisine, parce que j'ai toujours été entouré des femmes, initialement chez moi et après chez la famille de ma femme et c'est seulement ici que nous sommes une famille plus indépendante (Yvan, 37 ans, Saguenay).

La rencontre de chaque membre du couple avec la société d'accueil influence les comportements et change parfois les attentes réciproques des conjoints, par exemple en ce qui concerne l'importance accordée à l'autonomie individuelle comme c'est le cas de Marguerite face au changement du comportement de son mari vis à vis de l'**argent** :

En Yougoslavie on travaillait tous les deux, mais jamais on ne pensait « c'est mon argent ou le tien ». Ici, pendant qu'on était sur l'aide sociale, c'était « notre argent ». Tout à coup, il a commencé à travailler et à dire « c'est ta carte et c'est la mienne », comme les gens d'ici. C'est très difficile car je n'ai travaillé pas toujours (47 ans, Saguenay).

En ce qui concerne la **prise de décision** à l'intérieur de la famille, comme nous l'avons constaté pour la décision d'immigrer, les décisions se prennent d'une façon démocratique ou collégiale, avant même d'arriver au Canada. Ces valeurs familiales se renforcent dans le nouveau pays.

Nous travaillons et les décisions de ce que nous voulons on les prend entre nous (Sandra, 24 ans, Saguenay).

Cette période de transition des rôles et des représentations ne se produit pas de manière linéaire et immédiate. Selon les études au Québec (Dulac, 1993 : 29) révèlent que l'égalité des sexes est loin d'être passée complètement dans les mœurs, tant au niveau professionnel qu'au niveau domestique. La mère demeure, en dernière instance, la responsable principal de la socialisation des enfants, de la préservation des liens familiaux et de l'établissement de la communication de la famille vers l'extérieur. Pour les ex-Yougoslaves, nous avons expliqué dans le chapitre 5 sur les liens sociaux et familiaux en Yougoslavie que les femmes avaient acquis aussi des droits égaux aux hommes, mais que le poids de la double journée demeure une réalité pour la majorité des femmes. Nous avons montré avec les témoignages antérieurs que la dynamique dans l'espace domestique varie selon chaque couple et les concessions que chacun veut faire. L'appel à de nouveaux codes se fait sentir pour surmonter les contradictions inhérentes aux exigences d'affirmation dans l'égalité et dans la différence.

Nous constatons parmi les familles réfugiées ex-yougoslaves qu'adultes et enfants doivent renégocier leur place dans la nouvelle société en fonction du nouveau cadre de vie, de la nouvelle langue, d'une nouvelle insertion sociale. Le chemin que chacun va entreprendre variera selon la mise à disposition de leurs points forts et leurs expertises, qui vont se combiner avec les disponibilités et ouvertures structurelles de la nouvelle société, c'est-à-dire qu'une transformation culturelle survient. Toutefois, ce sont les membres de la famille d'abord qui assurent, les uns envers les autres, l'appui et les encouragements nécessaires à ces multiples adaptations.

Si nous regardons aussi les **coûts émotifs** de la migration pour chacun des membres de la famille, ils ne s'expriment pas de la même manière selon le sexe et leur perception peut varier selon leurs circonstances. Toutefois, le fait que les femmes soient plus près de la socialisation des enfants et les responsabilités qui en découlent les oblige à se comporter de manière irréprochable. Cette responsabilité ne quitte pas Tanya par exemple, femme de 45 ans, qui considère que :

C'est toujours plus difficile pour les femmes que pour les hommes, c'est partout comme ça. Les femmes travaillent plus dur que les hommes, toujours pour réussir (Tanya, 45 ans, Montréal).

Les changements vécus au niveau professionnel pour les hommes quand ils subissent le déclin de leur statut socio-économique sont parfois plus perturbants que pour les femmes, parce qu'ils se considèrent comme pourvoyeurs principaux, même si leur femme travaille. Ils vivent une crise d'identité et sont plus sensibles à leurs difficultés sur ce plan.

Au début, quand on a pensé changer de pays, j'ai pensé que ma femme allait souffrir plus que moi, mais ce n'est pas le cas. Moi, je souffre encore (Bernard, 48 ans, Saguenay).

Les épouses sont les témoins des craintes et des crises de leurs conjoints. Dans bien des cas, ce sont elles qui soutiennent ces derniers et les encouragent à aller de l'avant.

Pour mon mari ça a été plus dur que pour moi. Je suis une femme curieuse, l'apprentissage de la langue c'était plus facile pour moi ou peut être étais-je plus motivée. Mon mari était très malheureux, c'était parfois difficile (Stéphanie, 45 ans, Joliette).

En général, les recherches montrent que le parcours migratoire est plus facile pour les jeunes; il en est de même dans le processus d'insertion, car les jeunes ont plus de facilité pour apprendre une nouvelle langue, pour assimiler une nouvelle culture et établir des relations sociales. Toutefois, les jeunes reconnaissent qu'eux aussi vivent des difficultés et des peurs.

La vie d'immigrante est quand même assez difficile. Quand tu arrives, et que tu commences, tu es toute seule (Mara, 22 ans, Montréal).

Tous les couples ex-yougoslaves que nous avons rencontrés avaient réussi à rester unis jusqu'à maintenant, à la différence d'autres couples d'origines ethniques diverses comme les Colombiens par exemple (Osorio, 2007; Vatz Laaroussi *et al.*, 2007) ou les Chiliens. Malgré toutes les difficultés et les changements dans leurs parcours migratoires et leur installation, et bien qu'ils reconnaissent que certains désaccords surviennent entre les membres du couple ou avec les enfants, ils ne remettent pas en question leur relation. En fait, il semblerait que le parcours migratoire et l'ampleur des défis communs à relever par ces familles aient contribué à resserrer les liens familiaux. Nous pouvons percevoir que ces familles ont des difficultés, des ajustements à faire, mais ont aussi bénéficié d'un apprentissage hérité du parcours de guerre et de migration. Elles ont aussi des forces, des stratégies d'insertion et de reconstruction qui sont mis en œuvre dans la nouvelle société et transmis à leurs enfants.

### 6.3. La transmission intergénérationnelle

Dans leur processus d'établissement les familles réfugiées ont une volonté de maintenir une forme de continuité même dans une recomposition culturelle. La famille est le lieu où s'apprennent des normes sociales, les us et coutumes, en montrant aux enfants ce qui est admis et ce qui est interdit, pour les rendre aptes à jouer un rôle dans la société. Une des composantes les plus importantes de ces contenus qu'on veut transmettre, est sans aucun doute **la valeur des liens familiaux**. La situation d'immigration et d'intégration soulève plusieurs enjeux, car la famille doit assurer certains liens avec le passé (traditions, valeurs, habitudes alimentaires, langue) et gérer les liens nouveaux créés par le vécu actuel (redéfinition des rôles, conflits intergénérationnels, diverses formes de confrontation avec la nouvelle société) (Jacob *et al.*, 1994). La famille s'avère donc une ressource importante pour les jeunes, notamment à travers la transmission intergénérationnelle (Meintel et Le Gall, 1995; Vatz Laaroussi, 2001; Helly, Vatz Laaroussi et Rachédi, 2001).

Le processus de transmission intergénérationnelle correspond selon Helly *et al.* (2001 : 66)

[...] à un ensemble de dynamiques qui articulent, chez un individu, au sein d'un couple et d'une famille, des changements, transferts, métissages, ajustements et négociations entre des valeurs, des pratiques et des représentations [...] La transmission vise à construire des identités nouvelles et adaptatives tout autant qu'à maintenir le fil d'une continuité symbolique et concrète dans des trajectoires de mouvements, pour ne pas dire de ruptures.

Le lien entre les enfants et les parents est complexe et s'appréhende souvent de façon différenciée pour chacun des parents. Les femmes ex-yougoslaves se perçoivent comme responsables du maintien des liens familiaux, de leur bon fonctionnement; vis-à-vis des enfants, elles se sentent responsables de les soigner, de les discipliner et de leur transmettre la culture et la langue. Stéphanie, une femme à Joliette, nous raconte comment elle conçoit son rôle en tant que mère :

Je suis sa maman et rien dans le monde ne peut changer ça, je le suis pour toujours et je suis là pour lui. Je le surveille, il faut que je lui dise ce qui ne va pas, c'est comme ça que je comprends mes devoirs de mère. Moi je surveille tous les sujets : l'école, les devoirs, l'hygiène, le sport jusqu'à un certain âge. J'essaie aussi de le laisser voler de ses propres ailes. On parle du respect des autres, de ne jamais demander à quelqu'un de faire les choses qu'il ne serait pas prêt à faire lui-même, de ne jamais limiter la liberté des autres. D'être toute sa vie honnête, de travailler toute sa vie, de ne faire jamais des choses pour lesquelles il serait obligé de demander pardon (45 ans, Joliette).

Voyons d'autres aspects importants dans la transmission intergénérationnelle des familles ex-yougoslaves.

### 6.3.1. La langue

Si nous regardons différents changements de point de vue sur les pratiques familiales, nous trouvons par exemple que la **langue** maternelle est considérée comme une valeur culturelle importante à transmettre, tout en valorisant l'apprentissage par leurs enfants du français et parfois de l'anglais comme moyens d'insertion sociale et de réussite. Nous avons signalé que certaines familles avaient choisi le Canada pour la possibilité d'apprendre deux langues et quelques membres des familles parlaient déjà l'anglais à leur arrivée au Canada.

La famille devient un lieu de carrefour de langues qui se pratiquent à différents moments et selon les membres. Elle n'est pas seulement le lieu de conservation et de transmission de la langue d'origine sur un modèle linéaire vertical (parents-enfants). C'est plutôt un lieu où circulent deux ou plusieurs langues en synchronie dans un espace d'interlocution partagé.

On parle surtout serbe. De fois je parle croate avec mon père, parce que pendant la guerre le gouvernement a essayé de le différencier du serbe, et maintenant il y a plus de différence entre les deux langues. On parle l'anglais ça me plaît plus bien sûr, car mon père parle cinq langues (Tsarine, 23 ans, Montréal).

Les parents parlent à leurs enfants dans leur langue maternelle, pour des raisons de compétences, mais aussi pour des raisons pratiques (vacances au pays d'origine) et symboliques (identité, culture, valeurs).



Mes filles parlent en français entre elles et pour écrire. Avec moi, elles parlent en bosniaque parce que je parle mal. La petite quand on est arrivé ici avait 10 ans et maintenant, elle a plus de vocabulaire en français qu'en bosniaque (Sébastien, 41 ans, Saguenay).

Quand nous sommes seules [ma sœur et moi] on parle en serbe, si mettons il y a du monde qui ne comprendrait pas, on parle en français pour parler avec les autres. Avec mes parents on parle en serbe (Alexander, 20 ans, Saguenay).

La traversée de différents pays pendant la migration forcée et la possibilité de côtoyer plusieurs cultures dans le pays d'accueil développe chez les enfants l'habilité d'apprendre facilement différentes langues. Par exemple, Sandra, qui a vécu trois ans en Allemagne avant de venir au Canada, considère qu'au début ça a été un peu difficile pour son fils :

Parce qu'il avait commencé à parler un peu l'allemand, nous que parlions le serbo-croate, après, au Québec il a commencé à parler un peu l'espagnol parce que ses amis sont surtout des Colombiens. Les gardiens nous demandaient dans quelle langue nous parlions, parce qu'il connaissait un peu plusieurs langues (24 ans, Saguenay).

L'usage de deux ou trois langues est alors une conséquence et une nécessité pour le rapport continu entre deux espaces (réels et imaginaires) de référence constitutifs à la fois de l'identité et des répertoires linguistiques. C'est un multilinguisme non seulement symbolique et identitaire, mais aussi fonctionnel puisque les enfants doivent pouvoir parler à leurs familles lorsqu'eux-mêmes vont aller « au pays » ou lorsqu'ils reçoivent la visite de grands-parents ou d'autres membres de leur famille au Québec.

Quand j'étais jeune, je ne me posais pas de questions. Aujourd'hui, je me rends compte que c'est une grande richesse personnelle de pouvoir parler la langue et connaître l'histoire de ce peuple, même si je suis ici depuis quelques années. Sans me rendre compte, j'ai assimilé toute cette culture et aujourd'hui quand je rencontre différentes personnes, je suis capable de me comporter comment il faut parce que j'ai eu ce bagage d'expérience quand j'étais jeune. Mes parents m'ont envoyé là-bas pour ne pas perdre mes racines et je leur suis reconnaissant pour ça (Vladimir, 27 ans, Montréal).

Les langues participent donc à des dynamiques sociales multiples et des valeurs identitaires, la langue est un marqueur identitaire. Même si l'environnement social des régions impose de lui-même la langue française, il y a aussi l'intérêt des jeunes pour ne pas perdre la langue maternelle.

Je parle avec mes sœurs en français, de temps en temps on essaie de parler en serbe, mais ce n'est pas pareil, quand on se chicane on parle vite et on va parler en français. C'est comme au début quand on est arrivé ici, pour parler en français on pensait en serbe dans notre tête et on traduisait en français, maintenant c'est le contraire. On a plus de vocabulaire en français maintenant. C'est

sûr que j'ai perdu un peu, mais j'espère pouvoir me rattraper en serbo-croate (Lisa, 17 ans, Saguenay).

On commence aussi à voir des changements chez les enfants qui sont arrivés en bas âge et pour les enfants nés au Québec.

La petite a commencé la garderie dès qu'elle avait deux mois, et elle parle seulement le français, elle ne parle pas le serbo-croate. Elle comprend notre langue, mais quand elle répond, elle le fait en français (Sandra 24 ans, Saguenay).

On peut conclure que le multilinguisme est donc aussi présent dans les régions du Québec chez les nouvelles vagues des réfugiés et d'immigrants, et qu'il se pratique dans des réseaux sociaux d'appartenance symbolique et d'identité hybrides et fluides. Les enfants valorisent cette possibilité que les parents leur ont offerte d'apprendre plusieurs langues comme effet de la migration.

Ça a quand même bien marché parce que ça nous a apporté des choses positives, on parle trois langues, français, serbo-croate et je commence avec l'anglais. Je crois que c'est un beau cadeau qu'ils nous ont fait (Lisa, 17 ans, Saguenay).

### 6.3.2. Les valeurs

Par rapport aux valeurs, normes et pratiques, nous avons trouvé que différents couples revendiquent et transmettent à leurs enfants plusieurs valeurs avec lesquelles ils ont été élevés et qu'ils considèrent fondamentales : la valeur des liens familiaux, l'importance de la famille, des aînés, le respect des autres et de l'autorité.

Il y a des choses très positives L'importance de donner aux enfants un baccalauréat. L'importance de la famille et des grands-parents, a langue aussi, les livres, rester ensemble, ne pas s'éloigner l'un de l'autre, respecter et aider les autres, rester à la maison pour les fêtes... (Marguerite, 47 ans, Saguenay).

Nous avons déjà expliqué dans le chapitre 4 comment fonctionnaient les liens familiaux en Yougoslavie et comment les relations entre les générations sont constituées d'obligations prolongées des parents envers les enfants et d'obligations réciproques des enfants envers leurs parents pendant toute leur vie. Nous reconnaissons à l'instar d'autres chercheurs (Helly *et al.*, 2001) que dans un contexte aussi mouvant, dynamique et précaire autant sur le plan des liens, que des connaissances et des stratégies, il s'avère impossible pour les jeunes parents de répéter les valeurs, comportements et expériences vécus avant l'émigration, de fait de changements socioculturels et économiques, même dans le pays d'origine.

Les jeunes des familles ex-yougoslaves, nous ont exprimés leur **perception des relations parents-enfants et des relations de couple**, dans la nouvelle société en les

comparant avec ce qu'ils ont vécu dans leur pays d'origine. Ils trouvent qu'il y a davantage de respect des règles chez eux, de discipline, d'importance à faire les choses ensemble et non chacun de son côté.

Les règlements se respectent plus chez nous. Ici, les jeunes font ce qu'ils veulent. La bas on est toujours ensemble et je trouve important de faire les choses ensemble et non chacun de son côté (Alexander, 20 ans, Saguenay).

On a une relation différente avec nos parents que les Québécois. On n'a pas le droit de dire des mots vulgaires à nos parents, dire par exemple 'ferme ta gueule', c'est un manque de respect. J'aime la façon avec laquelle mes parents m'ont élevée, je ne sais pas, il y a une certaine discipline, on est poli et j'aime ça (Lisa, 17 ans, Saguenay).

Les comportements des enfants dans la société québécoise sont liés à la dominance des valeurs dites démocratiques d'égalité, d'autonomie et de liberté individuelle. Cela implique nécessairement un travail de négociation et à certains moments les jeunes poussent pour que les parents changent certaines normes à la maison.

C'est sûr, qu'il y a des moments où je me fâche. Pourquoi on n'aurait pas le droit de faire ça si les Québécois le font tout le temps? (Lisa, 17 ans, Saguenay).

Les attentes des parents en ce qui concerne les amis ou un possible mariage des enfants nous sont décrites par Lisa, 17 ans, qui nous raconte combien son père a porté d'attention et combien de remarques ont été faites sur les amis québécois qu'elle fréquentait :

Mon père ne les aime pas beaucoup, et tout dépend de ce que fait le garçon : s'il va à l'école, il le trouve correct, sinon il va dire que c'est un drogué, un raté qui ne fait rien dans la vie (Saguenay).

Les jeunes immigrants font référence aussi au grand nombre de **familles reconstituées** au Québec, par rapport à la situation dans leur pays d'origine. Ils reconnaissent que tant les unions de fait que les divorces existaient dans leur pays, mais pas en aussi grand nombre qu'au Québec. Ils remarquent que les parents de leurs amis se disputent tout le temps - ce qui ne veut pas dire que dans leur propre famille il n'y ait pas de discussions.

Au niveau des relations familiales, c'est un peu différent. J'ai remarqué qu'il y a plus de familles reconstituées au Québec, qu'en Yougoslavie. Il y a des ressemblances aussi (Alexander, 20 ans, Saguenay).

Dans les familles réfugiées ex-yougoslaves, comme dans d'autres familles immigrantes, les désaccords, les différences d'opinions entre générations se présentent, mais ils ne donnent pas forcément lieu à des conflits et à des ruptures avec leurs parents. En général des mécanismes de négociation, de communication et de médiation sont élaborés pour

gérer les écarts et arriver à s'entendre. La recherche de Vatz Laaroussi (2002) a montré ainsi que les familles ex-yougoslaves étaient plus solidaires.

Les recherches sur les jeunes en région (Simard, 2003) et sur la transmission inter-générationnelles (Helly *et al.*, 2001), montrent qu'une identité parmi d'autres que les parents veulent transmettre aux enfants est celle de transnational, de citoyen du monde qui commence à se tisser à partir des différentes activités et moments de leur vie.

Myriam Simard (2004), en examinant la *place* des jeunes d'origine immigrée en région, mentionne que cette place ne pourra être cernée sans considérer le contexte actuel de déstructuration et de dévitalisation de certaines régions québécoises et de migration des jeunes hors de leur région natale.

Je vais partir d'ici, c'est sûr, je ne veux pas rester ici. Si ça va bien à l'école à Ottawa je vais peut-être pouvoir rester là-bas. Ici c'est petit et il n'y a pas beaucoup d'œuvres d'art et il n'y a pas beaucoup d'activité. De toute façon, tout le monde part d'ici, les jeunes sortent du Cégep et s'en vont à l'université à Montréal, à Sherbrooke, ou ailleurs (Lisa, 17 ans, Saguenay).

Les régions périphériques au Québec paraissent plus défavorisées (Saguenay) comparativement aux régions intermédiaires ou centrales comme Joliette.

#### **6.4. Dispersion des familles**

Le fait que le Canada ait refusé la demande d'immigration de plusieurs sœurs, frères et parents de nos répondants rend pour plusieurs d'entre eux la situation familiale plus difficile. La demande a été rejetée dans certains cas sur la base du fait que la guerre était finie et donc le programme humanitaire. Nous trouvons dans notre échantillon seulement deux frères et deux sœurs qui sont chacun avec leur famille, une belle mère et un beau-frère. Lisa nous raconte comment elle ressent la présence de son oncle au Québec :

J'ai un oncle avec sa femme ici, c'est comme si j'avais un autre père et une autre mère. Ils sont plus jeunes et plus ouverts que mes parents. Au début ça été très dur, mes cousines me manquaient et mes amis aussi (Lisa, 17 ans, Saguenay).

D'autres membres de la famille élargie (tantes, oncles, frères) et des amis ont été acceptés au Canada, mais ils se sont établis dans d'autres provinces (Alberta, Ontario), d'autres encore se trouvent dans de pays européens (Hollande, Autriche Angleterre, Grèce, Allemagne, Italie), en moindre proportion aux États-Unis. De cette manière, les dynamiques familiales se déploient par-delà les frontières à travers le temps et les distances. Le maintien de liens familiaux, économiques, ethniques et sociaux permet aux réfugiés de conserver un lien dans plusieurs sociétés à travers les frontières.

Parler des liens avec le pays d'origine c'est donc, avant tout parler des relations, des contacts avec la famille élargie, les parents et les grands-parents, les amis. Le lien avec les parents demeurés au pays d'origine ainsi que les parents en diaspora reste une valeur incontournable. L'accès aux nouvelles technologies de communications et aux voyages a permis de maintenir des contacts réguliers et fréquents à travers les distances (appels téléphoniques, cadeaux, Internet, voyages) pour rendre moins difficile la séparation.

La famille de ma femme est très dispersée : un frère est en Australie, une sœur en Allemagne et deux autres sœurs sont rentrées en Bosnie. J'ai beaucoup de communication avec des gens qui sont aux États-Unis surtout parce qu'ils étaient mes étudiants. Ils me téléphonent souvent et j'ai des amis aussi en Australie, en Bosnie, à Londres, à Calgary, à Edmonton et à Toronto (Sébastien, 41 ans, Saguenay).

Pour les membres de la famille qui sont restés dans le pays d'origine, ils se font du souci parce que les parents vieillissent et qu'il n'y a personne pour s'occuper d'eux, et aussi parce que leur situation économique peut être encore difficile.

Comme je ne travaille pas, mon frère me paie le voyage. Je profite de tout le temps possible pour rester avec ma mère, elle a 86 ans et je dois arranger les choses en ce qui concerne sa pension, les médicaments, sa carte d'assurance-maladie (Marguerite, 47 ans, Saguenay).

Pour certaines familles envoyer de **l'argent** dans le pays d'origine devient un devoir familial important. « Mon mari envoie de l'argent là-bas pour sa mère (Miryam, 28 ans Joliette). D'autres considèrent qu'il est préférable ne pas en envoyer surtout à une personne qui reste seule, car ils craignent disent-ils :

[que], si les personnes là bas se rendent compte que mon mari envoie de l'argent elle se fasse voler. Elle a sa pension et comme ça elle peut vivre. Chaque semaine on appelle ma mère et ma belle-mère pour savoir si elles vont bien (Monique, 39 ans, Joliette).

La situation économique précaire, ne permet pas toujours d'envoyer de l'argent, surtout pour les répondants de Saguenay. Daniel considère que la situation au Québec n'est pas facile même en ayant du travail :

Ici tu peux vivre et tu gagnes de l'argent, mais tu dépenses aussi beaucoup et il n'en reste pas pour rendre visite à mes parents, ou pour envoyer de l'argent à ma sœur ou à mes parents (38 ans, Saguenay).

Si nous regardons l'impact du processus transnational sur la dynamique familiale et sur les interactions au sein des familles, nous trouvons que pour les réfugiés les **coûts émotifs et sociaux** sont très grands. On voit une transformation très importante dans le contenu, le sens et l'impact des pratiques familiales transnationales.

Il y a eu un éloignement de la famille, on ne peut pas se rencontrer fréquemment, c'est un déracinement (Marguerite, 47 ans, Saguenay).

Il y a beaucoup de sentiment au sein de ma famille. On s'appelle fréquemment par téléphone, entre frères et sœurs, mais il y a beaucoup de choses qu'on ne peut pas se dire. Ce n'est pas la même chose quand tu es assis en face de l'autre personne, avec tes sentiments et quand tu peux lui dire : 'Viens chez moi, j'ai des choses à te dire' ou pour l'inviter à manger. On parle de quelques souvenirs ensemble, mais ce n'est pas la même chose (Murielle, 37 ans, Saguenay).

La relation étroite qu'il y avait entre les **grands-parents** et les **petits-enfants** dans le pays d'origine est affectée aussi par la distance géographique et le manque de rapports quotidiens que rompt la complicité qui se vivait auparavant

J'avais une très bonne relation avec ma grand-mère. Quand j'avais de mauvaises notes à l'école, c'était elle qui me protégeait. Ma grand-mère est venue cet été, et avant qu'elle arrive, je me disais « tout va être comme avant, je vais être tout le temps avec elle ». On a passé de bons moments, mais ce n'était pas pareil, parce que j'ai grandi et je suis maintenant plus instruite (Lisa, 17 ans, Saguenay).

Les relations amicales transnationales changent aussi, même s'il y a plus de dispositifs pour faciliter les communications, et les mêmes commentaires se retrouvent à propos des **amis**. Chacun vit sa vie au quotidien, même si on se donne parfois des nouvelles par Internet ou par téléphone, et le manque de proximité fait que les relations sont différentes :

Je suis allée d'abord voir mes sœurs et ses enfants. C'est difficile pour moi de vivre loin d'eux sans voir les enfants de mes sœurs grandir, ça me manque beaucoup. Je suis la plus âgée de trois filles, je sens que je dois jouer un rôle, que je dois être à côté d'elles, mais c'est impossible, c'est toujours stressant, on a des liens tellement forts. On passe notre temps ensemble, on jase, on se raconte les petites choses quotidiennes de la vie, parce que c'est ça qui donne le sentiment d'être proche de quelqu'un (Stéphanie, 45 ans, Joliette).

Les **voyages des enfants** servent d'une part à garder les contacts avec la famille qui reste dans le pays d'origine, mais surtout d'autre part ils font prendre conscience à l'enfant qu'ils sont un maillon d'une histoire qui a commencé avant lui et qui se transmet à travers lui et les siens, c'est-à-dire de l'ordre généalogique. Celui-ci inscrit et situe « chaque individu dans une descendance organisée et structurée au sein de laquelle il va occuper des places successives qui lui sont assignées à l'avance, d'abord comme enfant, puis comme parent, puis comme grands-parents, mais aussi comme homme ou comme femme, et comme porteur d'un nom et d'un ou plusieurs prénoms » (De Gaujelac, 2007).

Parfois, les enfants partent seuls s'ils sont en âge de voyager; dans d'autres cas seul un membre du couple part avec un des enfants, face à l'impossibilité de partir ensemble.

La mère de mon mari est venue ici pour quatre mois en 2000. Mon mari est parti avec ma fille cette année pour aller là-bas et ça s'est bien passé (Miryam, 28 ans, Joliette).

Ces voyages permettent aux enfants et aux parents de connaître aussi les changements sociaux que se produisent dans leur pays d'origine. L'expérience d'Alexander, pendant leur voyage pour aller visiter la famille et les amis, nous illustre cette situation :

La première fois c'était deux ans après que je sois arrivé au Québec. Je m'attendais à les voir de la même façon que quand j'étais parti, mais chacun était de son bord. J'ai eu l'impression que c'était très dur, la ville avait changé et mes amis aussi. Ils me disaient que j'étais chanceux d'être ailleurs, souvent pour rigoler lorsqu'on était au bar et on commandait à boire pour tout le monde, ils disaient « c'est lui qui va payer, il vient du Canada ». La deuxième fois, je m'attendais à ce que chacun soit de son bord, mais c'était plus facile, on s'est amusé avec les autres. C'est vrai qu'on est resté dans une ville qui était majoritairement serbe, il n'y avait pas beaucoup de Croates. À l'école, ils étaient serbes aussi pour la plupart (Alexander, 20 ans, Saguenay).

Un bon nombre de nos répondants adultes-parents n'étaient pas encore retourné visiter leur famille à cause du travail, du manque d'argent, ou pour d'autres motifs comme le dépaysement qu'ils pouvaient ressentir à cause des changements qui se sont produits dans ce qui était « leur pays ».

Aujourd'hui c'est un autre pays, si je rentre dans ma ville natale, tous sont des étrangers, venus d'autres régions à cause de la guerre et des mouvements de populations et de nations qu'il y a eu. Il n'y a personne que je connaisse dans ma ville natale, aucun ami ni membre de la famille n'est resté là-bas. Moi, je suis un « étranger » aussi pour les autres et à cause de ça c'est peut-être mieux d'être ici. On est un étranger au Québec, et je sais qu'au niveau de l'esprit le Canada ne pourra rien changer à cause des morts enterrés là bas (Bernard, 48 ans, Saguenay).

On peut penser que la capacité, l'obligation et la volonté de s'entraider à distance s'expliqueraient par les normes culturelles propres à chaque groupe ethnique, ainsi que par les conditions socioéconomiques des familles dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine. La distance géographique ne met pas fin aux pratiques de solidarité soit en argent, en voyages continus pour prendre soin des parents, restés au pays, etc. D'autres aspects influencent cet échange comme la disponibilité des services sociaux et des nouvelles technologies dans les deux sociétés.

## **6.5. Pratiques culturelles et relations sociales**

Dans les pratiques culturelles nous considérerons les fêtes religieuses et sociales, la cuisine et les relations de voisinage et d'amitié.

### 6.5.1. Les fêtes

Pour combler l'absence des membres de la famille élargie, nos répondants réalisent des rencontres périodiques et certaines célébrations avec les autres familles ex-yougoslaves. Elles ont des identités religieuses différentes, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 5 : puisqu'ils sont musulmans, catholiques ou orthodoxes, avec une prédominance de ces derniers. Cette appartenance religieuse différente ne les empêche pas de célébrer ensemble, comme cela se faisait dans leur pays avant la guerre. Nous avons expliqué l'importance de la *slava*, fête du saint protecteur de la plus petite unité sociale, la maison familiale, très important surtout chez les Serbes. Mais les nouvelles circonstances de la dispersion familiale fait que le sens ultime de la célébration se perd :

On peut les inviter pour fêter, même si ce n'est pas leur fête. Avant, on fêtait le saint de chaque famille, mais on ne le fait pas ici, il n'y a pas la famille élargie.

Chez moi on fête la Saint Nicolas le 19 décembre chaque année, j'ai pris la fête de mon mari. Il n'y a pas beaucoup monde de ma famille mais on invite des amis.

La possibilité de partager des dates des rites et de fêtes avec ceux qui ont une histoire et des symboles communs, au début était difficile à cause de la méfiance qui existait entre les réfugiés, après l'ethnicisation des liens comme nous avons expliqué. Cependant au fur et à mesure que le temps passe et surtout face à l'anxiété générée par la confrontation à une situation stressante et à de nouvelles valeurs, la confiance revient et l'amitié renoue de nouveaux liens de proximité parmi les réfugiés ex-yougoslaves. Étant les familles peu nombreuses autant à Saguenay qu'à Joliette, cela a joué à leur avantage. Le consensus est, au moins pour les réfugiés ex-yougoslaves de Saguenay et de Joliette, qu'ils sont au Canada parce qu'ils ne voulaient pas continuer dans une catégorisation ethnique de laquelle ils ne se sentent pas responsables. Il y a encore des réfugiés qui s'exclament « Je ne sais pas pourquoi il y avait la guerre chez nous ».

Ici tout le monde est content, nous sommes amis comme avant la guerre, nous allons travailler et à l'école ensemble (Daniel, 38 ans, Saguenay).

Chaque année on fait une fête et on invite nos amis. On prépare beaucoup choses, de nos plats, la date change chaque année. Pour les autres amis c'est pareil, si c'est Noël catholique ou orthodoxe on le fête aussi. L'année passée on a commencé en novembre avec le Bayram, après Noël catholique, après le Nouvel An, après Noël orthodoxe, on a fait la fête pendant deux mois chaque semaine, j'ai raconté ça à mes amis au travail et ils disaient « ah excellent! ».

En ce qui concerne la pratique de la **religion** en générale les réfugiés se définissent peu pratiquant, seulement certaines familles de Joliette ont fait référence aux déplacements qu'elles font chaque vendredi à Montréal pour aller à la Mosquée.



On va à Montréal toutes les semaines, chaque vendredi pour faire la prière de midi. Dimanche et samedi on travaille. Il y a beaucoup monde de toutes les nationalités (Femme, Joliette).

D'autre part une famille orthodoxe nous racontait :

Après la guerre on a commencé à fêter un peu plus. Noël et à Pâques sont des fêtes familiales, on le fait avec un groupe de familles, je trouve qu'ils remplacent mon frère et ma belle-sœur qui ne sont pas ici. Le 6 mai est une grande fête de la religion orthodoxe, on va à l'église à Montréal (Femme, Joliette).

En ce qui concerne les **loisirs**, les répondants trouvent que c'est plus difficile en région de faire des activités de loisirs gratuits. Marguerite par exemple fait référence aux espaces de récréation et de rencontres avec d'autres personnes qui sont différents de ce à quoi il était accoutumé.

Il faut avoir de l'argent pour sortir de la maison et faire des loisirs. Dans mon pays, il fallait seulement sortir dans la rue et je rencontrais mes amis, je parlais, on s'amusait, parce que la vie est pratiquement dans la rue, il y a beaucoup de monde. Ici [Saguenay] la première chose que je me suis demandé quand on est arrivé c'était où sont les gens? Lorsque je sors, je suis seule dans la rue parce que tout le monde a une voiture ou ils sont dans leur maison, il n'y a personne dans la rue. Pour rencontrer les gens il faut téléphoner, avoir un rendez-vous ou aller au centre d'achats et regarder les gens qui passent. Il fait froid, c'est pour cela aussi (Marguerite 47 ans, Saguenay).

Quelques autres signalent la difficulté d'aller au théâtre pour écouter de l'opéra parce que « c'est cher, le coût de déplacement pour aller à Montréal, le stationnement, les vêtements » (Stéphanie, 45 ans, Joliette). Il y a eu un consensus comme quoi la vie au Québec est plus centrée sur le travail et que les gens ne s'amusent pas beaucoup.

### 6.5.2. La cuisine

Les femmes continuent à être fondamentalement les personnes chargées de préparer les repas quotidiens. Elles trouvent dans leur région, à Montréal ou dans une autre province tous les ingrédients nécessaires pour préparer les plats de leurs pays.

Presque chaque jour, je prépare de choses de mon pays, je trouve les produits ici et d'autres que ma cousine en Ontario m'envoie. Il faut s'habituer aussi aux repas d'ici, je prépare le hot dog, la pizza (Irène, 40 ans, Saguenay).

Elles commencent à introduire dans la préparation des repas des goûts venus d'ailleurs, de menus nord-américains et elles se réjouissent de tous ces apprentissages.

J'ai trouvé de la viande sucrée salée, qu'on n'a pas l'habitude de goûter dans notre pays. On mange beaucoup plus fort et épicé, ça ressemble à la cuisine mexicaine. Cette année je prépare mes salades pour l'hiver, samedi on a prépa-

ré les saucisses qu'on a fumées et séchées. Samedi prochain, on va sécher des côtelettes. On a appris des choses ici qu'on n'avait pas l'habitude de faire avant et certaines manières de faire les choses qui nous permettent de survivre. On va souvent acheter des épices traditionnelles de notre pays à Montréal. Nous partageons nos repas avec des familles québécoises et elles aussi nous invitent, comme ça on s'habitue aux choses d'ici (Monique, 39 ans, Joliette).

Les hommes semble-t-il sont un peu plus conservateurs dans leurs choix :

Ma femme est une excellente cuisinière et elle fait fréquemment par exemple le baklava, la pita. Mais maintenant elle commence à préparer aussi des repas d'ici, la tourtière. Souvent elle prépare des choses nouvelles, mais je lui dis de me faire des choses que je connais (Said, 41 ans, Saguenay).

Dans nos observations en tant qu'invités chez eux, nous avons remarqué que dans tous les foyers il y avait une machine pour faire le pain de chaque jour, et que c'était une fierté d'offrir un pain frais fait par eux.

### 6.5.3. Les amis et les relations avec les voisins

Après avoir surmonté un peu les difficultés initiales de méconnaissance de la langue, les réfugiés rencontrent d'autres personnes de différentes origines, de leur propre pays, ainsi que des gens d'origine québécoise. Des amitiés se forment à partir d'affinités soit par la religion, le sport, le statut d'immigrant, le travail, etc.

Maintenant j'ai une amie qui reste près de chez moi, elle est Québécoise, une vraie amie. Toutes les deux nuits, elle venait pratiquer avec moi le français. Nous sommes une famille très communicative, j'ai des amis africains, bosniaques, espagnols ainsi que québécois (Natalie, 30 ans, Joliette).

La différence la plus nette entre les réfugiés ex-yougoslaves établis à Saguenay et à Joliette est en relation avec le voisinage. Ils évoquent parfois l'amitié qui se développait entre les voisins, qu'ils considéraient des fois même comme faisant partie de la famille.

Chez nous les voisins et les maisons sont proches, tu peux crier et le voisin va t'entendre. Ici quand tu vas acheter une maison et que tu regardes l'annonce, la première chose qu'elle dit, c'est qu'il n'y a aucun voisin en arrière. Chez nous, on demande si le voisin qui est à côté de ta maison est correct, s'il va t'aider quand il faut, parce que quelquefois ton voisin est plus proche qu'un membre de ta famille, par exemple dans mon cas avec mon frère à Calgary (Marguerite, 47 ans, Saguenay).

Il a été signalé aussi les formalités pour rencontrer les amis au Québec le fait de prendre des rendez-vous ou d'appeler avant de se rendre chez quelqu'un

Avec les voisins c'est seulement bonjour, il n'y a pas de relations étroites. En Yougoslavie les relations sont différentes, si le voisin avait une piscine comme celle de mon voisin, c'est sûr qu'on aurait été se baigner dedans. Mais ici, il est

difficile de faire ça. Le fait aussi qu'on doive appeler avant d'aller chez les amis (Alice, 35 ans, Saguenay).

Les distances à parcourir rendent les rencontres plus difficiles aussi

Je me trouve un peu isolée ici parce que c'est très grand et difficile à parcourir, ce n'est pas comme chez nous, on était près de la mer Adriatique et tous les autres pays sont très proches. Avec les voisins il n'y a pas beaucoup de communication, tout le monde est très occupé. On dit bonjour, bonjour seulement. Ce n'est pas comme chez nous, on avait l'habitude de se visiter, on restait pour parler un peu (Henriette, 41 ans, Saguenay).

Miryam par contre a développé une relation étroite avec sa voisine et elles se partagent quelquefois la garde des enfants

Ma voisine garde parfois mes enfants et moi je garde les siens aussi. Elle est québécoise et elle nous a aidés aussi pour le déménagement. En général ça se passe bien aussi avec le propriétaire (Miryam, 28 ans, Joliette).

## **6.6. La mémoire familiale et sociale de l'exil**

Un autre élément important à souligner concerne la mémoire familiale et sociale. Les expériences d'exil constituent une partie importante des identités familiales transmises d'une génération à l'autre, surtout si les enfants étaient petits lorsque la décision de quitter le pays a été prise.

À travers la transmission de l'histoire et l'expérience de l'exil, les familles préservent la mémoire familiale et légitiment les choix sociaux et politiques. C'est une façon de faire comprendre aux enfants l'éloignement des autres membres de leur famille et la raison pour laquelle ils sont maintenant dans un autre pays. Il n'existe pas beaucoup de documents, de photos, que les familles aient emmenées au moment de la fuite. C'est surtout la transmission orale sur laquelle elles comptent.

Les enfants ne comprenaient pas pourquoi est ce que nous sommes ici. Ma fille disait 'Quand va-t-on retourner chez nous?' Je lui disais la vérité sur la situation dans notre pays. Je lui expliquais qu'avant on vivait très bien, que pendant la guerre toutes les maisons ont été détruites, qu'il n'y avait pas d'argent, qu'on ne pouvait pas vivre de façon normale et que c'est pour ça qu'on est parti. Mon garçon se souvient de tous ses amis, et de ses cousins. Il se souvient aussi qu'il avait peur des avions, il se souvient du bombardement (Murielle, 37 ans, Saguenay).

Cette histoire familiale constituera une mémoire référentielle qui permettra aux enfants d'évoluer et de se repérer. La transmission de l'histoire n'est pas une finalité en soi, les objectifs sont de légitimer le départ des parents, et de forger une identité adaptative et

solide. C'est la possibilité d'un ancrage à la fois dans les origines et dans l'histoire, qui va leur permettre de vivre leur vie aujourd'hui et de se projeter dans l'avenir (Helly *et al.*, 2001).

À partir de l'expérience vécue et les difficultés souffertes pendant tout le parcours migratoire, les parents veulent transmettre aux enfants le courage de surmonter des épreuves.

Ma mère me dit que quand un problème ou des obstacles arrivent, il faut avoir la force et une attitude positive même quand tout semble très difficile dans la vie. Garder la foi et avoir la force de réussir (Tsarine, 23 ans, Montréal).

Des jeunes comme Mara, qui ont immigré au commencement de la guerre, pensent avoir raté un moment historique dans la vie à laquelle ils étaient destinés. En allant visiter « son pays », elle pensait, en parlant avec ses amis, rattraper des situations qu'elle avait rêvé vivre :

En ex-Yougoslavie, toutes les générations ont vécu la guerre. Moi, pendant mon enfance, j'étais fasciné par la Deuxième Guerre mondiale et mes grands-parents me racontaient comment s'étaient passés les bombardements à Belgrade. J'étais sûre qu'un jour j'allais vivre la guerre dans ma ville et j'avais l'impression d'être toujours préparée à la vivre. Alors, en 1998 pendant les bombardements, je me suis vraiment sentie comme si je m'étais sauvée de mon destin, qu'en fait j'aurais dû être là-bas. C'est bizarre comme sensation, ce n'est pas très cool. Quand je suis retourné là-bas la première fois, je voulais savoir ce qui s'était passé pendant que je n'étais pas là, comment les gens avaient vécu la guerre, mais c'était un tabou. Les gens ne parlaient pas, ça tournait toujours en blague (22 ans, Montréal).

C'est la perte de repères et la recherche d'une expérience passée qui apparaît dispersée, morcelée, et marquée d'un sentiment de perte irrécupérable. Cette mémoire sociale et familiale peut être transmise et remaniée aussi par les institutions de la société d'accueil, par les rapports internationaux et par les médias. Mara nous raconte :

Les médias montraient les kosovars, les femmes et les enfants de villages croates, mais jamais ce qui s'est arrivé aux serbes. Toute notre famille se faisait bombarder tous les jours pendant trois mois, et lorsqu'on les appelait au téléphone on entendait les sirènes et les bombes tombées. J'ai trouvé extrêmement difficile de vivre dans un territoire ennemi quand ton pays est bombardé, parce que le Canada était allié avec les États-Unis (22 ans Montréal).

Dans ce sens les réfugiés et immigrants se heurtent dans les rencontres avec les natifs à un regard porté sur leur histoire fondé seulement sur ce que rapportent les médias, avec la distinction entre bons et mauvais réfugiés. Il y a une forme de négation de l'histoire collective.

Les gens ici ne connaissent pas la guerre, ils ne comprennent pas ce que c'est de perdre un membre de sa famille, ses amis, ses voisins. Pour ces personnes, la guerre est comme un jeu (Daniel, 38 ans, Saguenay).

## 6.7. Les changements identitaires

Dans des situations de reconstruction et restauration de l'identité fracturée par les conflits ethniques, l'exil et la perte des repères habituels, le rôle à jouer par les institutions du pays d'accueil et par le milieu d'accueil est très important. La nouvelle facette de l'identité, le trait « réfugié » n'est pas la totalité de l'identité du sujet, mais une dimension qui témoigne d'un parcours. Le manque de reconnaissance de leur trajectoire migratoire, des événements historiques qui les ont amené jusqu'au Québec, ainsi que le sens que prend pour chacun cet événement fondateur de sa vie, l'exil, rend plus difficile pour les réfugiés l'intégration à la société d'accueil.

La guerre en détruisant le système d'identification pluriel qui existait en Yougoslavie a conduit comme nous l'avons expliqué à la naissance ou à la résurgence d'une revendication du sentiment d'appartenance ethno-nationale chez les immigrants et réfugiés en diaspora. Cette réorganisation identitaire est encore plus difficile pour les enfants de couples mixtes.

Après la guerre il y a eu comme une séparation dans ma vie. Maintenant je ne suis pas ni dans l'ex-Yougoslavie ni ici, des fois je me sens, comme si je flottais dans un nuage. Mon pays a changé beaucoup, il est difficile de dire à quoi j'appartiens maintenant surtout parce que mon père est Croate et ma mère est Serbe. Je ne peux pas dire que j'appartiens à la Croatie ni à la Serbie, je suis citoyen de la terre (Tsarine, 23 ans, Montréal).

La guerre a provoqué une modification de la perception de son identité et un changement de statut de l'élément de son identification. L'objet d'identification reste, mais le statut de cet objet a changé (puisque la fédération a disparu). La question qui se pose alors pour elle peut être ainsi formulée : comment continuer à être ce que j'ai été dans un monde où ce que j'étais n'existe plus? Cette inadéquation entre le sentiment d'appartenance et le contexte sociopolitique actuel conduit soit au doute identitaire (je ne sais plus qui je suis), soit à un sentiment de facticité de son identité (à une sorte d'identité fantôme), soit à une négation de soi (je ne suis plus rien).

La migration forcée, comme tout changement important de la position sociale du sujet, remet inéluctablement en cause les sentiments sociaux d'appartenance, et partant de là le sentiment d'identité.

Je suis devenue une personne avec deux pays. Maintenant, personnellement je me sens plus en accord avec le Québec comme pays démocratique. En même

temps, je ne peux pas oublier où j'ai grandi, avec le temps ce sont les bonnes choses qui ressortent (Stéphanie, 45 ans, Joliette).

Dans la nouvelle société, l'appartenance à de nouveaux groupes implique nécessairement que ce sentiment d'appartenance, qui est généralement pluridimensionnel, change aussi, sans être nécessairement contradictoire. On peut constater que le sentiment d'appartenance à un pays, à une culture, à une identité collective est fort :

Je me sens plus européenne que nord-américaine. J'ai toujours les valeurs de ma culture, les traditions qui restent avec moi (Tsarine, 23 ans, Montréal).

Nos répondants au cours des entretiens nous ont fait part aussi de leur ambivalence quant à leur désir de rester au Québec et leur désir de retourner dans leur pays d'origine (ou ce qu'ils sont devenus).

Quand quelqu'un me demande si je vais retourner dans mon pays, je dis que je ne veux pas, pourquoi aller encore une fois briser ma vie? Le Canada m'a donné beaucoup, mais il ne peut pas me donner ce que j'avais là-bas (Bernard, 48 ans Saguenay).

Il y a toujours la question pourquoi rester pourquoi partir? On ne sait pas quoi faire, peut-être va-t-on retourner en ex-Yougoslavie, mais on ne sait pas quand. Mon mari ne veut pas mourir ici. Maintenant, il y a beaucoup des problèmes économiques, mais je crois que je retournerais si la situation commence à changer, si on peut travailler peut-être (Irène, 40 ans, Saguenay).

La mémoire familiale est de cette façon porteuse de sens, d'ancrage, d'identité tout autant que de citoyenneté. C'est dans cette zone grise et paradoxale qui relie l'individu et le social que la famille remplit cette fonction de réparation tant de l'individu que du social.

## **Conclusion**

Le processus d'établissement des familles ex-yougoslaves au Québec a impliqué pour tous les membres des réajustements dans leurs rôles, statuts, valeurs et coutumes. La place et le rôle que joue la famille dans tout le parcours migratoire et dans le processus d'établissement montrent l'importance accordée aux liens familiaux dans ses trois composantes : conjugale, parentale et filiale. Les familles ex-yougoslaves trouvent que dans la nouvelle société il y a une dissociation plus grande entre ces trois composantes : il y a plus de familles « brisées », plus de préséance du lien de filiation, avec le droit des enfants, et moins de respect et d'autorité entre parents et enfants. Il s'agit aussi d'une société plus individualiste.

Les enfants prennent une place importante dans la justification du départ par les parents. C'est à travers eux que les parents vont s'épanouir et que leur vie va se transcender. L'éducation est la valeur essentielle qui peut leur garantir que leurs « sacrifices » porteront

leurs fruits : trouver un bon emploi et une meilleure qualité de vie dans la nouvelle société, est donc primordial.

La famille se trouve nucléarisée sans aucun soutien d'autres membres de la famille élargie ou d'un réseau d'amis pour les aider à socialiser les enfants. Les familles étaient habituées en Yougoslavie à compter sur les services de l'État pour la garde des enfants à cause du rôle de pourvoyeurs économiques des deux membres du couple, ou sur les autres membres de la famille élargie. Le changement de rôles pour les différents membres avait commencé même pendant la migration forcée et ils se réajustent à nouveau à partir des stratégies développées par chaque famille et de façon individuelle. Ces réajustements se réfèrent à une continuité ou un maintien de certaines pratiques, alors que d'autres sont modifiées, laissées, et d'autres encore ont été acquises.

Dans l'espace domestique, en ce qui concerne les tâches ménagères, chaque famille a trouvé sa façon soit de maintenir les rôles très spécifiques de chaque membre du couple selon leur tradition soit d'assumer avec le temps et la nouvelle situation de nouvelles tâches. Par exemple la pratique de la langue maternelle continue à être très importante dans la communication parents enfants. D'une part parce que les parents veulent la conserver comme une valeur culturelle importante et d'autre part parce qu'ils maîtrisent mal le français. Au fur et à mesure que les enfants acquièrent plus de vocabulaire en français, la communication entre la fratrie se fait en français, surtout lorsque les enfants sont arrivés en bas âge ou même sont nés au Québec. La conservation de la langue va permettre la possibilité du maintien du lien entre les autres membres de la famille restée au pays d'origine et surtout la communication avec les grands-parents, lorsque les enfants leur rendent visite ou que les autres membres de la famille viennent. Les parents accordent aussi beaucoup d'importance de l'apprentissage d'autres langues comme le français et l'anglais. Un bilinguisme s'instaure où les langues s'utilisent différemment selon les membres et les interactions à l'extérieur du foyer.

De valeurs comme le respect, l'importance de la famille, la communication sont aussi centrales dans la transmission des parents aux enfants ainsi que pour la continuité du lien familial. D'autres éléments culturels comme la cuisine, les fêtes, permettent aux familles de partager et d'élargir le réseau social, soit avec des québécois, soit avec d'autres immigrants ou des familles de leur groupe ethnique. Des relations sociales qui se diversifient en accord avec leurs intérêts personnels et professionnels. Dans ce sens se produit un « bricolage » au sens anthropologique du terme (éléments nouveaux, éléments importés, inventions propres et emprunts). Pour les familles installées à Joliette, la proximité de Montréal facilite les déplacements fréquents pour la pratique religieuse, l'achat des épices ou la rencontre avec d'autres familles de leur pays d'origine. Situation qui c'est ne pas possible à Saguenay.

L'utilisation de nouvelles technologies de communication donne l'occasion de continuer la relation avec d'autres membres de la famille et des amis dispersés partout le monde. Toutefois, ces relations et communications ne contiennent pas la même intensité et ne réveillent pas la même émotion que les relations de proximité. De cette manière, ce sont des relations qui se maintiennent, mais changent avec le temps et la distance, il y a un « coût émotif » à payer. Dans la relation avec le voisinage, nous trouvons que les familles de Saguenay ont exprimé plus de difficulté à nouer des amitiés que les familles de Joliette, même si toutes ont formulé qu'il existait une grande différence par rapport aux relations développées dans leur pays.

La transmission de la mémoire familiale de l'exil est un autre élément important pour les familles surtout pour permettre, entre autres, d'inscrire les enfants dans l'histoire sociale et collective. C'est une manière de justifier leur départ et l'éloignement des autres membres de la famille et des amis. La mémoire sociale se transmet aussi à travers les médias, l'école et les autres familles réfugiées qui vivent des histoires similaires et qui se trouvent dans le même espace régional. Les événements vécus dans leur pays d'origine a marqué dans leur vie un *avant* et un *après* le conflit. Les liens avec leur pays d'origine et les questions identitaires continuent à jouer pour certaines personnes, un rôle important qui ne leur permet pas de développer un sentiment d'appartenance dans la nouvelle société. L'importance accordée aussi par certains à la mémoire ethnique ou nationale associée à une quête des ancêtres fait qu'ils envisagent de retourner dans « leur pays » pour ne pas mourir loin de leurs ancêtres, cela peut impliquer de nouvelles mobilisations individuelles ou familiales.

Au fur et à mesure que les enfants décident de faire des études universitaires, ils commencent à se déplacer, pour aller dans une autre région ou dans une autre province et parfois les parents les accompagnent, parfois l'épouse se déplace. Les migrations continuent ainsi et c'est une autre identité transmise aux enfants, d'être migrant toujours à la recherche d'un bien-être individuel et familial.

Les familles ex-yougoslaves construisent ainsi dans le changement, diverses stratégies familiales issues des acquis, des expériences, des contraintes et des ruptures ressenties et portées par chaque membre du groupe familial. Ces stratégies sont, dès lors, le lien construit par le groupe familial entre son passé, son présent et son avenir.



## Conclusion générale

À partir des expériences vécues par un groupe de réfugiés ex-yougoslaves au sens de la Convention outre frontières et pris en charge par l'État, nous avons abordé tout au long de cette étude la transformation du lien social. Transformation commencée initialement à partir de la guerre et de la migration forcée qui ont brisé les liens sociaux, familiaux et politiques établis par ce groupe jusqu'à ce moment-là et poursuivie par son rétablissement au Québec. Nous avons tenté de démontrer comment ces transformations étaient également en étroite relation avec des mutations sociétales qui se sont produites dans les dernières décennies et qui ont transformé le « vivre ensemble ».

Les réfugiés ex-yougoslaves sont les victimes de plusieurs changements qui se sont amorcés dans les années 80 : l'effondrement du système soviétique et de la division Est-Ouest qui régissait l'ordre politique mondial depuis la dernière Guerre mondiale, l'intensification du phénomène de la globalisation, la crise de l'État-providence et l'accélération des mouvements de populations. Toutes ces mutations sociétales ont provoqué la disparition, pour un temps, de la concurrence idéologique, de nombreux signaux de ralliement et des symboles d'identification (Boudon, 1986; Thompson, 1990). Elles ont eu également d'importantes conséquences sur les politiques étatiques, les politiques sociales, entre autres, les programmes d'immigration, mais leurs effets ont été ressentis surtout par les individus directement affectés par la perte de repères, la frustration, l'exclusion et la fragilisation du lien collectif (Abélès, 1990; Lamoureux, 2005; Wieviorka, 1996). La crise de leur pays, la Yougoslavie, constitue un archétype des guerres accompagnant la décomposition des États communistes. Nous pouvons établir un lien de causalité entre l'éclatement du socialisme réel et le déchaînement de la violence dans ce pays.

Le trait le plus marquant de la Yougoslavie sur le plan culturel était sa diversité linguistique, religieuse et ethnique. C'était le cas, entre autres, en Bosnie-Herzégovine, la plus diversifiée des républiques, sur le plan ethnique, et celle d'où proviennent l'ensemble de nos répondants.

Pour rendre compte de la transformation du lien social, nous avons abordé initialement, avec nos répondants, leur vécu en terme de liens familiaux, de liens sociaux, de fêtes et de relation à l'emploi en Yougoslavie avant que la crise ne survienne. Leurs récits nous dévoilent une vie familiale très intense, les grands-parents servant d'enchaînement entre plusieurs générations. Les membres de la famille élargie occupent aussi une place importante dans toutes les activités nécessitant une grande solidarité. En Yougoslavie, les femmes avaient obtenu l'égalité formelle en termes de l'accès à l'emploi et, comme la plupart des hommes, elles avaient déjà une longue trajectoire professionnelle et un emploi stable avant d'arriver au Québec. Travail qui leur garantissait un revenu suffisant pour satisfaire aux

besoins les plus importants de leur famille, ainsi que pour payer leurs vacances à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

Divers liens sociaux très forts auront maintenu les individus unis : sur le plan micro-social, c'étaient les réseaux familiaux et sociaux, porteurs de multiples engagements, qui constituaient les liens les plus solides ayant maintenu les individus unis. Sur le plan macrosocial, c'était leur attachement commun à l'autorité charismatique de Tito, fondateur de la fédération. Il ressort que les personnes qui ont participé à notre recherche ont vécu dans leur pays d'origine une époque dominée par les questions sociales et par la forme d'un État-nation qui avait un rôle politique structurant à cet égard.

Lorsque Tito meurt, commence un processus généralisé de déliaison où l'effritement de ces liens sociaux est multiple et perceptible dans la plupart des sphères de la société yougoslave. En effet, nos répondants ont partagé avec nous l'aspect tragique de cet événement qui est à l'origine de leur migration forcée survenue de façon précipitée. La recomposition du « Nous » a radicalement transformé les frontières ethniques existantes jusqu'alors. L'identité a été bouleversée dans leurs fondements personnels, sociaux, culturels et nationaux. La maison brûlée ou saccagée, la perte du travail et la déstructuration des autres rôles sociaux obligeaient les familles à prendre la fuite et séparaient les enfants de parents, les épouses des maris, chacun cherchant à se protéger et à sauver sa vie et celles de ses proches.

Depuis la fin de la guerre froide, la question du déplacement forcé des populations bénéficie aussi d'un traitement sécuritaire qui contraste avec la période antérieure, marquée essentiellement par une approche humanitaire, réactive et axée sur l'exil. Aujourd'hui, les réfugiés ne sont plus uniquement perçus dans leur dimension humanitaire, qui implique protection, assistance et aide à l'installation dans le pays d'accueil, à la réinstallation dans un pays tiers ou au retour dans le pays d'origine. Le déplacement de milliers de réfugiés est, de façon croissante, posé en termes sécuritaires, au vu de son potentiel de déstabilisation au sein des pays d'accueil et des équilibres régionaux (Mangala, 2001).

Dans leur situation « de victimes au sein de l'humanitaire », les réfugiés se construisent aussi comme sujets avec capacité d'agencité, c'est-à-dire en tant qu'acteurs capables de donner du sens et de s'approprier différemment des contraintes sociales. C'est selon cette logique qu'ils entreprennent des démarches pour se sortir de cette impasse. Les femmes en particulier ont été très actives pour rencontrer les fonctionnaires et trouver les informations nécessaires. La plupart des familles de notre échantillon ont fait uniquement des démarches auprès de l'ambassade du Canada. Pour d'autres personnes dans plusieurs pays, c'est le Canada - ou dans le cas présent, le Québec - qui les a sélectionnés. L'urgence de sortir d'une situation pénible qui durait déjà depuis plusieurs années constituait leur principale motivation. Même si la guerre finissait, l'avenir restait aussi incertain tant pour les

parents que pour les enfants en ce qui concernait l'emploi, les études, etc. Plusieurs familles décidèrent donc de partir afin de construire un avenir meilleur pour leurs enfants. De cette façon, les familles rentrent dans le circuit humanitaire qui comprend la protection internationale, nationale et aussi locale (régions), qui vise le rétablissement des réfugiés, option de préférence au Canada. Ce dernier a pour but d'offrir la possibilité pour ces populations de rétablir de façon permanente les liens et les droits perdus.

Ce parcours migratoire se différencie, comme nous l'avons décrit, d'autres parcours, comme celui des immigrants indépendants et celui des demandeurs d'asile. La nouvelle particularité de cette vague de réfugiés, en comparaison avec d'autres arrivés des années auparavant, est que ceux-ci se trouvent installés en dehors de la métropole, selon la politique de régionalisation, dans des villes et des régions qui n'ont pas choisi ni connu de réfugiés. Cette politique se développe dans le cadre de changements sociétaux qui se produisent aussi bien au Canada qu'au Québec. À ce sujet, les thèmes de la gouvernance, de la décentralisation et de la régionalisation de l'immigration appartiennent au discours politique contemporain et s'inscrivent dans une perspective de reconfiguration des paramètres traditionnels du rôle de l'État-nation. La réalité régionale se voit alors réhabilitée sous le couvert de la décentralisation où les régions sont appelées à devenir plus actives et décisionnelles dans la planification du développement territorial; c'est dans cette logique que l'immigration est identifiée comme un axe important de leur plan de développement. À cela s'ajoute l'intérêt particulier du gouvernement du Québec de promouvoir la cohésion sociale de la métropole et de réduire les différences culturelles entre un Montréal multiethnique et le reste du Québec plus homogène.

Le désinvestissement financier du palier fédéral et provincial en matière d'intégration des immigrants entraîne la sous-traitance d'organismes communautaires et d'associations ethniques. Les réfugiés trouvent en arrivant dans leurs villes de destination des représentants d'organismes communautaires qui sont chargés de les accueillir et de les informer sur les différentes démarches à suivre pour s'installer. Les représentants de ces organismes vont jouer un rôle de proximité (et parfois d'identité) pour les membres des familles et ils vont les aider à nouer les premiers liens avec la nouvelle société (Saillant, 2005, 2007). Dans le processus d'intégration des réfugiés, les partenariats avec les organismes communautaires occupent une place très importante aux yeux du ministère de l'immigration au Québec car les organismes sont le relais entre l'État et les réfugiés, notamment au chapitre de la transmission des valeurs démocratiques du Québec. C'est précisément à travers cet exercice progressif de conformité et d'adhésion aux valeurs communes que les nouveaux arrivants s'engagent à devenir des citoyens bien intégrés, responsables et respectueux des institutions (Charbonneau et Vatz Laaroussi, 2001).

Pendant les premiers temps de leur installation qui coïncide généralement avec la période de la francisation, les réfugiés ex-yougoslaves ressentent un grand soulagement et aussi une certaine surprise à voir satisfaits leurs besoins les plus essentiels en matière de nourriture, vêtements, logement et revenus. Ils se sentent en sécurité même si la trajectoire migratoire jusqu'à leur arrivée a été caractérisée par l'inconnu et l'étrangeté. Tous ont fréquenté les cours de francisation, mais certains ne se sentent pas encore assez à l'aise pour pouvoir occuper un emploi où ils auraient besoin d'interagir fréquemment avec les gens.

Nous avons abordé l'expérience des réfugiés dans le parcours d'établissement à travers deux vecteurs principaux de l'intégration à la société et de la protection des individus : l'insertion par le travail et les protections qu'il garantit dans le cadre de la société salariale, d'une part, et les liens de proximité, la sociabilité et la famille, de l'autre, ce qui nous a permis de constater jusqu'à quel point chez les réfugiés ex-yougoslaves ces vecteurs étaient aujourd'hui fragilisés.

Le besoin que les réfugiés éprouvent de reprendre leur vie en main le plus rapidement possible à travers le travail est retardé par la nécessité d'apprendre le français, celle-ci précédant généralement toute démarche d'emploi. Certains d'entre eux qui avaient acquis de l'expérience au travail en Europe, ne comprenaient pas le besoin d'apprendre la langue avant de travailler. De cette manière, ils commencent à comprendre que l'intérêt du Québec est que les réfugiés restent et s'insèrent de façon permanente dans la région et réalisent des échanges au sein du tissu social québécois. L'expérience de l'apprentissage du français a été pénible pour certains. D'une part, à cause des difficultés de la langue — l'éloignement entre le serbo-croate et le français, les particularités de l'orthographe, les caractéristiques des accents régionaux, — et d'autre part, à cause de la perte depuis plusieurs années de l'habitude d'être à l'école. Ils relatent également le fait qu'ils n'avaient pas non plus la patience, la discipline et la concentration nécessaires après avoir vécu des événements aussi traumatisants. Ces difficultés dans l'apprentissage de la langue vont être des obstacles plus tard dans les démarches nécessaires à l'insertion professionnelle.

En ce qui concerne l'insertion dans le marché du travail, la première chose qui frappe les réfugiés diplômés est le manque de reconnaissance de leurs diplômes et / ou de leur expertise. Pour les réfugiés qui étaient conscients dès le début que leur profession ne serait pas reconnue, le recyclage dans d'autres activités éloignées de leur expertise, n'a pas non plus été facile. Le contexte économique de chaque région va nécessairement jouer un rôle dans l'offre et la durée des emplois disponibles. Par exemple, les offres d'emploi dans la région de Saguenay pour les femmes concernent surtout le secteur des services : caissières, vendeuses, femmes de chambre ainsi que la manufacture. On constate aussi que le type d'insertion proposée aux femmes, tend à les renvoyer à des emplois traditionnellement

réservé aux femmes, alors qu'elles étaient souvent sorties de cette situation dans leur propre pays et ce depuis plusieurs années, d'où leur insatisfaction. Quant aux hommes, ils travaillent comme livreurs de pizza, dans des emplois saisonniers sauf quelques-uns qui sont parvenus à travailler dans leur profession ou leur métier. Les réfugiés qui sont à Joliette se retrouvent dans certains créneaux d'emploi leur permettant d'accéder à une certaine stabilité, parmi lesquels les abattoirs. L'offre de services y est plus grande dans cette ville, l'économie y est plus diversifiée, ce qui leur donne plus de chances. Nous avons constaté avec intérêt que la question de l'emploi se pose aussi aux personnes interrogées dans une perspective familiale qui intègre toujours le conjoint et, le plus souvent, les enfants. La recherche d'un emploi s'inscrit dans une démarche économique à l'échelle du foyer où les conjoints vont raisonner en terme de ressources globales, additionnant les revenus (réels ou potentiels) et calculant avec précision leurs dépenses.

À quelques exceptions près, le constat qui émerge des expériences professionnelles des réfugiés, c'est qu'ils doivent s'engager dans des pratiques bien différentes de celles qu'ils ont connues dans leur pays d'origine. Pressés de retrouver un emploi pour subvenir aux besoins de leurs familles, ils acceptent des travaux précaires pour lesquels ils sont surqualifiés. La possibilité de créer de nouveaux liens ou de développer des réseaux d'amitiés ainsi que de perfectionner la langue à partir du milieu de travail varie d'une personne à une autre et dépend du type d'emploi. Ainsi, les abattoirs où travaillent un bon nombre des hommes et des femmes de notre échantillon à Joliette, ne sont pas l'endroit idéal pour perfectionner le français. À son tour, la méconnaissance du français rend l'intégration à l'emploi plus ardue et la création de nouveaux liens plus difficile.

Comparativement aux réfugiés établis à Saguenay, il y a moins de mobilité secondaire à Joliette. Cela démontre, jusqu'à un certain point, que l'emploi demeure un moyen important de rétention des nouveaux arrivants dans leur région. À cela s'ajoutent la qualité de vie et la tranquillité pour les enfants, la possibilité de construire des réseaux de connaissances et la capacité d'acheter une maison. Un emploi stable permet à nos répondants de se sentir actifs à cause de la valeur accordée au travail et le souhait de ne pas demeurer bénéficiaires de l'aide sociale et de mieux s'insérer dans le milieu régional. Le travail génère le revenu nécessaire pour y vivre convenablement, mais apporte également la reconnaissance sociale nécessaire leur permettant de se sentir partie intégrante de la société. Plusieurs insistent aujourd'hui sur la nécessité d'identifier des besoins de main-d'œuvre selon les caractéristiques régionales et d'arrimer ces besoins aux compétences professionnelles des nouveaux arrivants. Cependant, comme nous l'avons expliqué, les réfugiés sélectionnés à l'étranger se voient attribuer une localité et un lieu de résidence avant que les perspectives d'employabilité ne soient pleinement considérées. La comparaison de deux contextes différents (région périphérique et région centrale) nous a permis de constater que des

différences structurelles dans l'économie des différentes villes et régions jouent considérablement sur les opportunités professionnelles et d'emploi des réfugiés.

De façon générale, l'analyse des résultats de notre recherche a permis de constater que le bilan des familles concernant l'établissement en région au Québec varie d'une famille à l'autre. Pour les réfugiés établis à Joliette le bilan semble positif. Ils ont obtenu un emploi stable, ont acheté des maisons et la plupart acquis la citoyenneté canadienne. Quant aux réfugiés de Saguenay, seulement quelques uns ont trouvé une stabilité dans leur emploi. Pour d'autres, l'emploi reste encore effectivement caractérisé par la précarité et la fluctuation. Certains ont déménagé, parfois au cours de notre enquête, et d'autres pensent un jour retourner « au pays ». La réalité à laquelle sont confrontés certains réfugiés dans la nouvelle société est la perte du rôle du travail en tant que facteur d'intégration, grand organisateur de l'échange social et principal pourvoyeur d'identité sociale. Il est clair que le futur est avant tout conçu pour eux comme l'asile de toutes les incertitudes. Ils vivent ainsi l'ère du risque (Abélès, 2006) ou « la relance de la vulnérabilité » (Castel, 1994) que l'auteur considère comme une zone sociale entre l'intégration et la désaffiliation.

Par ailleurs, les changements familiaux dans le processus d'établissement des familles ex-yougoslaves au Québec ont impliqué pour tous les membres des réajustements dans leurs rôles, statuts, valeurs et coutumes. La place et le rôle que joue la famille dans tout le parcours migratoire et dans le processus d'établissement montrent l'importance accordée aux liens familiaux dans ses trois composantes : conjugale, parentale et filiale. Les enfants prennent une place importante comme justification du départ. C'est à travers eux que les parents vont s'épanouir : l'éducation est la valeur essentielle pouvant leur garantir que leurs « sacrifices » porteront des fruits, étant donné qu'ils trouveront un bon emploi et une meilleure qualité de vie dans la nouvelle société. Par ailleurs, la famille se trouve nucléarisée sans aucun soutien d'autres membres de la famille élargie ou d'un réseau d'amis pour les aider à socialiser les enfants. Les réfugiés ne peuvent compter non plus sur des structures organisées issues de la même origine ethnique. Le changement de rôles pour les différents membres avait commencé pendant la migration forcée et ils se réajustent à nouveau aux stratégies développées par chaque famille. Ces réajustements prennent également place dans une continuité ou un maintien de certaines pratiques, alors que d'autres sont modifiées, laissées, et d'autres encore ont été acquises. Par exemple en ce qui concerne la pratique de la langue maternelle, elle continue à être très importante dans la communication parents-enfants, d'une part, parce que les parents veulent la conserver en tant que valeur culturelle identitaire importante et, d'autre part, parce qu'ils maîtrisent mal le français. Au fur et à mesure que les enfants acquièrent plus de vocabulaire en français, la communication au sein de la fratrie se fait en français, surtout lorsque les enfants sont arrivés en bas âge ou lorsqu'ils sont nés au Québec. La conservation de la langue maternelle permet le maintien du lien avec les autres membres de la famille restés au pays et favorise la communication

avec les grands-parents lorsque les enfants leur rendent visite ou que les autres membres de la famille viennent. Les parents accordent aussi beaucoup d'importance à l'apprentissage d'autres langues comme l'anglais. Un multilinguisme s'instaure où les langues s'utilisent différemment selon les membres et les interactions menées à l'extérieur du foyer.

Le respect des parents, l'importance de la famille et la communication apparaissent comme des valeurs centrales que les parents désirent transmettre aux enfants. Elles sont également cruciales pour la continuité du lien familial. Un climat affectif stable favorisera aussi la transmission des liens et de l'héritage. D'autres éléments culturels comme la cuisine et les fêtes permettent aux familles de partager et d'élargir le réseau social, soit avec des Québécois d'origine soit avec d'autres immigrants ou des familles de leur groupe ethnique. Les relations sociales se diversifient aussi en fonction de leurs intérêts personnels et professionnels. Pour les familles installées à Joliette, la proximité de Montréal facilite les déplacements fréquents pour la pratique religieuse, la rencontre avec d'autres familles de leur pays d'origine et/ou la fréquentation d'épiceries spécialisées, situation qui n'est pas possible à Saguenay.

L'utilisation de nouvelles technologies de communication donne l'occasion de continuer la relation avec les autres membres de la famille et les amis dispersés à travers le monde. Toutefois, cette façon de communiquer ne permet pas d'atteindre la même intensité et ne réveille pas la même émotion que les relations de proximité. Ainsi, ces relations se maintiennent, mais changent avec le temps et la distance. Dans la relation avec le voisinage, les familles de Saguenay ont exprimé plus de difficulté à nouer des amitiés que les familles de Joliette, même si toutes ont formulé qu'il existait une grande différence par rapport aux types de relations développées dans leur pays.

La transmission de la mémoire familiale de l'exil est un autre élément important pour les familles surtout pour permettre d'inscrire les enfants dans l'histoire sociale et collective. C'est une manière de justifier leur départ et l'éloignement des autres membres de la famille et des amis. Les événements vécus dans leur pays d'origine ont marqué dans leur vie un *avant* et un *après* le conflit. Les liens avec leur pays d'origine et les questions identitaires continuent à jouer pour certaines personnes un rôle important qui ne leur permet pas de développer un sentiment d'appartenance à la nouvelle société.

Nous nous posons la question, au début de cette recherche, si l'objectif de la politique humanitaire du Canada et du Québec de renouer des liens sociaux et politiques pour les réfugiés était atteint par l'intermédiaire des différents programmes mis sur pied par les gouvernements fédéral et provincial en collaboration avec les organismes communautaires, surtout en ce temps de désengagement de l'État et de réduction des politiques sociales. Selon les résultats, nous pouvons affirmer que les besoins humanitaires initiaux pour l'installation ont parfois été comblés face aux attentes des réfugiés ex-yougoslaves. En ce qui

concerne la mise en œuvre des droits économiques et sociaux, beaucoup reste encore à faire. Selon les termes de la Convention de Genève, la protection des droits sociaux et économiques ne se limite pas à une question d'aide humanitaire et de besoins primaires, mais constitue aussi, une question d'obligation internationale à caractère légal qui s'applique à l'ensemble des réfugiés (HRRC). Les réfugiés ont droit à un niveau de vie suffisant, une alimentation et un logement adéquats, ainsi qu'aux protections concernant la santé mentale et physique. Nous avons montré qu'au régime du droit humanitaire se substitue, au moment de l'arrivée dans le pays d'accueil, celui des lois nationales. Les réfugiés changent de statut : ils perdent une partie de leur spécificité comme individus déracinés, privés de citoyenneté et finissent par s'associer aux autres catégories d'immigrants. Nous ne cherchons évidemment pas à ce que le réfugié maintienne son statut de réfugié *at vitam eternam*. L'important serait que leur trajectoire obtienne une reconnaissance politique et qu'ils soient sujets à des programmes gouvernementaux adaptés à leur réalité surtout en ce qui concerne la santé mentale et physique.

Comme nous l'avons montré à travers les différentes recherches réalisées en région, les réfugiés y sont envoyés alors que le manque de ressources et de services offerts augmente. Cette situation est confirmée par les intervenants regroupés à la Table de concertation pour immigrants et réfugiés (TCRI) qui soulignent les situations délicates où ils se trouvent confrontés à répondre à de très grands besoins sans en avoir nécessairement les moyens. Les organismes subissent toutefois des contraintes budgétaires et administratives qui affaiblissent énormément leur travail quotidien et obligent la plupart d'entre eux à recourir au bénévolat et à des conditions de travail très précaires pour arriver à survivre. Quand ils y répondent néanmoins, leurs gestes ne peuvent être comptabilisés à travers un mécanisme d'évaluation formaliste exigé, par le gouvernement et chargé de compter et d'estimer les « coûts et profits » qu'entraîne la présence de ces populations. Plus que jamais, l'intérêt de l'État prime sur les considérations purement humanitaires et une vision utilitariste de l'immigration vient prendre le pas sur la solidarité que les sociétés plus riches devraient en principe démontrer à l'égard des personnes en détresse.

On perçoit donc un changement actuellement dans la décomposition et recomposition du lien social, à partir de la recomposition de l'État-providence. La mondialisation oblige à réduire la dépendance des individus à l'égard de l'État et à redonner des responsabilités. La société civile se voit imposer les normes du « nouveau gestionnariat ». Les débats actuels sur l'intégration des immigrants et des minorités ethniques se concentrent, dans plusieurs pays dont le Canada et la province du Québec, sur l'importance des valeurs communes, de la cohésion sociale, du renforcement des liens sociaux et de la citoyenneté responsable. On mise sur la nécessité pour les individus d'acquérir une autonomie d'action par rapport à l'État : c'est à eux de s'impliquer dans la vie collective et de développer un sens du « vivre ensemble », un sens d'appartenance à leur société.



La réalité est que si l'État n'intervient pas pour mettre en œuvre des droits sociaux communs à tous les citoyens, l'exaltation de la solidarité dans le respect des différences ne peut conduire que dans une seule direction : la prise en charge du bien-être de chacun des réfugiés par leurs proches, surtout par leur famille. Face au recul de l'État, on assiste au report d'une plus grande part de responsabilités sur les petites collectivités et les familles (Jenson, 2000). On peut parler ainsi d'une déresponsabilisation du gouvernement à l'égard des nouveaux arrivants et d'un vide relatif en matière de politique publique notamment lorsque les régions ne détiennent aucun pouvoir de décision sur la population réfugiée qui arrive. Elles se trouvent ainsi avec un trop-plein de problèmes sociaux que l'État ne peut ou ne veut pas traiter (Parazelli *et al.*, 1998). Dans ce contexte, il faut s'interroger sur le vrai objectif de la régionalisation de l'immigration et surtout sur la question de la cohésion sociale que le gouvernement veut résoudre dans la métropole. Il est vain de vouloir miser sur l'immigration en termes de moteur d'un développement social, économique et démographique si on ne réalise pas en parallèle un projet collectif impliquant largement la société d'accueil. Ainsi, la sensibilisation des milieux d'accueil (tant scolaires que professionnels) aux diversités culturelles semble toujours être d'actualité, en intégrant notamment l'ensemble des acteurs socio-économiques et institutionnels. Envoyer en région les réfugiés humanitaires sans sensibiliser les milieux d'accueil et sans prendre en compte les enjeux qui impliquent la diversité ethnoculturelle dans les institutions, surtout à un moment où le « vivre ensemble » entre individus et groupes ethnoculturels différents est devenu important pour l'ensemble de la population du Québec, c'est mettre en danger la cohésion sociale au sein des régions du Québec.

Au fur et à mesure que les politiques sociales canadiennes et québécoises déplacent leur intervention vers l'enfant, comme porteur de tous les espoirs et de toutes les chances, les adultes sont renvoyés à leurs propres moyens. Ils doivent prendre en mains leur propre destinée et se débrouiller sur le marché avec des emplois précaires et parfois exténuants, comme nous l'avons constaté à plusieurs reprises dans les régions faisant l'objet de notre étude. Dans un contexte général d'effacement des repères, l'État-nation ne parvient plus à intégrer les groupes ni à (re)produire le lien social. Il ne fournit plus aux membres de la société un sentiment d'unité ou des raisons de sacrifier leur intérêt personnel à quelque réalité excédant leur individualité propre. Une véritable politique de la reconnaissance des différences doit être incorporée à l'organisation de la société, car la reconnaissance est à la base du lien social (Taylor, 1992). Le désir pour toute personne est d'être reconnue dans sa dignité et de participer à la redistribution économique, symbolique et aussi politique. Cette redistribution doit passer selon la politologue D. Lamoureux (2006 : 214) par l'établissement d'une citoyenneté à visée inclusive qui ne se contente pas d'admettre les « nouveaux arrivants » dans les termes établis par les « déjà là », mais qui leur confère une place dans la définition du « vivre ensemble ».

## Références bibliographiques

- Abélès, M. 2007. *Le spectacle du pouvoir*, L'Herne, Paris.
- \_\_\_\_\_ 2006. *Politique de la survie*, Flammarion, Paris.
- \_\_\_\_\_ 1990. *Anthropologie de l'État*, Armand Colin, Paris.
- Abélès, M. et H.-P. Jeudy (dir.), 1997. *Anthropologie du politique*, Armand Colin.
- Abou, S. 1988. « L'insertion des immigrés, une approche conceptuelle », in Simon, P. J. et I. Simon-Barouh, *Les étrangers dans la ville, le regard des sciences sociales*, Paris, l'Harmattan.
- Abu-Laban, B., T. Derwing, H. Krahn, M. Mulder et L. Wilkinson, 1999. *The Settlement Experiences of Refugees in Alberta. Vol. 1-2-3, A study Prepared for Citizenship and Immigration Canada*. Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration, and, Population Research Laboratory. Revised Ed., Nov. 15, University of Alberta.
- Affergan, F. 1997. *La pluralité des mondes. Vers une autre anthropologie*, Paris, Albin Michel.
- Agamben, G. 1997. *Homo sacer - Le pouvoir souverain et la vie nue*, Le Seuil.
- \_\_\_\_\_ 1995. *Moyens sans fins : notes sur la politique*, Paris : Éditions Payot & Rivages.
- Alonso, M. 1998. *L'immigration et la communauté d'accueil : le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi comme exigence partielle de la maîtrise en études régionales.
- Beck, U. 1998. « Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités », *Lien social et Politiques*, 39/79, p.15-25.
- Belkhodja, C. 2005. « Le défi de la régionalisation en matière d'immigration. L'immigration francophone au Nouveau-Brunswick », *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, L'immigration et les intersections de la diversité, printemps, p.124-127.
- Berger, P. (Ed.), 1998. *The Limits of Social Cohesion : Conflict and Mediation in Pluralist Societies, A Report of the Bertelsmann Foundation to the Club of Rome*, Boulder, Col., Westview.
- Bernard, P. 1999. « La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept », *Lien social et Politiques* n° 41 p. 47-59.
- Bernier, D. 1993. « Le stress des réfugiés et ses implications pour la pratique et la formation », *Service social « Culture et intervention »*, Faculté des sciences sociales, Université Laval, vol. 42, n° 1, p.81-99.
- Blain, M.-J. 2005. « Parcours d'immigrants universitaires colombiens dans la région des Laurentides : déclassement professionnel et stratégies identitaires », *Diversité urbaine*, vol. 5, n° 1, printemps.
- Blancquart, P. 1982. « De la mobilité à l'insécurité », in A. Lion et P. Maclouf, dir., *L'insécurité sociale*, Paris, Économie et humanisme, Éditions ouvrières.

- Blanchard, H. 1997. « Pour une approche du lien social en terme de régulation », in Jean Pavageau, Yves Gilbert et Y. Pedrazzini, *Le lien social et l'inachèvement de la modernité, Expériences d'Amérique et d'Europe*, L'Harmattan /ARCI, coll. Changement, p. 55-77.
- Boisclair, L. 1993. *La régionalisation de l'immigration et les attentes des immigrants : le cas du Saguenay*, Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi comme exigence partielle de la maîtrise en Études régionales.
- Bonneau, M. et P.-A. Tremblay (dir.), 1993. *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi.
- Boudon, R. 1986. *L'Idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Le Seuil.
- Bourgeois, F. et D. Helly, 2000. *Une recherche comparative : politiques d'accueil, insertion sociale et circulation migratoire. Les réfugiés kosovars évacués à Lyon et à Montréal au printemps 1999*. [http://im.metropolis.net/research-policy/research\\_content/doc/kosovar\\_final.pdf](http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/kosovar_final.pdf)
- Brault, M. 1999. « Le génogramme : un outil d'intervention auprès des réfugiés », in Legault, Gisèle (dir.), *L'intervention interculturelle*, Gaëtan Morin éditeur, Montréal, p. 203-219.
- Breton, R. et al. 1980. *Cultural boundaries and the cohesion of Canada*, Institut de recherche en politiques publiques, Montréal.
- Breton, R. 1981. *Les frontières culturelles et la cohésion du Canada* Montréal, Institut de recherches politiques.
- Caloz-Tschopp, M.-C. 1998. « La figure – sujet des sans-État dans l'œuvre de Hannah Arendt ». in Caloz-Tschopp, M.-C. (éd.), *Hannah Arendt, les sans-État et le « droit d'avoir des droits »*, Groupe de Genève « Violence et droit d'asile en Europe », Université ouvrière de Genève, vol. I, L'Harmattan, France.
- Charbonneau J. et P. Estèbe, 2001. « Présentation entre l'engagement et l'obligation : l'appel à la responsabilité à l'ordre du jour », *Lien social et Politiques (RIAC)*, vol. 46, automne, p. 5-15.
- Charbonneau, J. et M. Vatz Laaroussi, 2001. « L'accueil et l'intégration des immigrants : à qui la responsabilité? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes », *Lien social et Politiques (RIAC)*, n° 46, automne, p. 111-124.
- Castel, R. 2003. *L'insécurité sociale*, Le Seuil, Paris.
- \_\_\_\_\_ 1995. *La Métamorphose de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris : Fayard.
- \_\_\_\_\_ 1994. « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, p. 11-28.
- Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), 2004. *Rapport annuel au parlement sur l'immigration*, Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa.
- \_\_\_\_\_ 2003. *Regionalization of Immigration*, Série de conversations Metropolis 9.

- \_\_\_\_\_ 2002. *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés de 2001 (LIPR)*, Ottawa.
- \_\_\_\_\_ 2001. *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants*, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Ci5I-109-2002F.pdf>.
- Citoyenneté et Immigration Canada, CIC, <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/reetablimentenu.html>.
- Cohen-Emerique, M. 1991. « Le récit autobiographique : Approche universelle. Accès à la connaissance d'un milieu et expression d'une identité », *Intercultures*, n° 13, avril.
- Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL), *Mémoire présenté, niveaux d'immigration 2005-2007*.
- Conseil des relations interculturelles, 2007. *Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle*, Avis présenté à la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- \_\_\_\_\_ 1995. *L'intégration des familles immigrantes au Québec*, Synthèse et recommandations présentées au Conseil de la famille, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, Québec.
- Conseil des communautés culturelles et de l'immigration et Conseil de la famille, 1995. *Créer des liens familiaux de convivialité – Une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles à l'occasion de l'Année internationale de la famille*, Québec, mai.
- Crépeau, F. 1998. « L'évolution du HCR », *Relations*, novembre, n° 645, p. 271-274.
- \_\_\_\_\_ 1995. *Droit d'asile. De l'hospitalité aux contrôles migratoires*, Bruxelles, Bruylant.
- Cuillerai, M. et M. Abélès, 2002. « Mondialisation : du géo-culturel au bio-politique », *Anthropologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 11-28.
- Dallaire, N. 1998. *Enjeux et voies d'avenir de la promotion /prévention : une réflexion dans le champ enfance-jeunesse-famille*, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat en sciences humaines appliquées.
- De Gaujelac, V. 2007. L'impératif généalogique *Enfances, Familles, Générations*, n° 7, automne, Faculté de droit, Université de Montréal. <http://www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n7/017790ar>.
- De Rudder, V. 1986. La cohabitation pluriethnique et ses enjeux, *Critique régionale*, n° 18, p. 175-196.
- Développement économique Canada pour les régions du Québec, 2007. *Profil socioéconomique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, <http://www.dec-ced.gc.ca/complements/ProgrammesServices/profilsFR/profil-sag-lac-st-jean-fr/profil-sag-lac-st-jean-fr.htm>

- Développement économique Canada pour les régions du Québec, 2003. *Bienvenue à Développement Canada*, [En ligne], [<http://www.dec-ced.gc.ca/asp/General/main.asp?LANG=FR>] (Consulté le 23 août 2006).
- Elbaz, M. et D. Helly (dir.), 2000. *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Les Presses de l'Université Laval, L'Harmattan.
- \_\_\_\_\_ 1995. « Spectres et pouvoirs de l'ethnicité », *Anthropologie et sociétés*, vol. 19, n° 3, p. 5-14.
- Elbaz, M. 1990. *Les immigrants dans la cité : les sciences sociales et la question de l'autre au Québec*, Troisième colloque du regroupement québécois des sciences sociales, Montréal.
- Fassin, D. 2000. « Entre politiques du vivant et politiques de la vie. Pour une anthropologie de la santé », *Les notes de recherche n° 1 du CRESP*, Bobigny, Université Paris 13.
- Girard S. et F. Manègre, 1989. *Quelques arpents de neige ...à partager : la régionalisation de l'immigration*, Avis présenté à la ministre des Communautés culturelles et de l'immigration, Publication officielle, Gouvernement du Québec.
- Gouvernement du Canada, 2000. « Loi sur l'immigration », *La Gazette du Canada*, vol. 134, n° 1, 5 janvier.
- \_\_\_\_\_ 1997. *Statistiques, Citoyenneté et Immigration Canada*.
- Gouvernement du Québec, 2006a. *Portail Québec*.
- \_\_\_\_\_ 2006b. *Services offerts par des organismes communautaires*, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/region/services-organismes.html>
- \_\_\_\_\_ 2006c. « Programme d'accueil et d'installation des réfugiés », *Votre porte d'entrée au gouvernement du Québec*, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). [http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche\\_doc.cgi?query=&dossier=703&table=0&tableOrg=0](http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?query=&dossier=703&table=0&tableOrg=0).
- \_\_\_\_\_ 2005. *Des valeurs partagées, des intérêts communs*, MICC, Publication officielle, gouvernement du Québec.
- \_\_\_\_\_ 2004. *Rapport annuel de gestion 2002-2003*, MRCI, Québec : Éditeur officiel du Québec.
- \_\_\_\_\_ 2003. *L'immigration au Québec, 2001-2003, un choix de développement*.
- \_\_\_\_\_ 2000. *Rapport 1999-2000*, MRCI, Publication officielle.
- \_\_\_\_\_ 1999. *Statistiques sur l'immigration au Québec*, bulletin statistique annuel, édition.
- \_\_\_\_\_ 1990. *L'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration. Au Québec pour bâtir ensemble*, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

- \_\_\_\_\_ *La région de Lanaudière en bref*, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. <http://www.immq.gouv.qc.ca/fr/region/lanaudiere.html>
- Guilbert, L. 2007. « Les apprentissages et les savoirs d'expériences acquis par les femmes immigrantes et réfugiées au cours de leur migration », in M. Vatz Laaroussi, L. Guilbert, B. Vélez, G. Bezzi et S. Laperrière, *Les femmes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec : insertion et mobilité*, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Université de Sherbrooke, p. 137-154.
- \_\_\_\_\_ 2005. « Intervention avec les réfugiés Récit ethnologique et recherche. Trajectoires migratoires des Albanais du Kosovo », *Collectif interculturel*, Les Presses de l'Université Laval, p. 105-130.
- \_\_\_\_\_ 2004. « Médiation citoyenne interculturelle. L'accueil des réfugiés dans la région de Québec », *Médiations et francophonie interculturelle*, Les Presses de l'Université Laval, p. 199-220.
- \_\_\_\_\_ 1998. Pluralisme et cultures organisationnelles, *Collectif interculturel*, vol. 4, p. 41-57.
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 1992. *Guide des procédures et critères à appliquer pour déterminer le statut de réfugié au regard de la Convention de 1951 et du Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés*, Genève, UNHCR, rééd.
- Helly, D., M. Vatz Laaroussi et L. Rachedi, 2001. *Transmission culturelle aux enfants par de jeunes couples immigrants*, Montréal, Québec, Sherbrooke, Immigration et métropoles, 148.
- Igartua, J. 1983. « Les origines des travailleurs de l'Alcan au Saguenay, 1925-1939 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37, septembre, p. 291-308 (avec Marine de Fréminville).
- Jacob, A. et J. Bertot, 1991. *Les réfugiés : deux études de cas, les Salvadoriens et les Iraniens*, Montréal, Méridien.
- Juteau, D. 2007. *Rapports de sexe, frontières ethniques et identités nationales*, Rapport final préparé pour la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, décembre, Montréal.
- Klein, J.-L. et L. Boisclair, 1993. « La régionalisation de l'immigration : notes sur une enquête au Saguenay », in Micheline Bonneau et Pierre-André Tremblay (dir.), *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi.
- Kofman, E. 2004. "Family-Related Migration: A Critical Review of European Studies", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30 (2), p. 243-262.
- Lacroix, M. 2004. « L'expérience des demandeurs d'asile : vers l'élaboration de nouvelles pratiques sociales », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 2, Université du Québec à Montréal, p. 178-191.
- La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), 2008. *Rapport d'activités 2007-2008*, juin, Montréal.

- \_\_\_\_\_ 2007. *L'immigration et l'intégration au Québec : Trop peu et bien tard, il faut agir!* Mémoire relatif à la planification de l'immigration 2008-2010 au Québec présenté à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec.
- \_\_\_\_\_ 2004. *Pour un projet collectif de société*, Mémoire relatif aux niveaux d'immigration de 2005 à 2007 au Québec présenté à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec. <http://www.centreafrica.com/Immigration2005-07-memoiretcri.htm>
- \_\_\_\_\_ 2003. *Pensons famille*, vol. 15, n° 75, décembre.
- Lamotte, A., D. Desrosiers, 1997. *Parents et conjoints d'ici et d'ailleurs : une étude comparée des familles québécoises natives, immigrées et mixtes*, Direction des communications du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Québec.
- Lamoureux, D. 2005. « Les tentatives d'instrumentalisation de la société civile par l'État », in Saillant, F. et É. Gagnon (dir.), *Communautés et socialités, Formes et force du lien social dans la modernité tardive*, Liber, p. 37-58.
- Leclerc, R. et J. Beauchemin, 2002. La société civile comme sujet politique : une nouvelle représentation de l'intérêt général, *Lien social et Politiques*, n° 48, p. 19-33.
- Ledoux, C. et B. Thuillier, 2006. Du travail domestique masculin au travail domestique des hommes, *Terrains & travaux*, n° 10, p. 56-76.
- Le Gall, J. 2005. « Familles transnationales : Bilan des recherches et nouvelles perspectives », Cahiers du GRES. *Diversité urbaine*, vol. 5, n° 1, p. 29-42.
- Malkki, L. 2002. "Speechless Emissaries: Refugees, Humanitarianism and Dehistoricization", in *Genocide: An Anthropological Reader*, Oxford: Blackwell Publishers Ltd. P. 344-367. (reproduced from *Cultural Anthropology*, XI, No. 3 (1996): 377-404.
- \_\_\_\_\_ 1995. "Refugees and exile: From « Refugee Studies » to the National Order of Things", *Annual Review of Anthropology*, Vol. 24, p. 493-523.
- \_\_\_\_\_ 1992. "National geographic: The rooting of peoples and the territorialization of national identity among scholars and refugees", *Cultural anthropology*, 7,1: 24-44.
- McDonald, S. 2000. "Traumatisme et apprentissage d'une seconde langue", *Canadian Modern Language Review*, Vol. 56, No. 4, p. 690-696, University Toronto Press.
- McGill, D.W. 1992. « The cultural story in multicultural family therapy », *Families in Society*, Vol. 73, No. 6, June.
- Manègre, J.-F. 1993. « La régionalisation de l'immigration : du rêve à la réalité... », *Immigration et région, Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, p. 83-109.
- Mangala, J. 2001. *Le déplacement forcé de population comme nouvelle dimension de sécurité : rôle et responsabilités de l'OTAN*, Rapport de recherche soumis à l'OTAN.
- Meintel, D. 2002. "Cape Verdean Transnationalism, Old and New", *Anthropologica*, XLIV, p. 25-42.

- \_\_\_\_\_ 1998. « Récits d'exil et mémoire sociale de réfugiés », in F. Laplantine, J. Lévy, J. B. Martin, A. Nouss (éds.), *Récit et connaissances*, Lyon : Presses Universitaires, p. 55-74.
- Meintel, D. et J. Le Gall, 1995. *Les jeunes d'origine immigrée. Rapports familiaux et transitions de vie : le cas des jeunes Chiliens, Grecs, Portugais, Salvadoriens et Vietnamiens*, Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- Morin, R., A. Latendresse et C. Piché, 2000. *Les organismes de concertation locale et le cadre de vie à Montréal*, Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Études, matériaux et documents, 13.
- Osorio, A. 2007. Les réfugiés colombiens à Sherbrooke : la peur, la mémoire et les représentations sociales, in Riaño-Alcalá, P. P. Díaz, M. Colorado, A. Osorio, *Migración forzada de colombianos Colombia, Ecuador, Canadá* Ed. Corporación Región, Medellín, Colombia, p. 97-123.
- \_\_\_\_\_ 1997. Trabajo asalariado, género e identidad. La Inserción de las Mujeres Colombianas en, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître Montréal en sciences (M.Sc.) en anthropologie.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1997. *Cohésion sociale et mondialisation de l'économie*, Paris, OCDE.
- Panet-Raymond, J. 1994. « Les conditions de partenariat entre les CLSC et les organismes communautaires dans le contexte de la loi 120 », in L. Favreau, R. Lachapelle et L. Chagnon (dir.), *Pratiques d'action communautaires en CLSC, acquis et défis d'aujourd'hui*, Hull, PUQ, p. 87 -97.
- Parant, M. 1998. *Le retour des réfugiés en Bosnie : quelles conséquences pour la paix?* Communications présentées lors d'une table ronde tenue le 19 novembre sous l'égide de la Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques.
- Parazelli, M. et G. Tardif, 1998. « Le mirage démocratique de l'économie sociale », in Louise Boivin, et Mark Fortier (dir.), *L'économie sociale. L'avenir d'une illusion*, Montréal : Fides, p. 55-101.
- Patrimoine canadien, 1996. *Identité, culture et valeurs canadiennes : construire une société cohésive*, Ottawa.
- \_\_\_\_\_ 1997. *Identité, culture et valeurs canadiennes : construire une société cohésive*, Ottawa.
- Pavageau, J., Y. Gilbert et Y. Pedrazzini, 1997. *Le lien social et l'inachèvement de la modernité. Expériences d'Amérique et d'Europe*, L'Harmattan /ARCI, coll. Changement.
- René, J.-F., M. Goyette, C. Bellot, N. Dallaire et J.-F. Raymond, 2001. « L'insertion socioprofessionnelle des jeunes : le prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité », *Lien social et Politiques*, RIAC la responsabilité : au-delà des engagements et des obligations, p. 125-139.



- René, J.-F., J. Panet-Raymond, M. Provost et C. Lefebvre, 2000. *L'intégration des personnes assistées sociales et le rôle de l'État*, Rapport de recherche, Montréal, Conseil québécois de développement social.
- Réseau de recherche sur l'immigration en dehors des métropoles 2005, 2006. Université de Sherbrooke.
- Riaño, P., M. Colorado, P. Díaz, et A. Osorio, 2007. *Migration forcée des Colombiens : peur, mémoires historiques et représentations, Canada*, Corporación Región, UBC, FLACSO Équateur.
- Rousseau, C. Taher M. Dirí, M.-J. Gagné et G. Bibeau, 2001. Rêver ensemble le départ. Construction du mythe chez les jeunes Somaliens réfugiés, *Autrepart* (numéro thématique : Les jeunes. Hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud?), vol. 18 : 51-68.
- Routhier, J. 2000. *Entre politique et parcours migratoire : application de la politique québécoise de régionalisation de l'immigration à des réfugiés ex-Yougoslaves à St-Jérôme*, Mémoire en anthropologie de l'Université de Montréal.
- Saillant, F. 2007. « Vous êtes ici dans une mini-ONU », Les réfugiés publics au Québec. De l'humanitaire au communautaire, *Anthropologie et sociétés* « Entre-lieux de l'humanitaire », vol. 31, n° 2 p. 65-90.
- \_\_\_\_\_. 2006. « Humanitaire, médias, événement », in Olazabal I. et J. Lévy, *L'événement en anthropologie. Concepts et terrains*, Les Presses de l'Université Laval, p. 113-133.
- Saillant F., M. Cognet et M. Richardson, 2005. Représentations de l'accueil et de l'Humanitaire dans les sites Internet des organisations transnationales, nationales et locales reliées à l'intervention auprès des réfugiés, *Anthropologica* n° 47, p. 115-127.
- Schaut, C. 2001. Les nouveaux dispositifs de lutte contre l'exclusion sociale et l'insécurité en Belgique francophone : orientations, mise en œuvre et effets concrets, *Sociologie et sociétés* « L'exclusion : changement de cap », vol. 33, n° 2, automne, p. 67-91.
- Simard, C. 2002. « Libertés civiles et sécurité : le rôle central de l'État », in Jean Renaud et al., *Les relations ethniques en question*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- Simard, M. 2003. « L'espace social des villes moyennes au Québec. Quelques constats », in Charbonneau, F., Lewis, P. et Manzagol, C. (dir.), *Villes moyennes et mondialisation. Pour un renouvellement des analyses et des stratégies*, Montréal.
- \_\_\_\_\_. 1997. « Immigration agricole, enracinement familial et dynamisation du milieu local au Québec », in Vatz Laaroussi M., M. Simard et N. Baccouche, *Immigration et dynamiques locales*, Chicoutimi, p. 147-173.
- \_\_\_\_\_. 1996. « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes », *Dynamiques territoriales, Recherches sociographiques*, vol. 37, n° 3, septembre-décembre.
- Soarès, M. 2006. « Les mémoires affectives de la migration : l'événement dans le sentiment », in Olazabal I. et J. Lévy (dir.), *L'événement en anthropologie. Concepts et terrains*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, p. 185-193.

- Système d'observation permanente des migrations internationales SOPEMI, 1997. *Tendances des migrations Internationales, Rapport annuel 1996*, OCDE Paris.
- Taylor, C. 1992. *Multiculturalism and the Politics of Recognition*, Princeton: Princeton University Press.
- Thompson, J. 1990. *Ideology and Modern Culture*, Cambridge: Polity Press.
- Tremblay, P.-A. 1993. « À propos de l'intégration des groupes ethniques en région : interrogations sur quelques préalables », in M. Bonneau et P.-A. Tremblay, *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels.
- Vatz Laaroussi M. 2007. « Les usages sociaux et politiques de la mémoire familiale : de la réparation de soi à la réparation des chaos de l'histoire », *Enfances, Familles, Générations*, n° 7, automne. <http://www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n7/017790ar>.
- Vatz Laaroussi, M. et al. 2007. *Les femmes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec : insertion et mobilité*, Rapport final présenté à Condition féminine Canada, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Université de Sherbrooke.
- Vatz Laaroussi, M. et L. Angeneau, 2005. *Pourquoi un observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants?* Actes de la conférence sur l'immigration à Saint-Andrews, Nouveau-Brunswick, p. 555-571.
- Vatz Laaroussi, M. et L. Rachédi, 2002. *Familles immigrantes des guerres en Estrie de la connaissance au soutien*, Rencontre interculturelle des familles de l'Estrie et Équipe de recherche F.I.G., Université de Sherbrooke, Rapport de recherche présenté au Ministère de l'Enfance et de la Famille.
- Vatz Laaroussi, M. 2001. *Le familial au cœur de l'immigration Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, L'Harmattan, coll. Espaces interculturels.
- Vatz Laaroussi, M., P.-A. Tremblay, L. Corriveau, M. Duplain, 1999. *Les histoires familiales au cœur des stratégies d'insertion : trajectoires de migration en Estrie et au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Université de Sherbrooke, Rapport de recherche présenté au Conseil québécois de la recherche sociale, juin.
- Vatz Laaroussi M. et L. Corriveau, avec la collaboration de M. Duplain et P.-A. Tremblay, 1991. « Immigrer en région ou l'humanisme racisant », *Collectif interculturel*, vol. 4, n° 2 p. 119-132.
- Verschelden, M.-C. 1999. *Le rapport d'altérité dans les relations ethniques : le cas des couples mixtes du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi comme exigence partielle de la maîtrise en études régionales, décembre.
- Wanner, Ph. et R. Fibbi, 2002. « Familles et migration, familles en migration », in Wanner, Ph. et R. Fibbi et al., *Familles et migration. Études sur la situation des familles migrantes et recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales*, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

- Wayland, S. 2006. *S'établir au Canada? Entraves politiques et juridiques*, Une initiative conjointe des Fondations communautaires du Canada et de la Commission du droit du Canada.
- White, D. 1994. « La gestion communautaire de l'exclusion », *Lien social et Politiques RIAC*, 32, automne, 37-50.
- \_\_\_\_\_ 1995. « Clarifications et typologie », in VIII<sup>e</sup> Colloque organisé par la Fondation Jean Rodhain (Lourdes 16-19 novembre 1994), *Droit d'asile. Devoir d'accueil*, Paris : Desclée de Brouwer, p. 67-76.
- Wieviorka, M. (dir.), 1998. « Un nouveau paradigme de la violence », *Cultures et conflits*, 29-30, printemps-été.
- \_\_\_\_\_ 1996. « Culture, société et démocratie », in *Une société fragmentée? Le multiculturalisme en débat*, p. 11-60.
- Wilding, R. 2006. "Virtual intimacies? Families communicating across transnational contexts", *Global Networks*, Vol. 6, No. 2, 125-42.
- Wright, M. 1959. *The sociological Imagination*, New York: Basic Book.





Centre Métropolis du Québec – Immigration et métropoles  
INRS – Centre Urbanisation Culture Société  
385, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E3  
Téléphone 514.499.4084 • télécopieur 514.499.4065  
[im-metropolis@umontreal.ca](mailto:im-metropolis@umontreal.ca)  
[www.im.metropolis.net](http://www.im.metropolis.net)

**INRS**  
Université d'avant-garde